J.A. – 1951 SION 1 – 16e ANNÉE – No 90

MARDI 19 AVRIL 1983

NF QUOTIDIEN
Téléphone 027/23 30 51
Publicité: Publicitas-Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le No 1 franc

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

BEYROUTH

Odieux attentat

BOMBE A L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS
DES DIZAINES DE TUÉS ET DE BLESSÉS

L'attentat le plus grave, le plus meurtrier jamais dirigé contre une ambassade a été perpétré hier dans la capitale libanaise. Peu après 13 heures, en effet, une violente explosion a éventré la bâtiment de l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth, faisant – outre des dégâts considérables – des dizaines de morts et de blessés.

On faisait état, hier soir, de 39 tués et plus de 120 blessés, mais le bilan ne cessait de s'alourdir au fur et à mesure que les sauveteur progressaient dans les décombres. En début de soirée, l'ambassadeur de France, qui s'était rendu sur les lieux, craignait fort qu'il faille déplorer finalement près de 60 morts.

Cet odieux attentat a été revendiqué par l'organisation extrémiste chiite *Djihad el Islami* («guerre sainte islamique»), qui avait déjà revendiqué plusieurs attentats contre la force multinationale depuis quatre mois. La charge explosive, de 150 kilos, avait été dissimulée dans une voiture.

32

Sitôt après l'explosion, l'ambassade disparut dans une épaisse fumée noire.

Le bâtiment de l'ambassade, éventré par la déflagration. **Bélinos AP**

RÉVISION DE LA LOI FISCALE

Une tâche voisine de la magie

Hier, au terme de sa conférence de presse sur le compte 1982 de l'Etat du Valais, M. Hans Wyer concluait: «Lors de la révision de la loi fiscale, il conviendra de maintenir les recettes d'impôts au niveau de celles que procure la législation actuelle aux cantons et aux communes, afin que les tâches qui leur sont dévolues puissent être exécutées.» Et sur cette remarque, M. Hans Wyer passait la parole à M. Jean Actis, président de la commission extra-parlementaire chargée de réviser la loi fiscale de 1976.

En clair, à la commission présidée par M. Jean Actis, se posait le problème suivant: comment alléger la charge fiscale des contribuables sans diminuer les recettes fiscales des communes et du canton?

Puisque des interventions parlementaires, puisque des initiatives populaires réclament un tel soulagement, obligation s'impose d'entreprendre une révision de la loi fiscale... tout en laissant aux collectivités publiques, comme le souligne M. Jean Actis, les moyens financiers de répondre aux

PAR ROGER GERMANIER

exigences manifestées par le peuple ou par les délégués du peuple. En bref, une révision même partielle de la loi fiscale doit prévoir à la fois une atténuation et une compensation. Faute de quoi, cette révision ne saurait être tolérable.

Face à cet impératif d'équilibre – qui suppose presque le concours d'un magicien pour se réaliser – la commission extra-parlementaire s'est donc mise à l'ouvrage. Et après s'être fixé des objectifs, elle a finalement formulé des propositions, conformément à son mandat.

La commission extra-parlementaire a donc défini d'emblée et d'abord six objectifs principaux: alléger la charge fiscale des couples mariés par rapport à celle des célibataires, augmenter les déductions pour enfants, affiner les possibilités de corriger les effets de la progression à froid ainsi qu'indexer les déductions sociales, atténuer l'imposition des personnes physiques entre 70 000 et 120 000 francs (les plus frappées de Suisse), rapprocher la charge fiscale des personnes morales de la moyenne suisse et faciliter les efforts de reconversion des entreprises, réaménager le système d'imposition des gains immobiliers.

A la suite de quoi, la commission présidée par M. Jean Actis a proposé divers aménagements de l'actuelle loi fiscale. Sans les exposer tous, j'en citerai cependant quelques-uns:

- **échelle par paliers pour éviter que l'ensemble du revenu soit frappé par l'effet de la progression à froid;**
- **déduction pour enfants au niveau de l'allocation familiale maximum légale;**
- **la déduction pour les conjoints qui travaillent doit être accrue;**
- **imposition séparée du produit du travail de l'enfant mineur dès ses 16 ans;**

2

Après un extraordinaire sauvetage

«Dites-leur merci!»

ZERMATT. – *«Merci du fond du cœur. Merci à tous ceux qui ont pris des risques pour me sauver.»* Voilà ce que Mme Winkler, la rescapée du Mont-Rose, a tenu à dire, hier à Berne, où elle est hospitalisée. Sortie samedi, en pleine nuit de la crevasse où elle avait disparu, la skieuse allemande veut oublier le cauchemar vécu.

17

Photo Air-Zermatt

Ballet de choucas et de chocards

Voracité, virtuosité, opiniâtreté, crâne assurance: toute une identité qui se révèle à l'occasion d'un festin. Un oiseau... puis deux... puis douze... une nuée enfin, évoluant en un fantastique ballet. Proprement hitchcockien!

Photo NF

Flash

Humeur...
A(bs)ttention! 2

N 9 entre Riddes et Brigue
Le professeur Bovy à Sion 2

Creys-Malville
LE CURIEUX SILENCE ... DE MOSCOU 2

Football
Dino Zoff renonce à la «nationale» 13

Hockey sur glace
Les derniers transferts de LN 13

Nouvel Armorial valaisan
Des années de travaux 17

Tribunal d'Aigle

Grosse affaire d'escroquerie

18

Monsieur Vêtement Martigny

humeur...

A(bs)ttention!

L'abstention de quarante et un députés lors du vote qui a mis fin aux premiers débats sur la loi scolaire est à relever comme un indice précieux.

On peut en effet s'abstenir de faire quelque chose pour des raisons très variées, parfois même très éloignées les unes des autres. Si celui qui s'abstient ne s'explique pas, il est ordinairement difficile de connaître le pourquoi de son attitude.

Quand il s'agit de votation, l'abstentionnisme pratiqué par une partie du corps électoral donne lieu régulièrement à des interprétations très divergentes. Si le beau temps peut être un alibi qui fait l'unanimité, certains mettent l'accent sur le manque d'information, la technicité de la question ou son manque d'intérêt. D'autres soulignent un certain fatalisme («ils» en feront de toute manière à leur guise!) allié à une baisse du sens civique. Il en est pour souligner le plus grand abstentionnisme des femmes ou des jeunes ou des citadins. Il est bien difficile d'y voir clair.

Rien de tout ceci dans l'abstention des députés.

La raison de leur attitude tient uniquement à leur insatisfaction. Le bilan qu'ils ont tiré fait apparaître un résultat déficitaire. S'ils n'ont pas dit non, c'est pour qu'une nouvelle commission puisse reprendre la question et dans l'attente des seconds débats. Après ceux-ci, l'abstention ne sera plus de mise: ce sera oui ou non.

On ne loue d'ordinaire pas celui qui s'abstient de voter. Il faut ici le faire. Un avertissement est ainsi donné qui a la valeur d'un sursis. C'est en même temps un renseignement précieux qui est fourni aux très nombreuses personnes que la question touche de si près: non, les choses ne vont pas bien et la pâte qu'on veut nous donner n'est pas celle dont on fait un bon pain.

Souhaitons que l'avertissement soit compris. Et que l'on remette la main à la pâte, sérieusement.

SLIM

TRIBUNAL DE SION

Quand les comptes ne font pas les bons amis

Présidé par M. André Franzé, assisté des juges Berclaz et Pitteloud, le Tribunal de Sion avait à juger hier une affaire pour le moins embrouillée, dans laquelle étaient impliqués un ressortissant allemand, plaignant, et un jeune Valaisan, accusé. Ce dernier devait répondre devant la cour d'escroquerie, faux dans les titres et faux certificats. Défendu par Me Hildebrand de Riedmatten qui d'emblée se battit pour l'acquittement de son client, l'accusé eut à entendre le réquisitoire très ferme du procureur Antonioli qui voit dans ce jeune homme un escroc dangereux. Pour le Ministère public, l'astuce dont a fait preuve le jeune Valaisan aggrave les délits qu'il a commis à l'égard d'un ami de sa mère.

Les faits sont à rebondissements et trop fastidieux à énumérer par le détail. Bornons-nous à dire qu'un ressortissant allemand qui possède quelque argent fait la connaissance d'une Valaisanne, la mère de l'accusé, et durant une croisière lie avec elle des relations d'amitié et de confiance; il lui confie une somme à gérer dans son intérêt à lui. Survient l'accusé qui, en accord avec sa mère, propose et actionne un montant pour placement fiduciaire. Vient se greffer à ces transactions financières l'achat d'une Porsche en Allemagne. Malheureusement, la mère de l'accusé décède mais prévient son fils qu'elle est redevable d'une certaine somme à son ami allemand. C'est là que l'amitié des deux hommes tourne à l'aigre et qu'aucun accord n'étant trouvé pour la restitution de sommes qui s'imbriquent les unes dans les autres, l'Allemand dépose plainte.

Pour le procureur, les faits sont aggravés par l'astuce de l'accusé qui voulait «rouler» l'Allemand; et il réclame pour les chefs d'accusation susmentionnés une peine de deux ans et la révocation d'un sursis antérieur dont l'accusé bénéficiait pour une autre vieille affaire d'escroquerie.

Pour Me de Riedmatten, qui se dit d'emblée écœuré par un tel réquisitoire, la peine lui paraissant disproportionnée, cette affaire n'est qu'un malheureux malentendu qui l'on aurait pu régler de façon plus civile et qui n'a rien à voir avec un délit pénal. Pour la défense, une chose est claire, un arrangement aurait pu être trouvé, mais le plaignant voulait récupérer encore quelques «babioles» au domicile du jeune homme et de la mère décédée; on en est venu aux coups et rien n'a pu s'arranger.

Me de Riedmatten tente de démonter toute l'affaire brossée par le procureur et conclut à l'acquittement de son client. Il y aura réplique et duplique, mais chacun couche sur ses positions. L'affaire est certes embrouillée et bien malin celui qui sait ce qui s'est exactement passé et fait... dans la tête des deux adversaires.

La cour aura à trancher. Elle fera connaître par écrit son jugement aux parties.

Danièle Delacrétaz

Visite d'un contre-amiral

BERNE (ATS). – Le contre-amiral Dieter Wellershof, commandant de l'academie de la Bundeswehr séjourne dans notre pays jusqu'au 20 avril, à l'invitation du commandant de corps Roger Mabillard, chef de l'instruction de l'armée. Il rend ainsi la visite qu'avait accomplie, en 1981, le commandant de corps Hans Wildbolz, ancien chef de l'instruction, en Allemagne fédérale, indiquait hier le service de presse du DMF.

VENDREDI SOIR A SION

Parler N 9 avec le professeur Bovy

SION. – Le professeur Philippe Bovy retrouvera, vendredi soir prochain, un Valais qu'il connaît bien. Professeur à l'EPFL, c'est lui, en effet, qui durant trois ans a dirigé les travaux de la fameuse commission portant son nom, et chargée du réexamen de l'autoroute N 9 entre Riddes et Brigue.

Invité par l'Automobile-Club de Suisse, section Valais, le professeur Bovy exposera les buts, les moyens et les conclusions de son étude, visant à intégrer aussi harmonieusement que possible l'autoroute aux terres exiguës de la plaine du Rhône.

Cette soirée publique d'information se tiendra donc vendredi 22 avril à 20 h 30, au restaurant des Iles, près d'Aproz. Toutes les personnes intéressées aux problèmes touchant à l'avenir de la N 9 sont cordialement invitées à y assister.

AU CONSEIL COMMUNAL DE GRYON

GRYON (ml). – Réuni hier soir en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Pierre Anex, le Conseil communal de Gryon s'est donné un nouveau règlement rendu nécessaire notamment à la suite de l'introduction de l'élection des municipalités par le peuple et d'une révision des règles régissant la comptabilité des communes. Acceptant les 108 articles figurant dans ce texte, les conseillers membres de la commission ordinaire ont tenu toutefois à apporter quelques précisions ou compléments concernant le nombre de représentants à la commission de gestion, fixé à cinq, la présence possible d'un conseiller faisant partie d'une commission chargée de rapporter sur un objet dans lequel il était partie prenante, ainsi que sur divers points de procédure.

Au cours de cette séance, l'organe délibérant a également:

- accepté les demandes d'admission à la bourgeoisie de Gryon formulées par la famille de M. Louis Pateau, d'origine française, ainsi que celle de M. Marc Espirito Santo, ressortissant allemand, né en 1965 à La Havane (Cuba);
- partagé le point de vue de la municipalité concernant l'avenir du chalet de Frience, victime du foehn en novembre 1982; après nouvelle étude, cette bâtisse sera reconstruite avec un toit en plaques d'éternit; coût évalué de l'opération: 50 000 francs;
- entendu l'information du syndic Jacques Martin concernant un projet de règlement sur la protection des arbres, qui devrait permettre à l'Exécutif d'intervenir en posant, par exemple, des haies dans des endroits encombrés par de nouvelles constructions. M. Martin a d'autre part annoncé un bon résulat financier pour 1982. Plus de détails seront apportés dans la séance de juin.

RÉVISION DE LA LOI FISCALE

Une tâche voisine de la magie

Suite de la première page

- **généralisation de l'impôt sur les gains immobiliers (sans limitation dans le temps) avec indexation du bénéfice, et réduction appropriée des taux;**
- **rapprocher la charge fiscale de la moyenne suisse pour les personnes morales.**

Etc., etc.

Ces propositions, même si elles semblent modestes, entraînent toutefois des incidences financières, des pertes de recettes estimées à quelque 38 millions de francs, «au moins», pour les communes et pour le canton.

Dès lors, en vertu du principe qu'un allégement de la charge fiscale ne peut pas s'accommoder d'une diminution des recettes fiscales – en raison des tâches exigées des collectivités publiques par la volonté du peuple et du Parlement – intervient la nécessité d'une compensation.

Quelles compensations?

La commission présidée par M. Jean Actis propose que l'impôt sur les véhicules à moteur (le plus bas de Suisse) et que l'impôt sur le timbre cantonal soient ajustés à la moyenne suisse, elle propose aussi que l'impôt sur les gains immobiliers ne soit plus limité dans le temps (avec des taux pondérés), elle propose enfin que les taxes cadastrales soient réadaptées.

A ce propos, la commission extra-parlementaire précise également que l'initiative déposée par les syndicats chrétiens entraînerait une diminution des recettes de 65 millions de francs, et que l'initiative déposée par le FDPO entraînerait, elle, une diminution des recettes de 80 millions de francs. Initiatives généreuses, certes, mais qui devraient aussi s'inquiéter de recettes compensatoires peut-être douloureuses à découvrir.

En ce domaine, à défaut de magie, il faut convenir que les charges fiscales ne peuvent être allégées sans compensation, tant que les contribuables, ou leurs délégués parlementaires, ne mettront pas une sourdine aux appels à l'intervention, aux subventions des communes et du canton. Depuis que les collectivités publiques ne peuvent se permettre des distributions sans une alimentation préalable, toute révision d'une loi fiscale ne restera qu'une répartition différente des charges à l'intérieur d'une masse égale de contributions. Et il en sera toujours ainsi, dans la mesure où l'équilibre du compte de fonctionnement ne relève pas encore des artifices de la magie.

Tout ce problème sera d'ailleurs débattu lors de la session prorogée de juin 1983, c'est-à-dire au mois de septembre. Comme seront débattus simultanément allégement et compensation. Roger Germanier

REMOUS AUTOUR D'UN ENSEVELISSEMENT

La position de l'évêché

LIDDES (gz). – Hier a été enseveli à Liddes M. Ernest Biselx, décédé à l'âge de 80 ans, un homme très estimé dans la région. La messe de funérailles a été célébrée à la chapelle d'Ecône à Riddes, puis le défunt a été ramené au cimetière de Liddes.

Dans notre édition d'hier 18 avril, nous avons publié une «tribune libre» de M. Rémy Marquis, président de Liddes, qui s'élève contre le fait que le vœu du défunt, exprimé par testament, n'ait pas été suivi. En effet, dans ses dernières volontés, M. Ernest Biselx demandait que «ses funérailles soient célébrées dans l'église de Liddes, **selon le rite traditionnel**». Cela signifiait que le rite devait être la messe de Saint Pie V et que le prêtre devait venir d'Ecône.

La Chancellerie de l'évêché de Sion nous a donné quelques précisions au sujet de ce cas.

Pour l'évêché, la situation est claire. Les prêtres de paroisse, les évêques, ne sont pas en mesure d'agir contre la volonté du pape. Il faut rappeler que les prêtres d'Ecône, depuis des années, sont frappés de la «suspense a divinis», de par une décision officielle du Saint-Siège, mais ils dépendent toujours de l'Eglise catholique. Selon Rome, ils sont en état de désobéissance. Tant le curé de la paroisse de Liddes que l'Ordinariat du diocèse, consulté par un membre de la famille, n'ont pas cru avoir le droit d'accorder cette autorisation.

Les pourparlers engagés depuis quelque temps entre la Commission du culte à Rome et le mandataire de Mgr Lefèbvre n'ont pas abouti pour le moment et une solution prochaine n'est pas en vue, semblerait-il.

Quoi qu'il en soit, une telle situation – qui ne se présente d'ailleurs pas pour la première fois – est douloureuse. Elle augmente encore la peine des familles.

Japon: décès d'un missionnaire suisse

● TOKYO (ATS). – Missionnaire au Japon depuis plus d'un demi-siècle, le père Yaiser Hildebrand est décédé vendredi à Tokyo des suites de complications dues à son âge. Il avait 82 ans.

Durant la guerre du Pacifique, il avait occupé le poste d'attaché à l'ambassade de Suisse. A la fin du dernier conflit mondial, il fonda avec l'aide du général Mac Arthur et du premier ministre japonais Tetsu Katayama, le couvent bénédictin de Saint-Anselm, dans le quartier de Meguro, à Tokyo.

CAMBRIOLAGE A SIERRE

L'Office des poursuites délesté d'un lourd et vénérable coffre-fort

SIERRE (bd). – Nous apprenions hier que quelques cambriolages avaient été commis le week-end dernier en la cité du soleil. Le plus «cocasse», et sans doute le plus spectaculaire, concerne l'Office des poursuites de Sierre, installé depuis quelques mois dans de nouveaux locaux, soit dans le bâtiment bourgeoisial de l'avenue du Rothorn.

C'est dans la nuit de vendredi à samedi que des individus y ont œuvré, et ce dans des conditions assez particulières. Les cambrioleurs ont pu pénétrer dans le bâtiment en empruntant une porte d'accès aux locaux des cafetiers et restaurateurs, qui occupent comme on sait une grande partie de l'immeuble. Ils ont ensuite forcé le cylindre de la porte de l'Office des poursuites qui se trouve au troisième étage. Sans déranger quoi que ce soit en ces lieux, ce qui tendrait à prouver que ces «visiteurs» connaissaient la maison, ils se sont emparés du vieux coffre-fort qui put être déplacé à l'aide d'un diable. Cet engin s'avérait nécessaire puisque le coffre pesait plus de 450 kilos. On pense que les voleurs ont alors emprunté l'ascenceur avant de se retrouver derrière l'immeuble, non loin du café Padigas où l'on devait d'ailleurs retrouver le coffre et le diable au petit matin. Il semble que les cambrioleurs aient été dérangés en plein travail, ce qui expliquerait cet abandon à deux doigts de la réussite. De toute façon, le coffre ne contenait que quelques centaines de francs (600 francs pour être précis); son poids et son aspect très massif auront eu raison de ses «déménageurs». A souligner que les responsables avaient pris l'habitude, depuis quelques années déjà, de déposer régulièrement leurs encaissements dans une banque, histoire justement de prévenir ce genre de désagrément. Le vol du week-end passé leur a donc donné raison. La police a évidemment ouvert une enquête.

ESPIONNAGE ET NUCLÉAIRE:

Les Soviétiques ont besoin de Creys-Malville

A proximité de Genève, les travaux d'installation de la centrale nucléaire française de Creys-Malville avancent à un rythme record.

Pas de grèves, pas de tensions syndicales, un personnel qui accepte sans discuter toutes les heures supplémentaires qu'on lui demande, pas la moindre intervention – même à Pâques – des organisations pacifico-antinucléaires. Curieux, non?

Une situation d'autant plus singulière que la technique des surgénérateurs adoptée à Creys-Malville est précisément celle que les antinucléaires condamnent le plus vivement...

L'explication d'un tel mystère? A mettre en relation directe avec l'expulsion, par le Gouvernement français, de 47 espions soviétiques.

En effet, les uns après les autres, tous les pays intéressés à la filière «surgénérateur» l'ont finalement abandonnée. A deux exceptions près: la France et l'URSS.

Mais, comme pour le Tupolev supersonique, copie conforme du Concorde français, l'URSS ne dispose ni des chercheurs ni de la technologie lui permettant de continuer à développer par elle-même ses surgénérateurs.

Depuis des années, seul moyen pour elle d'achever son programme, grâce à un réseau d'espionnage scientifique qui semble implanté dans la centrale même de Creys-Malville, l'URSS pille cette technologie française dont elle a un besoin vital.

Et, ayant un tel besoin de voir les travaux de Creys-Malville avancer rapidement, l'URSS ne saurait tolérer que des «trublions» – personnel, syndicats ou antinucléaires – perturbent l'avancement de la mise en service...

Ce total silence des antinucléaires sur Creys-Malville en dit long sur leur réelle dépendance à l'égard de ceux qui les manipulent à propos d'autres centrales...

Nouveau en Suisse

Great American Light Taste.

PHILIP MORRIS
THE FINEST SELECTION
PM INC
EXTRA
LIGHT AMERICAN TASTE
FINEST SELECTED TOBACCOS

Philip Morris Extra 4 mg Condensat 0,4 mg Nicotine

B.S.S.M.

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

DENNER
SUPERDISCOUNT

Chez DENNER, des bières de haute qualité toujours meilleur marché que la bière du cartel.

Valable dès le 19. 4. 83

Bière d'Allemagne
Küppers Kölsch
Spécialité de bière blonde
6 x 3,3 dl 4.50 (1 dl –.23)

Bière de Tchécoslovaquie
Pilsner Urquell
blonde
3,3 dl seulement –.95 (1 dl –.29)

Les raisons pour lesquelles DENNER lutte contre le cartel de la bière:

1. Le cartel veut imposer des prix de vente impopulaires. DENNER ne joue pas ce jeu-là.
2. le cartel favorise la concentration des brasseries.

Preuve: en 1967, la Suisse compte 56 entreprises autonomes,
en 1982, la Suisse compte 29 entreprises autonomes.
10 de ces 29 entreprises contrôlent 92%
de la production de bière du cartel.

Bière d'Allemagne
EKU Bière Export blonde
1/2 litre ~~–.80~~ –.60 (+ dépôt –.30)

Profitez vous aussi de notre lutte contre le cartel de la bière.

Connaissez vous la bière blonde DENNER, produit d'une petite brasserie suisse autonome ne faisant pas partié du cartel?

DI-16A

Bier Bière Birra
Prix normal
Bière blonde DENNER 1/2 l –.60 (+ dépôt –.30)

aujourd'hui MADAME

L'envie est le poison de la vie

Michel de l'Hôpital

Un menu

Poireaux en salade
Bœuf miroton
Purée de pommes de terre
Compote de pommes

Le plat du jour:

Bœuf miroton

Préparation: 30 minutes – Cuisson: 20 minutes.

2 cuillerées à soupe de saindoux ou 2 de beurre et 1 d'huile ou 3 de margarine, 3 oignons, 3 cuillerées à soupe de vinaigre de vin, 2 cuillerées à soupe de farine, 2 cuillerées à soupe de concentré de tomates, 1 verre de bouillon de bœuf, sel et poivre, muscade, 600 g de restes de bœuf bouilli ou rôti.

Faites colorer les oignons coupés en rondelles dans la graisse. Arrosez-les de vinaigre et laissez réduire complètement. Saupoudrez de farine, mélangez, laissez prendre couleur, ajoutez le concentré de tomates dilué dans le bouillon et laissez mijoter 10 minutes. Assaisonnez, ajoutez la viande coupée en tranches ou en filets, chauffez sans bouillir et servez.

Variante: vous pouvez aussi disposer le bœuf miroton dans un plat à gratin, entouré d'une bordure de purée de pommes de terre, recouvert de chapelure et de noisettes de beurre. Faites gratiner.

Trucs pratiques

Saviez-vous que les feuilles de noyer, grâce à leurs vertus antiparasitaires, peuvent éviter à votre chien d'attraper des tiques? Comment? En en glissant quelques-unes dans son coussin.

Pour nettoyer une fine chaîne en or dont vous redoutez la fragilité, voici comment procéder: mélangez dans un petit flacon un peu de savon râpé, de poudre de craie et d'eau. Agitez après y avoir ajouté la chaîne. Après rinçage à l'eau claire, votre chaîne aura retrouvé tout son éclat.

Voici comment remédier à des éclaboussures de caramel brûlant sur le sol de votre cuisine; en frottant les taches avec des glaçons pour durcir le caramel, qui se détache ensuite plus facilement sans laisser de marques gluantes.

Quelques idées pour votre beauté

Pour que vous mains soient douces, ayez recours aux massages

Un massage douceur. – En favorisant la circulation du sang, le massage améliore l'état de la peau, affine les doigts et fait pousser les ongles. Il renforce aussi l'effet des principes actifs des produits. Il faut se masser les doigts l'un après l'autre en se servant du pouce et de l'index, puis toute la main en partant du bout des doigts. Terminer par le poignet et le bras en remontant jusqu'au coude.

Un massage clarifiant. – De temps en temps, on peut faire profiter ses mains du masque que l'on utilise pour son visage. Il rend la peau plus blanche, plus douce et atténue les taches de vieillesse (mais seul un dermatologue peut réellement les effacer à la neige carbonique). Spécialement pour peaux sèches et sensibles, à laisser poser cinq minutes.

Pour renforcer des ongles cassants

Il y a des périodes où les ongles se cassent très facilement. Cela a pour conséquence de rendre de nombreuses femmes de mauvaise humeur. Si c'est votre cas, appliquez sur vos ongles, matin et soir, de l'iode blanc. Ils reprendront rapidement leur bel aspect et vous, votre sourire.

Votre santé

Quelques idées simples pour éviter le cancer

Si les causes génétiques sont importantes dans l'origine du cancer, certains éléments de l'environnement, bien identifiés, ont un rôle primordial pour accélérer le processus d'altération. Selon les meilleurs spécialistes, il faut veiller en tout premier lieu à la nourriture, car il est relativement facile d'intervenir dans ce domaine.

Dans la mesure du possible, éviter toute consommation excessive d'alcool. Une population consommatrice d'alcool a deux fois plus de chances d'avoir un cancer qu'une population d'abstinents. Le tabac est à proscrire absolument. Il est la cause directe des cancers des voies aérodigestives supérieures, du poumon et de la vessie, car cette dernière est au contact des déchets du goudron hautement cancérigènes qui sont éliminés par l'urine (à titre d'exemple, l'urine d'un fumeur injectée à un cobaye, lui transmet le cancer!).

Manger sobrement, en évitant les repas trop chargés. En insistant particulièrement sur les légumes (riches en fibres végétales qui régularisent les fonctions intestinales) et les produits riches en vitamines A et C (qui paraissent être des agents capables de ralentir l'altération des cellules).

Les échos de la mode

Féminité bien affirmée

Le style lingerie pour la séduction, les dentelles avec les plumetis, les imprimés floraux, les coloris pastels.

Le style Hollywood des années 50 inspire la mode jeune, dans des coloris plus acides et des matières brillantes.

En ce qui concerne les chaussures, les ornements et les motifs jouent un grand rôle dans ce thème, ainsi que les vernis et les nacrés. Les nœuds continuent sur leur lancée, ainsi que les petits talons aiguille, et on remet à la mode les patins, les talons yoyo.

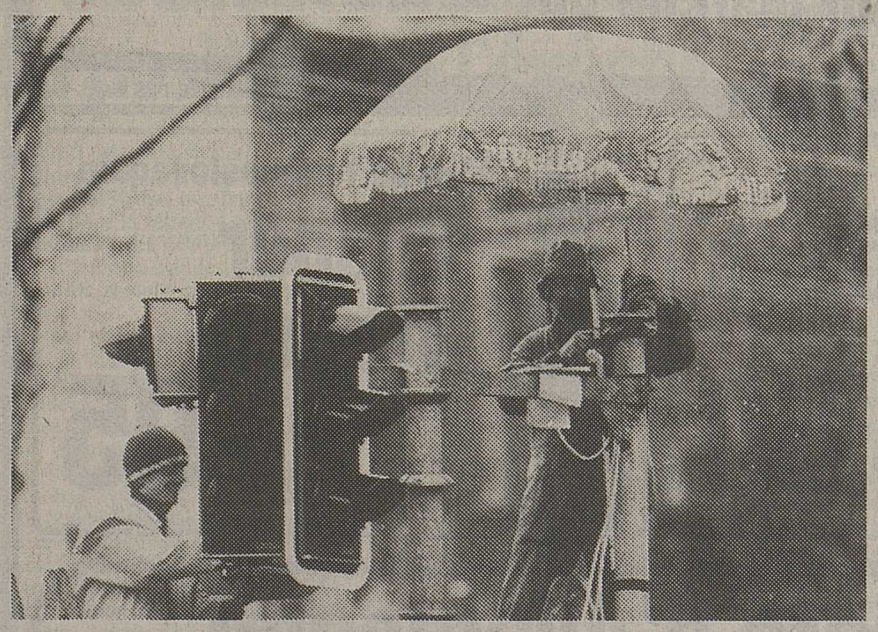

Drôle de «pépin»!

ANNONCES DIVERSES

A vendre

fourneau à mazout

avec pompe électrique et citerne 1500 litres.

Fr. 700.–.

Tél. 027/23 10 25.
36-005860

MOUTONS

A vendre

brebis portantes

et avec agneaux.

Tél. 026/8 13 35.
36-400380

une machine à café

pour restaurant, Faema, 2 groupes, révisée, état de neuf.

Fr. 3200.– pose comprise.
Facilités de paiement.

Tél. 027/38 12 08.
36-301159

J'achète

un lot de pavés

en ciment pour allée villa.
Forme et couleur indifférentes.

URGENT.

Tél. 027/22 24 14.
36-001820

Piano accordage réparations vente

Exposition de pianos neufs.

Bernard Michaud
1920 Martigny

Prière de téléphoner au 026/2 22 36.

36-4908

ENSEIGNEMENT

ALLEMAND ANGLAIS FRANÇAIS (ORTHOGRAPHE)

Me rends à domicile: **Martigny et environs** (15 km)
Forfait avantageux

Tél. 026/2 80 29
(12 h à 13 h 30 évent. dès 19 h 30).
22-016676

Dès aujourd'hui

asperges du Valais

Chez Ma-Dame Chamoson
Tél. 027/86 31 13.

36-040903

Echelles

à glissières 2 part. alu

10 m **Fr. 298.–.**
Livraison franco domicile.

Interal S.A.
Tél. 027/36 37 17
23 37 77.
13-002064

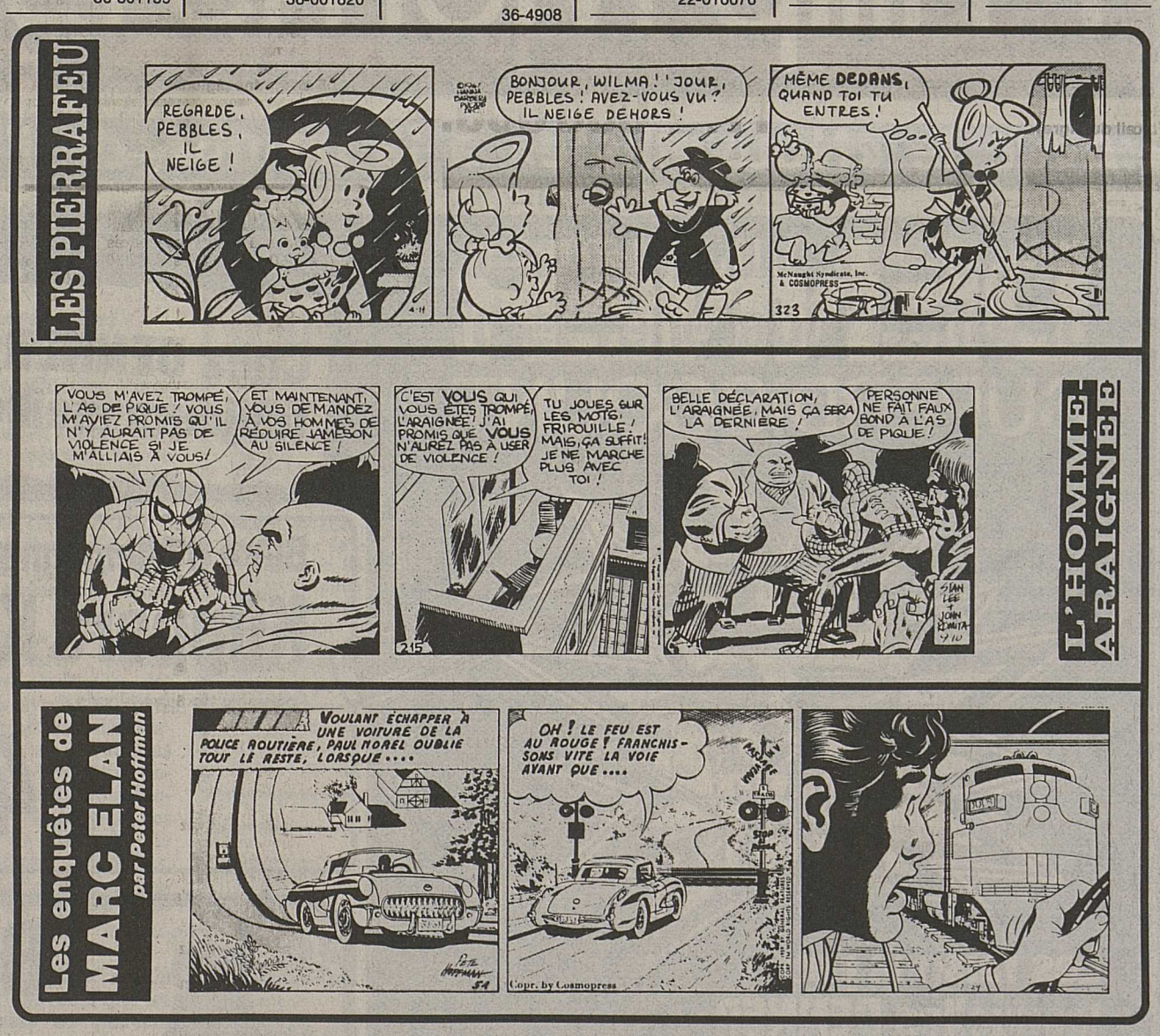

— Mon Dieu ! ne cessait de répéter Max. Si j'étais entré seulement quelques minutes plus tard...

Ce fut au tour de Minna de le réconforter.

— Mais tu es entré au bon moment, lui dit-elle avec douceur. Et il ne m'est rien arrivé. Je vais très bien, mon chéri. J'ai simplement eu très peur. C'était peut-être une tentative de viol... quelqu'un qui, trouvant la porte entrebâillée — je ne l'avais peut-être pas bien fermée — est entré, a vu une femme seule dans un lit...

— C'était l'homme qui a supprimé Kramer et les autres, affirma Max avec véhémence. Et il s'apprêtait à te tuer. Exactement comme le craignait Holler. Je ne me pardonnerai jamais de ne pas t'avoir obligée à partir d'ici, comme il nous le conseillait.

— Tu n'y aurais pas réussi. Je m'en tiens toujours à mes propres décisions, chéri. En tout cas, nous pouvons nous réjouir d'une chose : ils attraperont sûrement le coupable. Nous saurons alors que nous n'avons plus rien à craindre.

— Nous partirons d'ici demain matin à la première heure, insista Max.

Minna secoua la tête en signe de négation. Elle se dégagea de son étreinte et s'écarta de lui.

— Non, dit-elle calmement. Je resterai jusqu'à la fin. Rien ne pourra me faire changer d'avis.

On frappa à la porte et, avant que Max ait pu répondre, Heinrich Holler entra dans la chambre.

DANS le salon de ses amis, dans leur maison de Putney, Ellie Steiner pleurait dans un fauteuil. Il y avait une tasse de thé à côté d'elle, qu'elle ne pouvait pas boire, et Angela, un bras autour de ses épaules, s'efforçait de la calmer.

— Essaie de te raisonner, lui disait-elle. Tu as dit qu'il était ivre. Tu ne peux pas prendre cet appel au sérieux. Il téléphonera sans doute demain pour s'excuser.

— Oh non ! il ne le fera pas. (Ellie se moucha et se tamponna les yeux.) Il n'était pas ivre quand il a refusé de venir avec nous après avoir découvert que nous étions en danger. C'est un beau salaud, Angela ! Plus je pense à la façon dont il nous a traités, les enfants et moi, plus je me rends compte à quel point c'en est un. Je pense, en fait, qu'il s'est soûlé pour avoir le courage de me dire...

cinémas

SIERRE — BOURG 027/55 01 18

Ce soir à 20 h 30 – Dernière séance – 14 ans
Le dernier succès de Pierre Richard
UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES
avec Jean Carmet

SIERRE — CASINO 027/55 14 60

Provisoirement à la Sacoche
À la maison des jeunes

Ce soir à 20 h 30 – Dernier jour – 18 ans
Jusqu'au bout de la terreur douze hommes en proie à... «la chose»
THE THING
Un film de John Carpenter

MONTANA — LE CASINO 027/41 27 64

Ce soir: RELÂCHE

CRANS — LE CRISTAL 027/41 11 12

Ce soir à 21 h – 16 ans
LES FAUCONS DE LA NUIT
Un fantastique film policier avec Sylvester Stallone, alias Rocky, alias Rambo

SION — ARLEQUIN 027/22 32 42

Ce soir à 20 h 30 – En grande première
12 ans
EDITH ET MARCEL
Le dernier film de Claude Lelouch avec Evelyne Bouix, Jean-Claude Brialy, Marcel Cerdan junior et Jacques Villeret.
Un hymne à l'amour de Piaf et de Cerdan

SION — CAPITOLE 027/22 20 45

Ce soir à 20 h 30 – 18 ans
IDENTIFICATION D'UNE FEMME
Un film de Michelangelo Antonioni avec Christine Boisson, Thomas Milian et Daniela Silvesrio.
L'homme a de plus en plus de problèmes pour déchiffrer le grand mystère féminin

SION — LUX 027/22 15 45

Ce soir à 20 h 30 – 14 ans
BUTCH CASSIDY ET LE KID
de George Roy-Hill avec Paul Newman et Robert Redford
Le western qui est entré dans la légende

MARTIGNY — CORSO 026/2 26 22

Ce soir à 20 h 30 – 14 ans
Clint Eastwood et Lee van Cleff dans
... ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS
Dès demain mercredi à 20 h 30 – 14 ans
Un film de et avec Sylvester Stallone
ROCKY III
(L'œil du Tigre)

MARTIGNY — ETOILE 026/2 21 54

Dès ce soir à 20 h 30 – 12 ans
Demain mercredi: matinée à 14 h 30
Un énorme éclat de rire!
COLUCHE – BANZAÏ
En même temps que Paris, Genève et Lausanne, le dernier film de Claude Zidi

ST-MAURICE — ZOOM 025/65 26 86

Aujourd'hui: RELÂCHE
Mercredi à 20 h 30 – 16 ans
Film d'art et d'essai
PASSION

MONTHEY — MONTHEOLO 025/71 22 60

Ce soir à 20 h 30 – Admis dès 14 ans
Partout un énorme succès!
Sylvester Stallone dans
L'ŒIL DU TIGRE – ROCKY III

MONTHEY — PLAZA 025/71 22 61

Ce soir à 20 h 30 – Admis dès 16 ans
Sept fois nommé pour les oscars!
La nouvelle super-comédie de Black Edwards
VICTOR VICTORIA
Une véritable «Cage aux folles» made in USA

BEX — REX 025/63 21 77

Ce soir à 20 h 30 – Strictement pour public averti
ORGIES CHARNELLES
Interdit aux moins de 18 ans révolus

LOTTO LOTERIE A NUMEROS

Tirage N° 16:

9 gagnants avec 5 + le numéro compl.	Fr. 33 333.35
255 gagnants avec 5	2907.70
11 450 gagnants avec 4	50.—
179 819 gagnants avec 3	5.—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours:

Fr. 2 000 000.–

Radio Suisse Romande Couleur 3 FM stéréo 24H sur 24

présente une exclusivité Artways
concert unique en Suisse romande,

ANDREAS VOLLENWEIDER & FRIENDS

Jeudi 21 avril 1983, 20 h. 00

Casino de Montreux

Location:
Genève – Service culturel Migros
Nyon – Disques-Service
Lausanne – Service culturel Migros
Vevey – R. Dill Electricité
Montreux – Office du Tourisme
Martigny – Centre commercial Migros Manoir
Sion – Migros Métropole
Yverdon – Office du Tourisme
Fribourg – Ex-Libris

Prix des places: Fr. 22.–

UNE NOUVELLE IDÉE DU COUPÉ SPORTIF. SPRINT 1.5.

La nouvelle Sprint 1.5 offre une vision plus typée de la «sportive». Grâce à ses 95 chevaux, elle dépasse aisément les 175 km/h.

GARAGE DU MONT
Sion
Tél. 027/23 54 12/20

GARAGE DU STADE
Martigny
Tél. 026/2 22 94

GARAGE ELITE
Sierre
Tél. 027/55 17 77/78

GARAGE SCHUPBACH S.A.
Monthey Tél. 025/71 23 46

Alfa Romeo
Depuis toujours, une technologie qui gagne.

télévision

TV Suisse romande

14.30 **Télévision éducative**
Documentaire: Jura
La naissance d'un canton
15.30 **Point de mire**
Vision 2
Folklore du monde
15.40 **Ritournelle**
16.10 **Miroirs**
L'émission littéraire de Maurice Huelin.
17.05 **4, 5, 6, 7... Babibouchettes**
17.20 **Tonnerre**
Les ânes sauvages
17.45 **Téléjournal**
17.50 **Sur un plateau**
La vie au quotidien
18.40 **Journal romand**
19.00 **Les petits Suisses... et les autres**
19.10 **Le dernier mot**
19.30 **Téléjournal**
20.05 **Dallas**
40. Calomnie.
20.55 **Zanskar, une vallée au bout du monde.**

3. Un certain art de vivre
21.45 **Les visiteurs du soir: Charles-Henri Favrod: un curieux du monde**
4. Une passion: la photographie
22.10 **Téléjournal**
22.25 **Sport**
Hockey – Football

TV Deutsche Schweiz

9.45 **La maison où l'on joue**
10.15 **Cours d'anglais (52).**
10.30 Le travail: Exemples de son humanisation (7).
14.45 **Da capo**
■ E tolli Familie (comédie)
16.45 **La maison où l'on joue**
17.15 **TV scolaire**
17.45 **Gschichte-Chischte**
17.55 **Téléjournal**
18.00 **Carrousel**
18.35 **Pilotes de rallye**
19.05 **Magazine régional**
19.30 **Téléjournal**
Sports
20.00 **Der Alte**
Série avec Siegfried Lowitz
21.05 **Autoreport**
21.10 **CH-Politique et économie**
22.00 **Téléjournal**
22.10 **Dave Allen (4)**
22.50 **Sports**
0.20 **Téléjournal**

TV Svizzera italiana

14.00 **TV scolaire**
Voyage dans l'infini.
2. Vers les galaxies
15.00 **TV scolaire**
18.00 **Arlecchino, Giovannino... et la vieille Jaga**
18.05 **Les grands personnages:**
Amundsen et Scott
La grande course au pôle Sud
La famille Mezil
21. La planète de la guerre
18.45 **Téléjournal**
18.50 **Viaval**
19.25 **Mamy fa per tre**
19.55 **Magazine régional**
20.15 **Téléjournal**
20.40 **Ike (3)**
Feuilleton avec Robert Duval, Lee Remick, etc.
21.45 **Orsa maggiore**
Revue des sciences et techniques
par Loris Fedele
22.30 **Téléjournal**
22.40 **Elections cantonales tessinoises**

France 1

11.25 **TF1 Vision plus**
12.00 **H. F. 12**
Proposé et présenté par Yves Mourousi
12.30 **Atout cœur**
Avec: Pierre Grocolas, Laurent Voulzy
13.00 **TF1 actualités**
13.45 **Féminin présent**
13.45 A votre santé. 14.05 CNDP: L'île de Frioul. 14.25 Section contre-enquête, film 15.15 Piano-thé. 15.20 Féminin seulement, la cosmétologie. 15.45 Dossier. 16.30 Piano-thé. 16.35 Librairie du mardi. 16.50 Variétés. 16.55 Un continent perdu: Les Pique-Talosse.
18.00 **C'est à vous**
18.25 **Le village dans les nuages**
18.50 **Histoire d'en rire**
Avec Pierre Doris
19.05 **Météo première**
19.15 **Actualités régionales**
19.40 **S'il vous plaît**
La cour des miracles, avec Roland Magdane
20.00 **TF1 actualités**
20.30 **D'accord, pas d'accord**
20.35 **Saga**
Un magazin scientifique proposé par Michel Tréguer, Isabelle Stengers etc.
21.40 **Café-théâtre**
Soirée Pierre Dac au Tintamarre
22.45 **Flash infos**
22.50 **Porté par la voix**
Court métrage de Michel Davaud
23.20 **TF1 actualités**

Antenne 2

10.30 **A2 Antiope**
12.00 **Midi informations**
12.08 **L'académie des 9**
12.45 **Journal de l'A2**
13.35 **Magazine régional**
13.50 **La vie des autres: L'Amnésique (7)**
Feuilleton avec: Eric Colin, Nadine Alari, André Chaumeau, etc.
14.05 **Aujourd'hui la vie**
50 ans... la liberté?
15.05 **Têtes brûlées**
15.55 **La chasse aux trésors**
16.55 **Entre vous**
Des yeux pour les autres: L'action de l'association Les Auxiliaires des Aveugles. – Châteaux en Vexin, un film de Pierre de Lagarde.
17.45 **Récré A2**
Emilie. Pic Pic Pic. Balour et Balu. La bande à bébé. Latulu et Lireli. C'est chouette: l'actualité du cinéma pour les jeunes
18.30 **C'est la vie**
18.50 **Des chiffres et des lettres**
19.15 **Actualités régionales**
19.40 **Le théâtre de Bouvard**
20.00 **Journal de l'A2**
20.30 **D'accord, pas d'accord**
20.40 ■ **Maigret voit rouge**

Film de Gilles Grangier (1963)
Avec: Jean Gabin, Françoise Fabian, Marcel Bozzuffi, Paul Carpenter, Michel Constantin, Edward Meeks, Ricky Coooper, Vittorio Sanipoli.
22.10 **Lire, c'est vivre**
«Souvenirs de la maison des morts»
23.05 **Antenne 2 dernière**

France 3

18.30 **FR3 jeunesse**
18.55 **Tribune libre**
19.10 **Soir 3**
19.15 **Actualités régionales**
19.35 **Télévision régionale**
19.50 **Les aventures de Tintin**
Objectif Lune: 14. Opération sauvetage
20.00 **Les jeux de 20 heures**
20.35 **L'Avare**
Un film de Louis de Funès et Jean Girault (1980)
Avec: Louis de Funès, Michel Galabru, Bernard Menez, Claude Gensac, Franck David, Claire Dupray.
22.30 **Soir 3**
Une minute pour une image
22.50 **Prélude à la nuit**

Allemagne 1·2·3

ALLEMAGNE 1. – 13.15-13.30 Vidéotexte. 15.40 Vidéotexte. 16.10 Téléjournal. 16.15 Gisela Schlüters Zwischenmahlzeit, variétés.17.00 Ville, pays, rivière. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Les peintres du lundi. Jeu. 21.00 Report. 21.45 Der Aufpasser, série. 22.30 Le fait du jour. 23.00 ARD Sport extra. 24.00-0.05 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. – 13.15-13.30 Vidéotexte. 14.50 Les programmes. 14.45 Sport aktuell. 15.40 env. Téléjournal. 16.35 Téléjournal. 17.20 Mosaïque. 17.50 Das kann ja heiter werden. 18.20 Bugs Bunny. 19.00 Téléjournal. 19.30 ■ Die schwedische Nachtigall, film. 21.00 Téléjournal. 21.20 Das Reich der neuen Heimat. 22.05 Die andere Seite der Hölle, film. 0.30 Téléjournal

ALLEMAGNE 3. – 17.25 Rue Sésame. 17.55 Telekolleg I. 18.25 Hockey sur glace, RFA-Finlande. 21.00 env. ■ Oklahoma Kid, film. 22.20-23.05 env. Les Gammas

Autriche 1

AUTRICHE 1. – 10.30 An heiligen Wassern, film. 12.10 Sports. 13.00 Informations. 17.00 AM, DAM DES. 17.25 Auch Spass muss sein. 18.00 Mode. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Actualités régionales. 20.15 Menschen, Mächte, Meinungen. 21.00 Sports. 22.45-22.50 env. Informations.

radio

RSR 1

Informations à toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30 et 22.30
Stop-service à 10.00, 14.00 (plus coup de pouce), 15.00 et 16.00
Tél. (021) 21 75 77
Promotion à 8.58, 12.25, 16.58, 18.58, 19.58 et 22.28.
0.05-6.00 Relais de couleur 3
6.00 **Journal du matin**
Informations et variétés
6.00, 7.00, 8.00 **Editions principales**
avec rappel des titres à 7.30 et 8.30
6.30 **Journal régional**
6.35 **Journal des sports**
6.55 **Minute œcuménique**
6.58 et 7.58 **SVP Conseil**
par Dominique Jaccard
7.32 **Le billet**
8.10 **Revue de la presse romande**
8.15 **Le diagnostic économique**
8.38 **Mémento des spectacles et des concerts**
8.40 **Quoi de neuf en Suisse romande**
9.05 **Saute-mouton**
Une production de Janry Varnel
11.05 **SVP Conseil**
12.20 **La pince**
par Emile Gardaz
12.27 **Communiqués**
12.30 **Journal de midi**
Bulletin météorologique
12.45 **env. Magazine d'actualité**
13.30 **Avec le temps**
Une production de Jacques Donzel
18.05 **Journal du soir**
18.15 **Actualités régionales**
18.25 **Sports**
18.30 **Le petit Alcazar**
par Pierre Grandjean et Jean-Claude Arnaudon
19.00 **Titres de l'actualité**
19.05 **env. Les dossiers de l'actualité**
Plus revue de la presse suisse alémanique
19.30 **Le petit Alcazar** (suite)
20.02 **Au clair de la une**
par Robert Burnier
22.30 **Journal de nuit**
22.40 **Petit théâtre de nuit**
Les petits trains de Wolfsburg
d'Anca Visdeï
La lectrice: Danielle Devillers
23.00 **Blues in the night**
par Bruno Durring
0.05-6.00 Relais de Couleur 3

RSR 2

Promotion à 6.58, 7.58, 10.30, 12.58, 13.58, 17.58 et 22.28
0.05-6.00 (s) Relais de Couleur 3
6.00 **Informations**
6.05 **(s) 6-9 avec vous**
Un réveil en musique
7.00 **Informations**
8.00 **Informations**
8.10 **Classique à la carte**
8.15 **Vous avez dit interprète?**
8.58 **Minute œcuménique**
9.00 **Informations**
9.05 **Le temps d'apprendre**
par Véra Florence
L'invité du jour
9.10 **La classe**
Un jeu de Michel Dénériaz
9.20 **Ici et maintenant**
Rubrique d'éducation permanente
9.30 **Regards sur...**
Les rituels du crépuscule (10 et fin)
par Jacques-Ed. Berger
10.00 **Portes ouvertes sur...**
La vie
Que lit-on aujourd'hui?
10.30 **(s) La musique et les jours**
par Pierre Perrin
1. **L'intégrale**
2. **Le piano de...**
12.00 **(s) Musique populaire, grands compositeurs**
Darius Milhaud et la musique provençale
12.30 **Titres de l'actualité**
12.32 **(s) Table d'écoute** (1)
12.55 **Les concerts du jour**
13.00 **Journal de 13 heures**
13.30 **(s) Table d'écoute** (2)
14.00 **La vie qui va...**
15.00 **(s) Suisse musique**
Production Radio suisse romande
C. M. von Weber, F. Schubert, L. van Beethoven, J. Brahms
17.00 **Informations**
17.05 **(s) Hot line**
Rock line
par Gérard Suter
18.00 **Informations**
18.10 **Jazz non-stop**
18.30 **Empreintes**
Des sciences et des hommes
19.20 **Novitads**
19.30 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
20.00 **Informations**
20.02 **(s) Aux avant-scènes radiophoniques**
Le butin
de Joe Orton
Avec: J. Vigny, L. Haag, M. Fidanza, etc.
22.30 **Journal de nuit**
22.40 **env. (s) Scènes musicales**
La petite renarde rusée
Avec: L. Popp, D. Jedlicka, E. Zigmundova et V. Krejcik
24.00 **Informations**
0.05-6.00 (s) Relais de Couleur 3

Beromunster

Informations à 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00
Club de nuit
6.30 **Bonjour**
9.00 **Agenda**
12.00 **Sport**
12.15 **Félicitations**
12.40 **Le rendez-vous de midi**
14.05 **Pages de Cornelius, Wagner, Liszt, Ciazounov, etc.**
15.00 **Tubes hier, succès aujourd'hui**
17.00 **Tandem**
18.30 **Sport**
18.45 **Actualités**
19.30 **Théâtre**
20.30 **Musique populaire**
21.00 **Sport**
22.15 **Hits internationaux**
23.05 **Swing out**
24.00 **Club de nuit**

Monte Ceneri

Informations à 1.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 23.00, 24.00, 1.00
Radio-nuit
6.00 **Premier matin**
8.45 **Radio scolaire**
9.05 **Mille voix**
12.10 **Revue de la presse**
12.30 **Actualités**
13.05 **Feuilleton**
13.30 **Chantons à mi-voix**
14.05 **Radio 2-4**
16.05 **Il Flammiferaio**
18.30 **Chronique régionale**
19.00 **Actualité spécial soir**
Il Suonattuto
22.15 **Voix d'or d'hier et d'aujourd'hui**
23.05 **Dernière heure**
24.00 **Radio nuit**

Bulletin d'abonnement

Le journal de tous pour tous

Amis du NF, transmettez ce bulletin à une connaissance.

Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste, pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour jusqu'au 31 déc. 1983, au prix de **105.–**

Nom: .....

Prénom: ..... *Fils (fille) de:* .....

Adresse exacte: .....

.....

Date: ..... *Signature:* .....

Ce coupon est à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais,* rue de l'Industrie 13, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

SIERRE

Médecin de garde. – Tél. 111

Pharmacie de service. – Lathion, 55 10 74.

Hôpital d'arrondissement. – Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h 30 à 15 h 30 et de 18 h à 19 h 30. En privé, de 13 h 30 à 20 h 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. – Heures des visites: en privé de 10 h à 20 h; en commune de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h; en pédiatrie, de 15 h à 17 h; en maternité de 12 h à 14 h, de 15 h à 16 h et de 19 h à 20 h.

Ambulance. – Pour Sierre, La Souste, Vissoie, Granges, Loèche-les-Bains et Loèche- Ville: tél. 551717, si non-réponse 571151.

Police municipale. – Tél. (027) 55 88 02.

Service dentaire d'urgence pour le week- end et les jours de fête: tél. 111.

Centre médico-social régional. – Hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51. **Soins:** à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 14 h 30. **Consultations pour nourrissons:** sur rendez-vous, de 13 h 30 à 16 h 30, le mardi et le jeudi. **Cours:** «Soins à la mère et à l'enfant». **Service d'aides familiales:** responsable Michelle Fasnacht. **Assistantes sociales:** service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge centre social. **Services spécialisés** (peuvent être atteints au même numéro): service social pour handicapés (AVHPM); Service psycho- social; Ligue valaisanne contre les toxicomanies; Office cantonal des mineurs; Ligue valaisanne contre le rhumatisme; Caritas Valais; Service médico- pédagogique, Erziehungsberatung, tél. 57 11 71.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. – Centre médico-social régional, hôtel de ville, tél. (027) 55 51 51.

Samaritains.– Dépôt d'objets sanitaires, tél. 55 20 72. **Grône** – Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.

CPM, centre de préparation au mariage. – Tél. 55 12 10. Rencontre avec un couple tous les derniers vendredis du mois dès 20 h à la tourelle de l'Hôtel de Ville, entrée ouest, 2e étage.

Centre d'information planning familial. – Mardi et vendredi, de 14 h à 15 h 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence hôtel de ville, bureau Nº 28, entre 8 et 9 h.

Association des mères chefs de famille. – Tél. (027) 55 72 60.

Club des aînés. – Réunion tous les mardis et vendredis, de 14 h à 17 h dans les locaux de l'ASLEC.

Pro Senectute. – Rue Notre-Dame-des-Marais 15, tél. (027) 55 26 28. Permanence: lundi de 14 h 30 à 16 h 30 et sur rendez- vous.

Groupe AA. – Chippis, tél. 55 76 81.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garage sierrois, tél. jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours sierrois. – 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS pannes-accidents.

Pompes funèbres. – Jean Amoos, tél. 55 10 16. Eggs & Fils, tél. 55 19 73 et 55 41 41.

Bibliothèque. – Tél. 55 19 64. Ouverture: chaque lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h 30 à 18 h 30; jeudi de 14 h 30 à 20 h 30; samedi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.

Centre de loisirs et culture Aslec. – Av. du Marché 6-8, tél. 55 65 51. Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 (secrétariat, accueil, informations diverses) et du mardi au samedi de 14 h à 18 h, ainsi que le soir selon horaires particuliers des activités. Centre de coordination et d'information téléphonique socio-culturel 24 heures sur 24 au numéro 55 66 00 (Programme des manifestations). Activités pour jeunes, adultes, troisième âge.

Bibliothèque Aslec. – Ouverture: mardi, de 19 à 21 h; mercredi 17 à 19 h; jeudi 17 h 15 à 19 h 15; vendredi 17 à 19 h; samedi de 15 à 17 heures.

Bibliothèque du Haut-Plateau. – Heures d'ouverture: lundi et mercredi de 15 h à 19 h; samedi de 14 h à 17 h. Tél. 41 72 73.

Dancing La Locanda. – Ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 h ou 4 h suivant la saison, tél. 55 18 26.

Montana. – Dancing Le Mazot, ouvert tous les soirs de 21 h à 3 h. A l'année, orchestres variés. Tél. (027) 41 30 79.

Crans. – Discothèque Whisky-à-Gogo, ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 heures. Tél. 41 12 61.

Garderie canine Crans-Montana. – Cours d'éducation canine tous les jours de 11 h. à 12 h. et de 16 h. à 18 h. Tél. 41 56 92.

Association des taxis sierrois, gare de Sierre, 55 63 63 (jour et nuit).

Taxi Saint-Léonard. – Service jour et nuit, tél. 31 12 69.

SION

Médecin de garde. – Le 111 renseignera.

Pharmacie de service. – Jours ouvrables, de 8 h à 12 h et 13 h 45 à 21 h. Dimanches et fêtes: 9 h à 12 h et 15 h à 21 h. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
lu 18, ma 19: Bonvin, 23 55 88; me 20, je 21: Gindre, 22 58 08; ve 22: Magnin, 22 15 79.

Hôpital régional. – Tél. 21 11 71. Heures de visites, tous les jours de 13 h à 16 h et de 18 h à 19 h 30. Pour les urgences: permanence médicale assurée par tous les services.

Ambulance. – Police municipale de Sion, tél. 21 21 91.

Service dentaire d'urgence. – Tél. 111.

Service vétérinaire d'urgence. – Tél. 111.

Service social de la commune de Sion. – Centre médico-social subrégional Agettes, Salins, Veysonnaz, av. de la Gare 21, 22 86 88/21 21 91. **Soins.** – A domicile, soins au dispensaire médical, ouvert l'après-midi de 14 à 16 heures. **Consultations pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant».** – 23 30 96. Renseignements et inscriptions l'après-midi du lundi au vendredi de 14 à 18 heures. **Assistantes sociales.** – Service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge, 22 86 88. **Service d'aides familiales.** – Appel le matin de 8 à 12 heures, 22 18 61. **Crèche, garderie d'enfants.** – Ouverte de 7 h à 18 h 30, av. de la Gare 21.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. – Centre médico-social régional, rue St-Guérin 3, tél. (027) 23 29 13.

Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, tél. 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Centre de consultation conjugale. – Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez-vous, tél. 22 92 44.

Centre de planning familial. – Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez-vous. Ouvert le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30. Tél. 23 46 48.

Permanence Association des parents de Sion et environs. – L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 13 13.

Garderie. – Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Baby-sitters. – Tél. 22 38 20 et 22 96 63 heures des repas et 22 42 03 matin.

Association valaisanne femmes, rencontres, travail. – Bureau ouvert le mardi de 14 à 18 heures, documentation à disposition. Entretiens avec notre conseillère en orientation professionnelle. Rue de la Porte-Neuve Nº 20, 1er étage, tél. 22 10 18.

Association des mères chefs de famille. – Tél. (027) 23 28 92.

Pro Juventute. – 20, rue de la Porte-Neuve, tél. 22 60 60 ou 38 22 34.

Pro Senectute. – Rue des Tonneliers 7, tél. (027) 22 07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.

Groupe A.A. – Réunion le mardi à 20 h 30, Saint-Guérin 3, au-dessus du parking. **Croix d'or.** – Centre d'accueil, bâtiment du service social, chaque vendredi 20 h.

A l'écoute (la main tendue). – Difficultés, problèmes, angoisses, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.

Auto-secours sédunois, dépannage accidents. – 24 heures sur 24, tél. 23 19 19.

Auto-secours des garagistes valaisans, dépannages mécaniques: 24 heures sur 24 – (du vendredi à 18 h au vendredi suivant à 18 h) Garage Kaspar S.A., Sion jour et nuit, 22 12 71

Service de dépannage du 0,8‰. – Téléphone 22 38 59.

Dépannage installations frigorifiques. – Val-Frigo-Technic, Martigny: (026) 2 57 77; Sion: (027) 23 16 02; Monthey: (025) 71 72 72.

Pompes funèbres. – Barras S.A., téléphone 22 12 17; Max Perruchoud, téléphone 58 22 70. Vœffray 22 28 30.

Bibliothèque municipale. – Ouverte mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 h 30 à 19 h.

Bibliothèque des jeunes. – Lundi, mercredi et vendredi: 9 h 30 à 11 h 30 et 14 h à 18 h.

SPIMA, Service permanent d'informations sur les manifestations artistiques, tél. 22 63 26.

Consommateur-information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h.

Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing Le Gallon: – Ouverture tous les soirs de 22 h à 3 h ou 4 h suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing-discothèque La Matze. – Ouvert jusqu'à 3 h. Dimanche dès 16 h: disco dansant, tél. 22 40 42.

Haute-Nendaz. – Dancing Lapin-Vert: ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 h, sauf le lundi.

Nendaz-Station. – Dancing Le Negresco ouvert tous les soirs de 22 h à 3 h.

SRT Valais. – Tél. (027) 22 30 66. Un répondeur automatique enregistre vos communications. Le secrétariat, rue de la Tour 14, est ouvert le mercredi de 16 à 18 heures.

Centre sportif Sion (piscines et patinoire). – Tél. (027) 22 45 68/69. Heures d'ouverture de la piscine couverte : du lundi au vendredi, de 8 h à 21 h; samedi, de 8 h à 19 h; dimanche et jours fériés, de 10 h à 19 h. Cours de natation, plongeon et sauvetage.

Châteauneuf-Conthey. – Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée.

OJ du CAS. – Sortie au Mont-Vélan les 23 et 24 avril. Inscription chez Kami au 032 / 23 59 72 jusqu'au jeudi soir.

MARTIGNY

Médecin de service. – Tél. au N° 111.

Pharmacie de service. – Tél. au N° 111.

Hôpital. – Heures des visites chambres communes de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h; privées de 13 h 30 à 20 h.

Ambulance officielle. – Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Service dentaire d'urgence. – Tél. au 111.

Service médico-social subrégional. – Rue de l'Hôtel-de-Ville, tél. 2 11 41. Permanence du lundi au vendredi de 14 à 15 h.

Service social pour les handicapés phy- siques et mentaux. – Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, télé- phoner (026) 2 43 54 et 2 43 53.

Centre de planning familial. – Avenue de la Gare 38, tél. 2 66 80.

Service d'aides familiales du Centre MSR. – Région de Martigny, Martigny-Croix, Bovernier, Salvan et Finhaut: s'adresser à Mme Philippe Marin, infirmière, chemin Surfrête 7, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures. – **Région de Fully:** s'adresser à Mme Christine Carron, la Forêt à Fully, tél. 5 44 75.

Centre femmes Martigny. – Rencontre, aide, échange, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque. Tél. (026) 2 51 42.

Association des mères chefs de famille. – Tél. 2 32 45 – Réunion le premier mercredi de chaque mois, dès 20 h 15, au Centre femmes, av. du Grand-Saint-Bernard 4.

Pro Senectute. – Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphone (026) 2 25 53. Permanence: mardi de 9 à 11 heures et sur rendez-vous.

Repas à domicile et bénévolat: tél. (026) 2 25 44. Lundi, mercredi et vendredi, de 8 h à 9 h 30. Jusqu'à la fin de l'année, projection, tous les dimanches à 17 heures, du spectacle audio-visuel «Martigny, ville d'accueil, ville de passage».

A.A. – Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h 30, local Notre-Dame-des- Champs Nº 2. Tél. (026) 2 11 55, 5 44 61 et 8 42 70.

Groupes alcooliques anonymes «Octodure». – Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h 30, SOS, tél. 2 49 83 et 5 46 84.

Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT): problèmes drogue et alcool. 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, Martigny. Permanence tous les matins. Tél. 2 30 31 et 2 30 00.

Pompes funèbres. – Ed. Bochatay, téléphone 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52. **ACS.** – E. Bourgos, dépannage (jour et nuit) tél. (026) 8 22 22.

Service dépannage. – R. Granges et Cie, carrosserie du Simplon, 2 26 55, 2 34 63.

Bibliothèque municipale. – Mardi de 15 à 17 h, mercredi de 15 à 17 h et de 19 h 30 à 20 h 30; vendredi de 15 h à 18 h 30, samedi de 15 à 17 h.

Fondation Pierre-Gianadda. – Musée archéologique, musée de l'automobile. Exposition André Raboud, sculptures. Au foyer: André Evrard, peintures. Jusqu'au 29 mai. Ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 13 h 30 à 18 h.

CAS. – 23 et 24 avril: sortie à l'Alphubel. Départ samedi 23 à 14 h place du Manoir. Inscriptions chez Jacques Berguerand, tél. 2 57 65.

SAINT-MAURICE

Médecin de service. – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.

Pharmacie de service. – Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17, app. 65 22 05.

Ambulance. – Tél. (025) 71 62 62 et (026) 2 24 13.

Service dentaire d'urgence. – Pour le week- end et les jours de fête, tél. 111.

Service médico-social du district. – Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.

Garderie d'enfants. – Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 heures dans une classe d'école primaire.

Taxiphone. – Service jour et nuit, téléphone 71 17 17.

Samaritains. – Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, 65 23 39. Exercices: deuxième mardi de chaque mois, dès 20 heures.

SOS - Dépannage jour et nuit, pannes et accidents. – Garage Addiks, tél. 65 13 90. Garage de la Cascade, E. Bourgos, tél. 8 22 22.

Pompes funèbres. – Albert Dirac, téléphone 65 12 19. François Dirac, 65 15 14.

Bibliothèque cantonale. – Ouverture: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 à 18 h; mercredi et samedi de 14 à 17 h.

ODIS. – Ouverture: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 à 18 h; mercredi de 14 à 17 h.

MONTHEY

Médecin. – Service médical de garde tout au long de la semaine, tél. 71 11 92.

Pharmacie de service. – Raboud (r. du Midi), 71 33 11

Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de service est ouverte de 9 h 30 à 12 h et de 17 h à 19 h.

Hôpital. – Tél. (025) 70 61 11; heures des visites, tous les jours: chambres communes 13 h 30 à 15 h 30, 18 h à 19 h; chambres privées de 13 h 30 à 19 h.

Centre médico-social. – Place Centrale 3, tél. 71 69 71.

Samaritains. – Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. – Tél. 71 62 62.

Service dentaire d'urgence. – Pour le week- end et les jours de fête, appeler le 111.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. – Villa des Ifs, avenue de France 37, tél. (025) 71 77 71.

CIRENAC.– Planning familial, consultations conjugales, place Centrale 3, Monthey, tél. 71 66 11.

Association des mères chefs de famille. – Tél. (025) 71 59 65.

Pro Senectute. – Avenue du Simplon 8, tél. (025) 71 59 39. Permanence: mardi de 14 à 16 heures et sur rendez-vous. Bénévolat: repas chauds à domicile – Tél. 71 39 29, 71 28 53 ou 70 61 61.

Groupe AA. – Séance: lundi à 20 h 30, Maison des jeunes, 1er étage, c.p. 137, tél. (025) 71 37 91 et 71 54 41.

Pompes funèbres. – Maurice Clerc, téléphone 71 62 62; J.-L. Marmillod, 71 22 04; Antoine Rithner, 71 30 50.

Taxis de Monthey. – Service permanent, station pl. Centrale, tél. 71 14 84 et 71 41 41.

Taxiphone. – Service jour et nuit, tél. 71 17 17.

Dépannage. – Jour et nuit: tél. 71 43 37.

Dancing Treize-Etoiles. – Ouvert jusqu'à 3 heures. Fermé le dimanche.

Dancing discothèque Dilan's. – Téléphone (025) 71 62 91. Ouvert tous les soirs de 22 heures à 3 heures.

Bar Le Corso. – Ouvert jusqu'à 24 h.

Centre fitness du Chablais. – Téléphone (025) 71 44 10, piscine chauffée, sauna, solarium, gymnastique. Ouvert de 8 à 21 h.

Val-d'Illiez. – Galerie Grange-aux-Sapins, ouverte je, ve, sa et di de 14 h à 18 h, tél. (025) 77 13 65.

BEX

Médecin et pharmacie de service. – Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.

Pharmacie Centrale. – 63 16 24 (sur ordonnance).

Hôpital de Bex. – Tél. 63 12 12.

Police. – Tél. 63 23 21 ou 117.

Service du feu. – Tél. numéro 118.

Taxiphone. – Service jour et nuit, tél. 71 17 17.

Musée de Bex. – Rue du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 14 16.

AIGLE

Médecin et pharmacie de service. – Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.

Police. Téléphone Nº 117.

Ambulance. – 26 27 18.

Service du feu. – Téléphone Nº 118.

VIÈGE

Pharmacie de service. – di 17: Burlet, 46 21 25.

Service dentaire d'urgence. – Pour le week- end et les jours de fête, tél. Nº 111.

BRIGUE

Pharmacie de service. – di 17: Dorf Naters, 23 41 44.

Service social pour les handicapés phy- siques et mentaux. – Spitalstrasse 1, tél. (028) 23 35 26 / 23 83 73.

Alcooliques anonymes. – Mercredi dès 20 h 15, Rohnesandstrasse 6, tél. 23 43 05, 23 43 21 et 23 62 46. Naters, tél. 23 80 42.

Dépôt de pompes funèbres. – André Lambrigger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. – Tél. (022) ou (031) 140.

météo

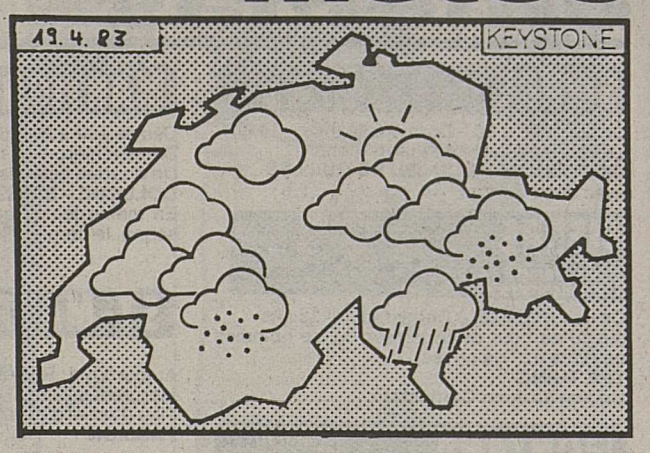

A choisir entre foehn et pluie...

Ouest, nord-ouest et sud: très nuageux avec des averses (neige vers 1500 à 1700 m). 11 à 15 degrés. Fort vent du sud.

Valais, centre et est: nébulosité changeante, éclaircies de foehn. Quelques pluies locales sont possibles. 15 à 20 degrés.

Evolution: même temps pour mercredi et jeudi. A choisir entre foehn et pluie, beaucoup préfèrent cette dernière...

A Sion hier: ciel changeant de foehn (faible et irrégulier), quelques gouttes vite évaporées, 17 degrés. A 14 heures: 3 (très nuageux) au Säntis, 11 (très nuageux) à Locarno, 14 (beau) à Zurich et (très nuageux) à Berne, 17 (très nuageux) à Bâle et (beau) à Genève, 3 (pluie) à Londres, 12 (pluie) à Milan, 14 (pluie) à Paris, 16 (beau) à Athènes, 18 (très nuageux) à Malaga, 19 (peu nuageux) à Palma, 20 (beau) à Hambourg.

L'ensoleillement en mars 1983: Corvatsch (GR) 196 heures, Locarno-Monti 178, Sion coteau 165 (80%), Säntis et Viège 163, Lugano 159, Sion aérodrome et Samedan 155, Nyon 150, Montana-Crans 149 (77%), Genève 148, Neuchâtel 145 heures.

Vient de paraître...

Augustin Fontannaz

Le Sourire de la Révolte

Au-delà des mots aussi trompeurs que révélateurs de La Poudre de sourire, *Augustin Fontannaz recherche la vérité du personnage que fut Marie Métrailler...*

Un volume de 160 pages paru aux Editions de la Matze S.A.

Vente en librairie et dans les kiosques Naville

LA MATZE S.A. - SION

L'aide Coop aux régions de montagne

BÂLE (ATS). – Pour la première fois, le résultat de la collecte de l'année dernière du parrainage Coop a dépassé le million, malgré la situation économique défavorable. Ainsi qu'il en a été fait part à Bâle, lors de l'assemblée générale de l'organisation d'entraide pour les régions de montagne, la contribution des quelque 15 000 donateurs permettra de réaliser plus de 150 interventions urgentes dans les régions de montagne. Font partie des bienfaiteurs les sociétés et entreprises de production Coop, des sections de la fédération des coopératrices, des livreurs, des sections du Rotary-Club, des communes et des paroisses, des associations, des organisations et des membres individuels.

1843 chômeurs à Neuchâtel

NEUCHÂTEL (ATS). – On comptait 1843 chômeurs complets dans le canton de Neuchâtel à fin mars 1983, contre 1757 à fin février 1983 et 698 à fin mars 1982. Le nombre de chômeurs partiels était respectivement de 4561 à fin mars 1983, 4232 à fin février 1983 et 4309 à fin mars 1982.

Donnez du sang sauvez des vies

BOURSE DE BÂLE

Actions: tendance favorable

Tandis que le marché hors bourse, dans son ensemble, était bien tenu (Baby-Roche était en perte de 25 francs), les actions cotées ont poursuivi leur tendance positive de la semaine précédente. Dans le secteur bancaire, seul le titre BPS a manifesté quelque peine.

Dans les financières, l'action Pargesa a été traitée très activement, à des cours d'ailleurs inchangés. Pirelli P a eu un dégagement de 4 francs. Les titres d'assurances Helvetia BP et Winterthur N ont avancé chacun de 10 francs.

Dans le domaine industriel, les actions Nestlé ont réagi à l'augmentation de dividendce, en avançant de 80 francs pour le titre P et de 50 francs pour le titre N.

Les chimiques ont connu généralement un bon marché. Von Roll a rétrogradé de 5 francs.

Les obligations ont connu des cours favorables.

Bourse de Zurich: fermée ce jour.

LA TENDANCE

PARIS: soutenue.
La bourse a été influencée positivement par la hausse de Wall Street. Elf gagne 9 FF à 154 à la suite des bonnes nouvelles concernant le bénéfice net de la société.

FRANCFORT: en hausse.
L'indice de la Commerzbank a atteint un nouveau sommet à 931.4 points contre 922 la veille.

AMSTERDAM: irrégulière.
Le renforcement du taux d'intérêt hollandais influence les cours de manière négative.

BRUXELLES: en hausse.
Dans un volume d'échanges assez actif, les actions belges ont gagné du terrain.

MILAN: en baisse.
Dans une atmosphère relativement animée, la cote lombarde a montré quelques signes de faiblesse.

LONDRES: irrégulière.
Après une ouverture ferme, les valeurs évoluent sans tendance déterminée dans un marché modéré.

CHANGES - BILLETS

France	27.—	29.—
Angleterre	3.10	3.30
USA	2.—	2.10
Belgique	4.05	4.30
Hollande	73.50	75.50
Italie	13.25	15.25
Allemagne	83.—	85.—
Autriche	11.80	12.10
Espagne	1.40	1.65
Grèce	2.—	3.—
Canada	1.61	1.71
Suède	26.50	28.50
Portugal	1.70	2.50
Yougoslavie	2.—	3.—

PRIX DE L'OR (Icha n.c.)

Lingot	29 000.–	29 250.–
Plaquette (100 g)	2 900.–	2 940.–
Vreneli	190.–	205.–
Napoléon	183.–	198.–
Souverain (Elis.)	207.–	222.–
20 dollars or	1 125.–	1 220.–

ARGENT (Icha n.c.)

Le kilo	805.–	825.–

Bourse de Bâle

Suisse	15.4.83	18.4.83
Brigue-V.-Zerm.	98 of	96
Gornergratbahn	950 of	920 d
Swissair port.	807	815
Swissair nom.	685	685
UBS	3370	3390
SBS	324	325
Crédit Suisse	1975	1980
BPS	1405	1405
Elektrowatt	2670	2680
Holderb. port	698	700
Interfood port.	5625	5600
Motor-Colum.	540	535
Oerlik.-Bührle	1400	1420
Cie Réass. p.	7200	3240
W'thur-Ass. p.	3040	3035
Zurich-Ass. p.	17350	17450
Brown-Bov. p.	1170	1180
Ciba-Geigy p.	1835	1850
Ciba-Geigy n.	796	803
Fischer port.	575	580
Jelmoli	1515	1510
Héro	3025	3050
Landis & Gyr	1260	1255
Losinger	455 of	—
Globus port.	2800	2800 of
Nestlé port.	4000	4065
Nestlé nom.	2545	590
Sandoz port.	5175	5175
Sandoz nom.	2025	2030
Alusuisse port.	608	610
Alusuisse nom.	201	204
Sulzer nom.	1860	1830
Allemagne		
AEG	44.25	45.25
BASF	125	126
Bayer	115.50	115.50
Daimler-Benz	442	448
Commerzbank	135	134
Deutsche Bank	273	278
Dresdner Bank	145	145 of
Hoechst	123.50	123.50
Siemens	284	286
VW	147.50	146.50
USA		
Amer. Express	139.50	139
Beatrice Foods	55	54
Gillette	103	100 d
MMM	163	162.50
Pacific Gas	65.25	64.25
Philip Morris	131	136
Phillips Petr.	71.75	71.75
Schlumberger	89.25	86.75

	15.4.83	18.4.83
AKZO	44.25	44.50
Bull	11.50	11
Courtaulds	3.10	3.10 of
De Beers port.	17.25	17.50
ICI	13.50	13.50
Philips	35.25	35.50
Royal Dutch	86.25	85.75
Unilever	166	—
Hoogovens	16.50	—

BOURSES EUROPÉENNES

	15.4.83	18.4.83
Air Liquide FF	484	479.50
Au Printemps	123.80	125
Rhône-Poulenc	—	—
Saint-Gobain	—	—
Finsider Lit.	55	57
Montedison	130.50	126.50
Olivetti priv.	2800	—
Pirelli	1620	1571
Karstadt DM	278	277
Gevaert FB	2170	2165

FONDS DE PLACEMENT (HORS COTE)

America Valor	462.25	472.25
Anfos 1	145	145.25
Anfos 2	121.50	121.50
Foncipars 1	2445	2465
Foncipars 2	1230	1240
Intervalor	60	61
Japan Portfolio	567.25	587.25
Swissvalor	229.75	232.75
Universal Bond	69.50	70.50
Universal Fund	85	86
Swissfonds 1	500	510
AMCA	—	—
Bond Invest	—	—
Canac	100	101
Espac	57.35	57.75
Eurit	—	—
Fonsa	105	106
GErmac	99	99.75
Globinvest	73	73.50
Helvetinvest	103	104
Pacific-Invest	124	124.50
Safit	580	585
Simma	213.50	214.50
Canada-Immob.	—	—
Canasec	—	—
CS-Fonds-Bds	—	—
CS-Fonds-Int.	—	—
Energie-Valor	—	—
Swissimmob. 61	—	—
Ussec	—	—
Automat.-Fonds	86.25	87.25
Eurac	309.50	311.50
Intermobilfonds	—	—
Pharmafonds	196	197
Poly-Bond int.	68.80	69.30
Siat 63	1250	1260
Valca	72.50	74

BOURSE DE NEW YORK

	15.4.83	18.4.83
Alcan	30⅜	30½
Amax	24	24⅛
ATT	66¾	67⅝
Black & Decker	17½	17⅛
Boeing Co	41¼	40⅞
Burroughs	44⅞	44½
Canada Pac.	38¼	38
Carterpillar	43⅝	44
Coca Cola	55	55
Control Data	49¾	51½
Down Chemical	30	29⅞
Du Pont Nem.	43⅞	43½
Eastman Kodak	81⅝	83⅛
Exxon	33	33⅜
Ford Motor	44	44½
Gen. Electric	108¾	111
Gen. Foods	64	63⅝
Gen. Motors		
Gen. Tel.	44	43¾
Gulf Oil	33½	33⅝
Good Year	30⅞	31¼
Honeywell	96¼	100½
IBM	110	112⅛
Int. Paper	52⅛	52⅛
ITT	38	38¼
Litton	64⅛	64½
Mobil Oil	29⅜	29⅜
Nat. Distiller	27	27½
NCR	112⅛	118⅛
Pepsi Cola	35½	35⅝
Sperry Rand	35¼	35¼
Standard Oil	44½	44⅛
Texaco	34	34¼
US Steel	22⅞	23
Technologies	72	73¾
Xerox	41	42½

Utilities	126.48	(+ 0.42)
Transports	529.78	(– 0.16)
Dow Jones	1183.20	(+11.90)

L'ACTUALITÉ FÉDÉRALE

Par Monique Pichonnaz

TRANSPORTS PUBLICS

LOI UNIFORME

Moderniser et rassembler les dispositions concernant les transports publics, tels sont les buts du projet publié hier dans le message adressé aux Chambres. Nous en avions déjà parlé lors de l'approbation par le Conseil fédéral en février dernier. Mais aujourd'hui, l'obscurité laissée à ce moment-là sur la liberté tarifaire s'éclaircit. Tout comme les autres transports publics, les CFF n'auront plus à soumettre leurs modifications de tarifs à l'Office fédéral des transports, sauf pour ce qui touche le trafic régional des voyageurs.

A l'exception de la voie aérienne, tous les transports publics seront régis par une même loi. Celle-ci remplace la loi sur les chemins de fer et bateaux et divers arrêtés en la matière. Elle constitue une application partielle de la conception globale des transports, contribue à améliorer l'autonomie des entreprises et élimine diverses anomalies juridiques. Afin que l'ordonnance d'exécution ne répète pas ce que la loi contient déjà, cette dernière mentionnera également les dispositions fondamentales des divers contrats de transports.

Liberté tarifaire

Contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la conférence de presse du 23 février, à l'exception du trafic régional voyageurs, les CFF bénéficieront aussi de la liberté tarifaire. Ainsi, tous les transports publics gagnent en autonomie. Ils ne devront plus soumettre leurs modifications de prix à l'Office fédéral des transports. Si le projet est accepté, cet office interviendra uniquement lorsque des plaintes seront déposées contre des tarifs abusifs.

«La Conférence commerciale des entreprises de transports intéressées au trafic» ne donnera plus son avis sur les prix; son rôle spécifique concernera le dialogue avec les intéressés.

Modifications du projet en bref

OBLIGATION DE TRANSPORTER

Maintenue tant par la nouvelle loi que le mandat des CFF. Seuls les téléphériques restent libres.

SUPPRESSION DES GARES

Procédure simplifiée car l'autorisation de l'Office fédéral ne sera plus requise: l'assentiment des communes suffira. La suppression totale d'une desserte est rare. Dès que le trafic tombe en dessous d'une certaine rentabilité et que le personnel n'a plus assez de travail, l'entreprise reporte des prestations sur la gare la plus proche pour diminuer les coûts.

SERVICE DIRECT

Les entreprises offrent à l'usager qui doit emprunter plusieurs réseaux un seul et unique contrat (tarifs, billets et documents de transports).

RESQUILLEURS

Le voyageur sans billet valable ou utilisant abusivement un abonnement sera puni plus sévèrement.

RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES

En cas de dommages, la responsabilité de la preuve de l'usager sera plus importante.

DROIT INTERNATIONAL

L'harmonisation avec le droit international en la matière est garantie.

Informateurs compétents, s'il vous plaît!

Permettez à l'observateur des affaires fédérales de se poser quelques questions sur la compétence des informateurs. Lorsque ce projet a été approuvé en février par le Conseil fédéral, le directeur de l'Office fédéral Fritz Burki avait assuré que la liberté tarifaire ne concernait pas les CFF. Certes, ces phrases étaient très embrouillées, mais elles étaient tout de même affirmatives. Ayant eu vent que seul le trafic régional voyageurs faisait exception, certains journalistes se sont renseignés au département. Ici c'était un bel imbroglio: «Oui», «Non», «Je ne sais pas.»

Mais la plus belle réponse a été donnée par Claude Mossu, vice-directeur de l'Office fédéral: «Je n'ai pris le train de cette loi qu'en cours de route, je ne peux donc pas vous renseigner. Il faut vous adresser ailleurs et je lirai l'information demain dans le journal.»

Bonne réponse! Quand on ne sait pas, on n'affirme pas! Mais ce même vice-directeur, une heure plus tard, donnait une interview à la radio, dans laquelle il disait que la liberté tarifaire ne concernait pas les CFF. Alors ou on sait, ou on ne sait pas, mais en tout cas on ne va pas faire la vedette à la radio. Avec des erreurs, surtout quand on occupe un poste de cette importance.

Le lendemain, pratiquement toute la presse, s'étant basée sur les explications de M. Burki, donnait une fausse information. Dès lors, le responsable des relations avec les journalistes estimait qu'un communiqué serait utile pour rectifier. Inutile de préciser que celui- ci n'a jamais paru, on ne désavoue pas la direction d'un office! Voilà qui est regrettable! La politique des prix est importante. Comme les Chambres devront traiter du projet, il est indispensable que le public sache exactement de quoi il retourne. En l'occurrence, il ne s'agit pas d'une banalité car les CFF ne transportent pas uniquement des voyageurs régionaux, mais des marchandises, des voitures, du courrier, etc.

Alors, Messieurs des départements, envoyez-nous des personnes compétentes et comprenez notre étonnement de voir des directeurs qui ne connaissent pas ce que leur projet de loi contient.

Monique Pichonnaz

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTION CANTONALE DES FINANCES

Affaires pénales et civiles Dommage subi par l'Etat 3,3 millions de francs

(x.j.). – Conformément aux dispositions de la loi sur la gestion et le contrôle administratifs et financiers du canton (LGCAF) du 24 juin 1980, l'Inspection cantonale des finances a établi son rapport annuel d'activité à l'intention du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Ses auteurs, dans un préambule, relèvent les principaux domaines soumis au contrôle de l'Inspection cantonale des finances.

Quelles sont les principales constatations formulées par notre organe administratif supérieur de contrôle que dirige M. André Arlettaz?

Institutions subventionnées

Certaines d'entre elles manifestent encore quelques réticences lors de la remise des pièces nécessaires au contrôle et ne portent pas une attention suffisante au contrôle interne.

Les conventions entre l'Etat et les établissements subventionnés tardent à être signées.

Contrôle des services de l'Etat

Sur 119 prises de caisse, seules cinq erreurs de faible importance ont été constatées.

Contrôle des établissements et offices cantonaux

L'Inspection des finances constate que la comptabilité des établissements d'Etat donne satisfaction, dans l'ensemble. Deux faits à signaler cependant: la déficience des caisses enregistreuses des registres fonciers et les insuffisances du système comptable adopté par les tribunaux

Contrôle formel préalable de la dépense

Afin d'éviter des paiements erronés ou indus, l'Inspection des finances demande aux services chargés de ce travail d'exercer un contrôle plus rigoureux. Trop d'erreurs ont été constatées, provoquant des retards dans les règlements.

Affaires pénales et civiles

Sur ce point précis, le rapport annuel contient les précisions suivantes:

«La collaboration aux affaires pénales et civiles ne s'est guère ralentie en 1982. Certes, des dix affaires pénales en cours en 1981, deux seules subsistent; pour les autres, les jugements sont entrés en force et tous les recours ont été rejetés.

»En revanche, dix procès civils sont pendants; l'Inspection des finances a fourni une volumineuse argumentation pour l'édition des mémoires, a participé aux auditions, aux confrontations en justice, ainsi qu'aux débats préliminaires, finals ou à des appels.

»Sur l'ensemble du dommage subi par l'Etat, estimé à 3,3 millions de francs, une somme de 1 473 000 francs a été encaissée ou récupérée d'une autre manière. En outre, de nombreux séquestres attendent la fin des causes pour déployer leurs effets.»

Le rapport 1982 de l'Inspection des finances contient en définitive plus de points positifs que de remarques négatives et souligne l'effort consenti par les institutions et services pour se conformer aux lois et règlements en vigueur.

COMPTES DU MÉNAGE CANTONAL 1982

Corriger la tendance...

Le compte financier de 1982 de l'Etat du Valais a bouclé par un excédent de dépenses de 58,1 millions de francs pour un total de dépenses de 957,2 millions de francs et un total de recettes de 899,1 millions. Bien que cet excédent conduise à un endettement atteignant 502 millions de francs, la dette étatique globale a pu être maintenue dans le cadre de l'endettement fixé par la planification, grâce aux résultats équilibrés des exercices 1979 et 1980.

Hier, la presse était conviée à prendre connaissance de l'état de santé des financnes cantonales, des finances présentées par le chef du département M. Hans Wyer, assisté de son chef de service M. König et de M. Salamin. En deuxième partie de la matinée, M. Wyer avait invité M. Jean Actis à commenter les travaux de la commission extraparlementaire qui prépare actuellement la révision partielle de la loi fiscale, commission qu'il préside d'ailleurs (voir l'analyse de Roger Germanier).

Ainsi, au chapitre des finances, on enregistre un excédent de dépenses de 58,1 millions de francs, le plus fort que l'on ait connu depuis l'année 1976 (44 millions); l'an dernier, cet excédent se montait à 29 millions.

Mais cet excédent doit être analysé à la lumière de trois facteurs qui ont influencé ce déficit. D'une part il est la conséquence des mesures d'économie de la Confédération (20 à 25 millions qui sortent ainsi de la caisse d'Etat); d'autre part il faut tenir compte du manque à gagner dû à la correction de la progression à froid (20 millions) ainsi que du renchérssement (chaque 1% du renchérissement équivaut à 3 millions de francs. Ainsi, pour 6% par exemple, cela représente 18 millions de francs). Ces trois facteurs marqueront donc chaque année plus ou moins dans la même proportion les finances cantonales.

Quant à la marge d'autofinancement qui était encore de 100% au début de la période de planification 1979-1982, elle s'est considérablement amenuisée les trois années suivantes pour passer à 94% en 1980 puis à 79% en 1981 et à 52% en 1982.

Dépenses du personnel: inférieures aux prévisions

Les dépenses nettes du personnel ont passé de 157,2 millions de francs en 1981 à 170,4 millions en 1982 soit une augmentation de 8,3%. Grâce à un renchérissement effectif (5,7%) inférieur à celui prévu, ainsi qu'à une compensation rétroactive partielle du renchérissement, les dépenses du personnel ont été inférieures de 4,3 millions au montant budgétisé. Nous donnons ci-dessous un tableau explicatif (en milliers de francs) de la répartition des dépenses de personnel qui situe mieux ainsi dans l'opinion publique la proportion exacte de chaque catégorie de personnel.

	Compte 1982	%	Budget 1982	%	Compte 1981	%
Administration judiciaire	7 671	4,6	7 761	4,4	7 135	4,6
Administration centrale	53 704	31,5	55 493	31,8	48 922	31,1
Corps de police	23 650	13,9	23 886	13,7	21 562	13,7
Traitements du personnel enseignant de l'Etat	38 342	22,5	39 445	22,6	34 802	22,1
Etablissements hospitaliers	15 036	8,8	14 639	8,4	13 874	8,8
Autres établissements et domaines	17 290	10,1	18 014	10,3	16 959	10,8
Entretien des routes	14 666	8,6	15 465	8,8	13 955	8,9
Charge du canton	170 359	100	174 703	100	157 209	100
Traitements du corps enseignant communal	133 591	100	133 971	100	124 886	100
Part des communes et de tiers	41 227	30,9	41 393	30,9	39 992	32
Part du canton	92 364	69,1	92 578	69,1	84 894	68

Un impératif: corriger la tendance aux déficits

Ainsi, en conclusion, le compte de l'Etat 1982 reflète les modifications de tendance à l'aggravation des déficits, une tendance que le gouvernement va corriger selon les lignes directrices et le plan financier pour la période 1983-1986. Le Conseil d'Etat a proposé des mesures appropriées dans le cadre de la planification quadriennale, mesures qui ont encore été renforcées par les six motions d'économie déposées au Parlement en novembre. Ce mesures actuellement en préparation seront appliquées progressivement. Elles concernent pour l'essentiel les trois éléments suivants que M. Wyer a commentés: **«D'une part des efforts durables sont nécessaires dans le domaine des dépenses, dépenses courantes qui doivent être endiguées (le personnel notamment) alors que les investissements doivent être soumis à un ordre de priorité très strict. D'autre part en ce qui concerne les relations financières avec la Confédération, il faut veiller à ce qu'aucun transfert de charge supplémentaire ne vienne encore grever le ménage financier du Valais. Enfin lors de la révision de la loi fiscale, il convient de maintenir les recettes d'impôts au niveau de celles que procure la législation actuelle aux cantons et aux communes afin que les tâches qui leur sont dévolues puissent être exécutées»**, a notamment relevé M. Hans Wyer.

Danièle Delacrétaz

La verrée d'Achille...

UNTEREMS (lt). – Le village se situe à une demi-douzaine de kilomètres au-dessus de Tourtemagne: 150 habitants, autant de têtes de petit et gros bétail, un peu d'agriculture et de l'occupation en plaine, à Chippis et Steg notamment. L'Alusuisse y a également installé une de ses centrales électriques. Du point de vue territoire, avec ses 128 hectares, c'est la plus petite commune du Haut-Valais. La «reine» du canton réside également là-haut: c'est bien sûr de *Bandit* de M. Meinrad Jerjen qu'il s'agit. Incomparable lutteuse, admirée par les spécialistes en la matière, crainte par ses concurrentes. C'est Achille qui m'a appris tous ces détails et bien d'autres encore. Mais qui est Achille?

Agé de 36 ans, Achille Vanhees est d'origine belge. Il habite chez nous depuis novembre 1969, soit bientôt quatorze ans. Claviste au *NF*, il ne s'est pas seulement familiarisé avec la technique moderne de l'imprimerie. Il s'est aussi attaché, profondément, à son pays d'adoption. A un point tel qu'il est devenu Valaisan à part entière. Par l'intermédiaire de son ami le chanoine Emile Tscherrig, la bourgeoisie d'Unterems l'a accueilli parmi les siens. Comme le veut la tradition, la réception officielle, tenue dimanche après midi avec simplicité et grandeur tout à la fois, s'est déroulée avec la participation des autorités et des bourgeois et bourgeoises du lieu.

La famille du nouvel élu a été saluée par le président Remo Amacker qui a dit le plaisir de ses administrés de participer à la manifestation. M. Hermann Imboden, chef du Service cantonal des registres, et le chanoine Emile Tscherrig ont également contribué à la réussite de la rencontre. Achille Vanhees enfin, accompagné de son épouse Louisella, de son fils Patrick, de son beau-père Joseph Gagliardi de Martigny et de sa belle-sœur Carmen, s'est exprimé en allemand pour remercier les bourgeois et dire à son tour sa joie de faire partie désormais de la communauté et d'offrir la verrée générale accompagnée de la traditionnelle assiette valaisanne, dans une ambiance très détendue.

Bon vent donc à l'ami Achille ainsi qu'aux siens sous la bannière aux treize étoiles. Que celles-ci lui portent toujours bonheur.

M^me^ et M. Achille Vanhees avec leur fils Patrick, entourés de MM. Hermann Imboden et Joseph Gagliardi.

ADHÉREZ
OU
SOUTENEZ
L'action valaisanne
SOLIDARITÉ
VALAIS–POLOGNE

Cours de vente pour chefs et cadres d'entreprise

L'économie mondiale se trouve confrontée à des problèmes conjoncturels qui ont modifié de façon durable et importante les données économiques fondamentales.

La recherche de marchés ou de nouveaux débouchés devient difficile. Ce phénomène mondial touche également notre pays et notre canton.

Le Centre valaisan de perfectionnement des cadres, de par son but, se doit d'aider les responsables des entreprises valaisannes à faire face à cette nouvelle orientation de l'économie.

Il organise, à cet effet, **un cours de vente** pour chefs et cadres d'entreprises. Ce séminaire, qui se déroulera les **jeudi 5 et vendredi 6 mai 1983, à Sion,** a comme prétention de donner aux responsables de nos entreprises les principes de base pour connaître le marché et réussir la commercialisation de leurs produits et services.

Au programme:

Jeudi 5 mai 1983:
- la place à donner à l'action commerciale;
- les aspects fondamentaux de la vente;
- marketing et PME;
- diagnostic rapide de la capacité commerciale de chaque entreprise;
- se faire connaître et apprécier;
- importance du choix de la cible.

Vendredi 6 mai:
- comment attaquer le marché (publicité, promotion, vente);
- choix du canal de distribution;
- stratégie de vente;
- déroulement d'un entretien de vente;
- comment valoriser vos produits.

Le secrétariat du Centre valaisan de perfectionnement des cadres est à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire,tél. (027) 22 75 75.

CONSTRUIRE – R

DUKO

Votre partenaire pour les économies d'énergie

* Brûleurs à mazout et à gaz
* Générateurs d'air chaud - Aérothermes
* Accumulateurs multi-énergies - Boilers
* Fourneaux à huiles usées
* Réservoirs prismatiques à mazout
* Réservoirs cylindriques à mazout et à essence
* Bacs de rétention en acier

Service d'entretien et dépannage des brûleurs toutes marques 24 h sur 24 par nos monteurs spécialisés

Stations-service en Valais:
Saxon Henri Magnin, 026/6 28 30
Bovernier Luc Rebord, 026/2 40 37
Baar-Nendaz Raynald Frioud, 027/22 80 63

DUKO
2800 Delémont Tél. 066/22 36 46

ZSCHOKKE BETONCOUPE

Sciage
du béton armé et de tous matériaux de construction
Rue du Chanoine-Berchtold 2 - Sion
Tél. 027/22 31 82

BARRISOL **Plafonds + murs tendus en PVC**

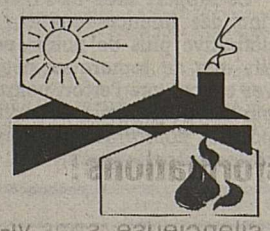

Le plafond idéal pour rénovations. Egalement constructions neuves ou préfabriquées.

Pour tous renseignements et pose:
Luc Evéquoz, peintre
Premploz-Conthey
Tél. 027/36 26 75.

michel

Fourniture avec ou sans pose
Volets à rouleaux
Stores à lamelles
Mini-stores
Moustiquaires

Stores en toile
Rideaux à bandes verticales facile à poser soi-même.

Route des Ronquoz
Sion 027/22 55 05-06

Service et réparation dans tout le Valais.

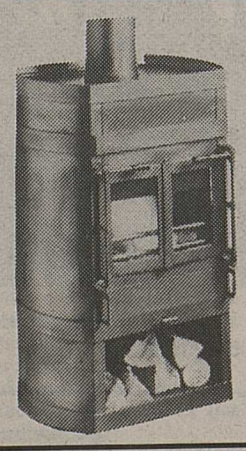

Grande **exposition** en magasin de cheminées et poêles à bois: **Rink, Rais, Deville, Granum, Sarina, Godin, Somy, Skan.**
Envoi de prospectus sur demande

Rue des Remparts 21
SION
Tél. 027/22 13 07.

Biglas-Systeme

Rénovation de fenêtres

Si la menuiserie de vos fenêtres est en bon état Remplacez vos verres par un vitrage isolant sans changer les fenêtres

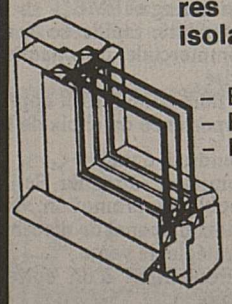

- Economie
- Pas de condensation
- Entretien pratique

Bon pour un devis sans engagement
Nom:
Adresse:

Proénergie
Rue des Creusets 31, 1951 **Sion**
Tél. 027/22 96 86

Favre & Rossier, Sion
Rue de l'Industrie 40
Tél. 027/22 86 21

Carrelages de toutes marques
Tapis - Moquettes
Revêtements muraux
Cheminées de salon
Visitez notre exposition permanente!
Choix et nouveautés
à des prix discount!
Vente en gros et détail

TAPIS DISCOUNT
TAPIS D'ORIENT TAPIS MUR À MUR TAPIS MÉCANIQUES
10% RABAIS PERMANENT SUR RIDEAUX!

Grand choix de restes de tapis aux prix les plus bas! dans toutes les grandeurs

Toujours 50-70% meilleur marché
Demandez notre offre
Installons sur demande

Gérant: W. Biaggi
Livraison à domicile. Fermé le lundi

VOTRE CHEMINÉE

refoule-t-elle la fumée? Le bon tirage est-il entravé par le fœhn? A-t-elle un défaut de construction? Qu'importe

LE VENTILATEUR EXHAUSTO

va résoudre tous ces problèmes. Efficacité assurée.

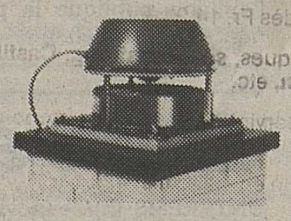

Démonstration à domicile

Prokamin AG
Case postale 42
4153 Reinach 2
061/76 96 01

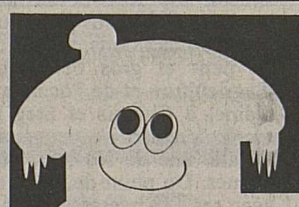

ISOLVIT = MOUSSE INJECTÉE
Cape Insulation
Laine de roche injectée à sec

MARCOLIVIER AYENT

L'expérience complète des techniques d'isolation par injection

Laine de roche imprégnée aux SILICONES, incombustible reste toujours parfaitement sèche, même en cas d'intrusion d'eau.

Réduite en flocons de quelques millimètres, la fibre est injectée comme la mousse, à sec, n'importe où entre deux parois, sous toit, etc. Chaque fissure est comblée, les courants d'air sont éliminés. L'injection sous pression ne déplace, ni ne fait travailler le bois, même humide.
Conductivité thermique: 0.037 W/mK.

VITE FAIT **BIEN FAIT**

Une injection MARCOLIVIER est menée rationnellement et rapidement, avec le matériel le plus performant de Suisse romande. C'est pourquoi l'isolation complète des parois d'une maison familiale ne prend guère plus de deux journées et coûte environ Fr. 2000.– à Fr. 3000.– pour un bâtiment moyen de 10 × 10.

Veuillez nous demander une offre de prix sans engagement de votre part.

Pour en savoir plus = coupon à retourner à
ENTREPRISE MARCOLIVIER, La Place, 1966 AYENT
Tél. 027/38 12 77

NOM ADRESSE TÉL.

ZSCHOKKE BETONCOUPE

Forage
du béton armé et de tous matériaux de construction
Rue du Chanoine-Berchtold 2 - Sion
Tél. 027/22 31 82

Proénergie

Biglas-Système

Sion-Expo

SION EXPO

Trois noms d'actualité

L'entreprise Proénergie de Sion s'est fix l'objectif d'harmoniser la qualité à l'eff cacité.
Depuis plusieurs années, spécialisé dans les problèmes thermiques de la fe nêtre, Proénergie offre ses produits e son service de conseils pour la rénova tion thermique d'immeubles.

Pourquoi la fenêtre?

La fenêtre, avec la toiture, est l'élémen de construction où les pertes en énergi de chauffage sont les plus importantes Aussi, l'amélioration de l'isolation des fe nêtres, tout en conservant les menuise ries existantes, constitue un des investis sements financiers les plus rentable dans l'immobilier.

Moins d'énergie = moins d'impôts!

Déductibles des impôts, les améliora tions thermiques se justifient pleineme du point de vue financier.

De plus, se protéger du bruit et du froi est un des éléments sans prix, qui contr buent au bien-être qu'aucun propriétair averti ne peut ignorer.

Venez à Sion-Expo nous vous accueillerons à notre stand

Proénergie
Biglas-Système
Rue des Creusets 31
1951 Sion
Tél. 027/22 96 86

Nouveau à Martigny pour le Valais et la Suisse romande

BAC BAD

Fenêtres et portes en PVC rigide

- Excellente isolation thermique et phonique
- Facile à l'entretien
- Inaltérable aux rayons UV et au temps
- Résistant aux chocs
- Pas de corrosion
- Résistant aux agents chimiques et atmosphériques

IOVER – RÉPARER

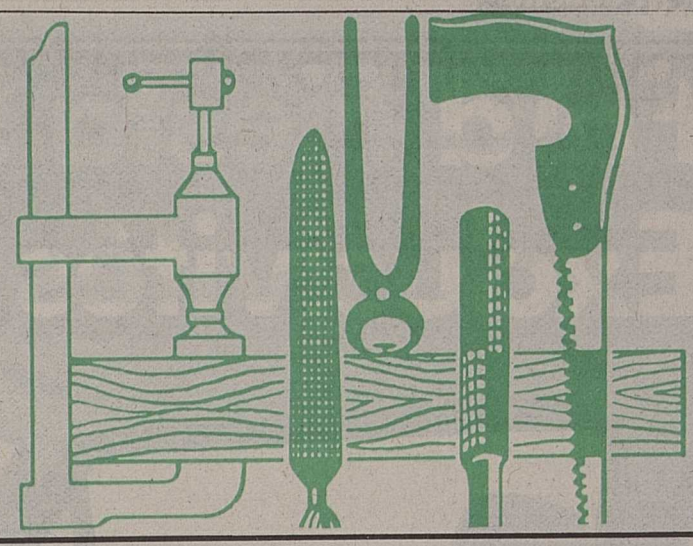

Les revêtements de sols et muraux créent l'ambiance de votre intérieur

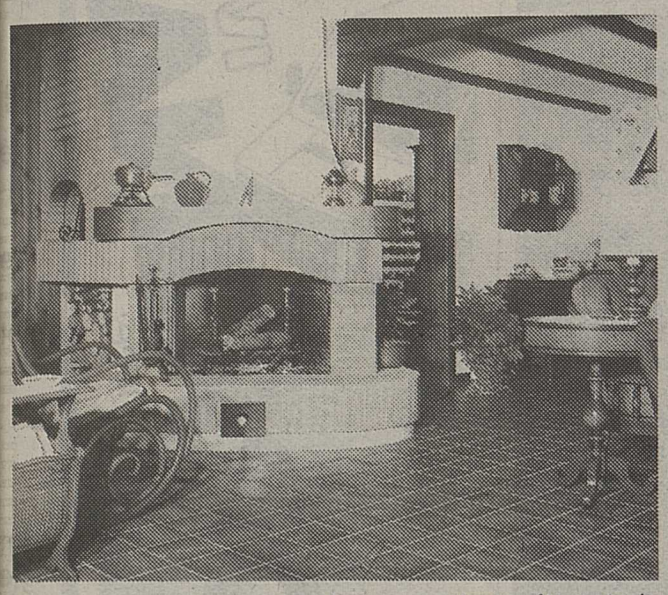

Chacun le sait, les carrelages, tapis, moquettes, revêtements de sols prennent une part prépondérante dans l'aménagement de la maison.
Selon les goûts personnels, l'ameublement, la décoration, ils s'harmonisent et soulignent l'atmosphère désirée.
Il va de soi que chacun de ces matériaux a des caractéristiques qui lui sont propres et, de ce fait, il est utile d'avoir recours aux conseils d'un spécialiste.

La maison Favre et Rossier, rue de l'Industrie à Sion

vous offre un assortiment complet:

- **de carrelages en grès, faïences, porcelaines de toutes marques,** de provenances suisses et étrangères
- **de marbres,** pour un intérieur accueillant et naturel
- **de moquettes** de laine, synthétiques, à structures et coloris multiples
- **de revêtements Novilon:** le revêtement de sol le plus populaire; il se pose partout facilement et s'entretient aisément.

En exclusivité:
- vous trouverez les **carreaux de sols émaillés en grès Sado International** qui peuvent être posés à l'intérieur comme à l'extérieur et qui vous offrent les avantages suivants:
  - résistant au gel et aux chocs
  - résistant aux détergents communs
  - haute résistance à l'usure.

Un département complémentaire aux revêtements de sol:
les cheminées de salon.
Là aussi, les conseils du spécialiste vous sont indispensables pour choisir judicieusement la cheminée qui soulignera votre intérieur, qu'elle soit rustique, classique ou contemporaine.
La maison Favre et Rossier vous présente des cheminées de provenances et de marques différentes. Ainsi, chacun trouvera le modèle qui comblera tous ses désirs.
En visitant notre exposition, vous découvrirez un des plus beaux choix de carrelages et revêtements de sols du Valais central.
De plus, nous sommes à même de vous offrir un personnel qualifié pour la pose de tous nos articles.
Demandez-nous une offre sans engagement de votre part.

Favre & Rossier
Rue de l'Industrie, Sion
Tél. 027/22 86 21

PRORENOVA

Association suisse
pour la rénovation des anciens immeubles

PRORENOVA Bureau-Conseil
Rue du Rhône 19
1950 **Sion** Tél. 027/23 57 50

PRORENOVA BUREAU-CONSEIL

Discussions et conseils au sujet des rénovations d'anciens immeubles

TOSI RAROGNE

Rien ne vaut de bons conseils pour économiser

En tant que conseiller technique de longue date du secteur **Isolation et étanchéité,** R. Tosi vous recommande

ROXON
produit d'isolation thermique en polyuréthane (PUR)

ROXON – prix intéressants
– possibilités d'utilisation illimitées
– isolation optimale contre le froid et la chaleur
Comparez la valeur k avec d'autres produits d'isolation thermique: aucun n'atteint des données aussi excellentes.
ROXON est fabriqué en Valais, auprès du plus important fabricant suisse de panneaux de polyuréthane.

D'autres articles de notre programme de vente:
- Mousse durcie de PUR
- Panneaux isolants pour combles
- Laine de verre
- Cartons bitumés
- Bitume en blocs
- Eléments de sous-toiture en PUR
- Polystyrène extrudé
- Plaques de drainage
- «Roll-Roxon»
- Panneaux d'isolation acoustique
- Laine de pierre
- Feuilles d'étanchéité en PVC
- Masses collantes et enduits bitumineux
- Panneaux décoratifs pour parois
- Polystyrène expansé
- et encore bien d'autres...

La sous-toiture isolante décorative Decotherm

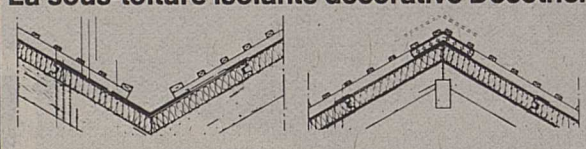

Pour être bien conseillé, achetez directement chez
Tosi S.A. Rarogne, produits d'étanchéité et d'isolation, 3942 Rarogne.
Tél. 028/44 24 14 ou 44 26 12 (hors des heures de bureau: 027/55 34 79)

casteltapis

SION Tél. 23 49 94 Pratifori 10

A aussi: les fameux tapis antisaleté (Antron Plus), donc facilité de nettoyage à usage professionnel et chaises à roulettes antistatiques

En plus: tapis gazon en 200 dès Fr. 14.90 le m²

Plastique: grand choix de marques, soit **Armstrong, Castilan, Trilux, Hascalon,** etc.

Toujours: pour mieux vous servir, plus de 500 coupons tapis de toutes mesures

En stock: rouleaux tapis bouclé en 400 cm et 420 cm

Pour résoudre vos problèmes de **ZSCHOKKE BETONCOUPE**

démolitions ou transformations!

Exécution rapide, économique, silencieuse, sans vibrations et sans poussière.

Demandez-nous notre documentation
Rue du Chanoine-Berchtold - SION
Tél. 027/22 31 82

Ne peignez plus jamais vos portes ni vos huisseries

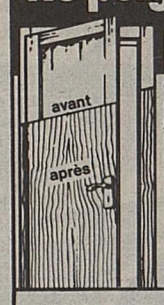

Quel que soit l'état de vos portes – abîmées, fissurées ou même trouées – elles seront embellies en l'espace d'une journée, de façon durable pour un prix économique grâce au revêtement synthétique PORTAS existant dans de nombreux décors imitant parfaitement le bois et des tons unis, dans le style de votre intérieur; portes isoplanes, de style ou vitrées. De plus, remise à neuf de portes d'entrée! Expérimenté des centaines de milliers de fois depuis des années.

PORTAS®
Nous rénovons portes et huisseries
Plus de 450 entreprises spécialisées PORTAS dans 10 pays d'Europe.

Agent exclusif pour le Canton du Valais
Serv. Portes PORTAS TTM SA
Siniese 6, 3960 Sierre, ☎ **027/554212**

PORTAS®

CHEMINÉES FOURNEAUX EN FONTE

JØTUL

Anne H. Stieger
Cheminée-Import
Vétroz
Tél. 027/36 23 24

Magasin au Grand-Pont 16 à Sion, 027/22 44 74
Ouverture: mardi, jeudi et vendredi, de 14 heures à 18 h 30

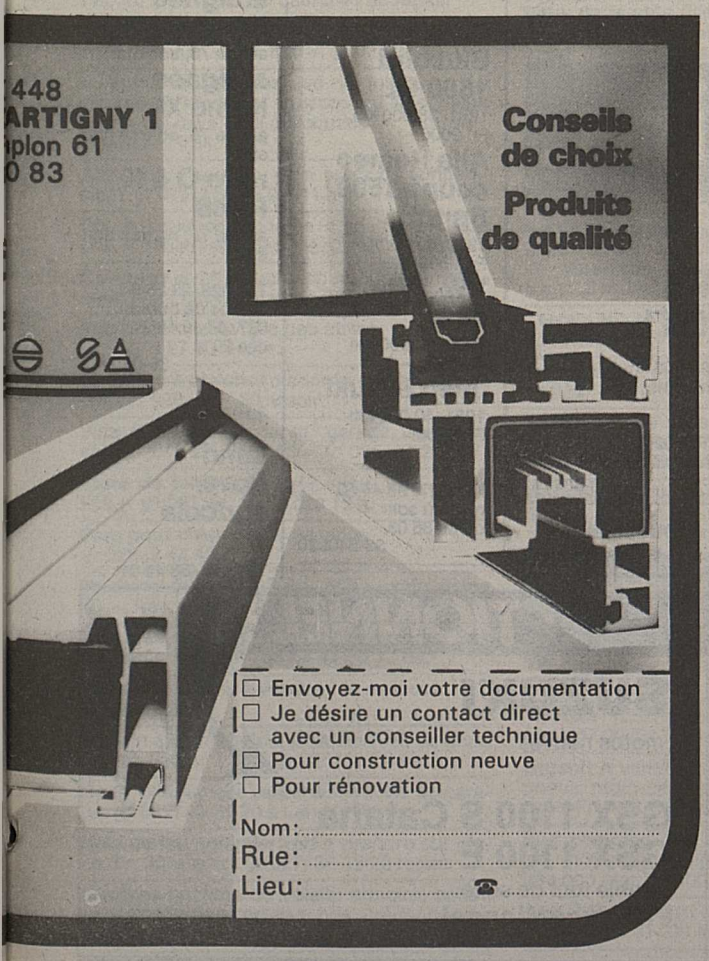

☐ Envoyez-moi votre documentation
☐ Je désire un contact direct avec un conseiller technique
☐ Pour construction neuve
☐ Pour rénovation

Nom:.....
Rue:.....
Lieu:..... ☎.....

NEON

Fabrique d'enseignes lumineuses
Eclairage au néon
Rue de la Treille
Châteauneuf-Sion
Tél. 027/23 48 68.

Imporphyre Michel Métrailler

Sion-Expo

Pierre naturelle, pavage, poêles et cheminées

Fourneaux pierre ollaire
Poêles scandinaves
Poêles faïence

Route cantonale, 1917 Ardon Ouest, 027/86 33 73
Exposition permanente, y compris samedi matin

EgoKiefer:

«Des fenêtres en plastique pour mieux vivre chez soi»

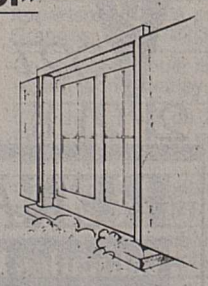

Immeubles
neufs ou rénovations:
Optez pour nos fenêtres en plastique *(système Combidur)* avec joint médian, vous vous épargnerez bien des soucis! Consultez-nous!

EgoKiefer SA, 3960 Sierre/VS
Tél. 027/55 26 63

EgoKiefer

La technique de pointe pour fenêtres et portes

Ford Fiesta Star: fr. 10 960.– Exclusivités incluses.

Le hit de la conduite.

Son moteur 1,1 l avec traction avant lui confère une puissance de 53 ch/39 kW et ainsi, son tempérament sportif. Sa consommation moyenne de 7,5 litres seulement (en utilisation mixte – méthode de mesure US) fait d'elle une voiture à la fois économique et amusante à piloter, tout en répondant aux nouvelles normes en matière de gaz d'échappement.

Tout concourt à sa sécurité: par exemple, le pare-brise en verre feuilleté, les phares halogènes, le lave-essuie-glace arrière, la vitre arrière chauffante, les 2 rétroviseurs extérieurs, les ceintures automatiques avant et arrière, jusqu'au servofrein avec freins à disques à l'avant.

Tout concourt à son confort: les sièges confortables avec dossier réglable en continu, l'essuie-glace intermittent et le lave-glace électrique jusqu'au coffre à volume variable pouvant accueillir plus de 1000 litres.

Le hit de l'économie.

La Fiesta Star bénéficie d'un super équipement supplémentaire sans augmentation de prix.

Intérieur:

● sièges rembourrés luxueux ● élégante console centrale avec montre à quartz ● garnissage des portières en tissu ● vide-poches et accoudoirs 3 points ● moquette luxe ● appuis-tête ajourés réglables ● volant 4 branches bien en mains ● allume-cigares

Extérieur:

● vitres teintées ● décoration latérale sport ● pneus 155/70 montés sur jantes 5 pouces ● bouton pratique pour faciliter l'ouverture du hayon.

Un équipement supplémentaire d'une valeur de fr. 910.–. Avec la Ford Fiesta, vous aurez donc une voiture brillante à un prix éclatant: ***fr. 10 960.–,*** *toutes exclusivités incluses.*

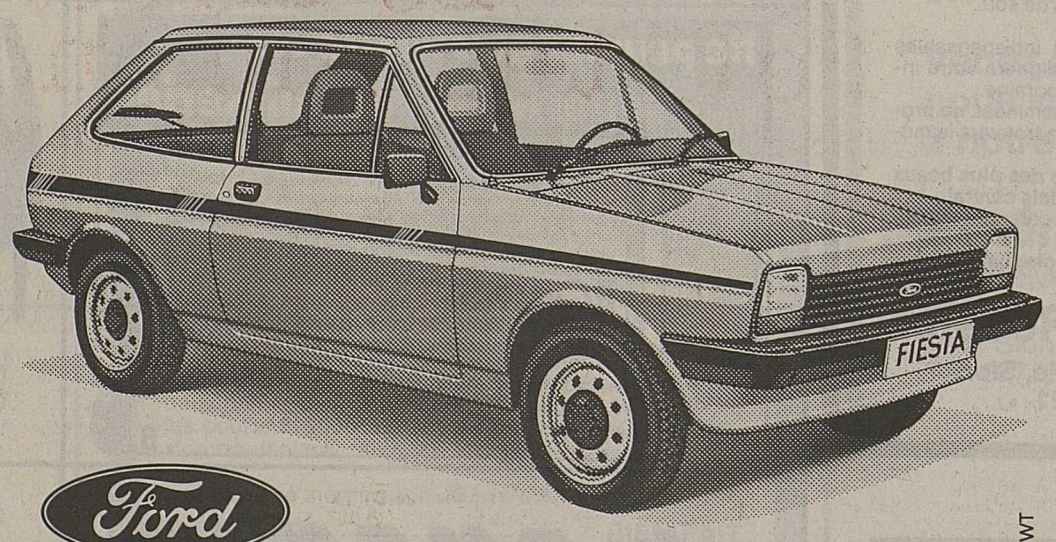

Ford

JWT

Ford Fiesta Star. Plus pour moins.

Valaisans, achetez en Valais!

Lave-linge lave-vaisselle frigos

Prix imbattables

Facilités de paiements: dès Fr. 30.– par mois.

Réparations toutes marques

Roduit & Michellod Martigny-Bourg

Téléphone 025/5 36 06 2 50 53

027 21 21 11

A vendre

Scirocco TS

expertisée.

Fr. 3200.–.

Tél. 027/23 57 52.

RENAULT

Véhicules Industriels

Nouveau: 4 × 4

Châssis-cabine, propulsion, avec benne basculante. Charge utile de 1220 à 1700 kg.

Agence pour le Valais et l'Est Vaudois

Tél. (026) 6 31 81

V.I.S.A. 1907 Saxon

A vendre

Fiat Ritmo Targa Oro

Année 1980.
46 000 km.

Tél. 027/23 47 76
31 20 28.
36-2848

A vendre

Fiat Panda

de démonstration
Année 1983
2000 km.

Tél. 027/23 47 76
31 20 28.
36-2848

A vendre

Lancia Delta 1300

Année 1980.
25 000 km.

Tél. 027/23 47 76
31 20 28.
36-2848

A vendre

Daihatu Charade XTE

Année 1980
39 000 km.

Tél. 027/23 47 76
31 20 28.
36-2848

A vendre

Ford Escort 1300 L

4 portes, en parfait état, expertisée.

Prix Fr. 2900.–.

Tél. 026/5 45 66.
36-002824

A vendre

Yamaha 125

Prix à discuter.

Tél. 027/23 51 89.
le soir
36-301158

NF D'INFORMATIONS NF
VOTRE JOURNAL NF

Prix intéressants

BMW 315
1600, roulé 200 km
avec garantie d'usine

Fiat 127 Luxe
3 portes, 120 km
avec garantie d'usine

Audi 80
mod. 77, expertisée
très soignée

Fiat 132
mod. 78, expertisée
très soignée

bus camping Bedford
mod. 79, expertisé
peu roulé

Opel Ascona
mod. 78, très soignée,
expertisée.

Facilités de paiement.

L. Planchamp
1891 Vionnaz
Tél. 025/81 15 16.
36-100219

A vendre

R4 GTL

28 000 km
Modèle 1981.

Tél. 027/38 21 78
heures des repas.
36-301161

«Nouvelliste» votre journal

VÉHICULES AUTOMOBILES

R. Revaz SION

Garage de l'Ouest ✆ 22 81 41

vous offre cette semaine

Commodore 2,5 Berlina	1981
Manta GTE CC	1979
Rekord 20 S	1979
Senator 3 E	1980
Talbot Rancho	1980
Ford Escort 1,3 GL	1978
Peugeot 305 SR	1980

Vendeurs Cavallo Joseph
Vergères Eric

IVECO OM GRINTA

MUSEAU ORIGINAL

(à cabine semi-avancée: facile à conduire, facile à entretenir)

Essais sur route chez:

Garage Sédunois S.A.

Route de Chandoline
1950 **Sion**
Tél. 027/31 33 45

A vendre

Datsun Bluebird 1800 GL
1981, 38 000 km
Fr. 9000.–

Alfa Romeo coupé 1500 Sprint
1979, 60 000 km
Fr. 7500.–

VW Jetta GLS
1980, 47 000 km
Fr. 8500.–

Jeep Suzuki
1981, 40 000 km
Fr. 8000.–.

Tél. 027/86 44 60
midi ou soir
ou 86 36 03.
36-040920

A vendre

araignée Kamo X3
année 78, bon état

araignée Kamo X4
année 78, en très bon état

rétro O & K RH6B
année 72, en très bon état.

Tél. 028/23 25 64
heures de bureau
027/36 43 42
dès 20 h.
36-040747

A vendre

Land-Rover agricole

Tél. 027/86 46 01.

EXCEPTIONNEL!

SUZUKI

motos neuves

GSX 1100 S Catana
GSX 1100 E
livrable tout de suite
Prix exceptionnel

Tél. 027/86 36 03

Centre Commercial

MONTHEY
Pour les chiens qui ont du chien!

Si vous possédez un chien, s'il a bonne allure, bonne nature, bonne tournure – et surtout bonne bouille – n'hésitez pas à vous rendre avec lui au

CENTRE COMMERCIAL MONTHEY

Mercredi 20 avril

Rendez-vous à 14 h 30 précises dans la galerie marchande.

LA PLACETTE y organisera un grand défilé, à l'issue duquel un jury désignera

le chien le plus sympathique

et accordera les récompenses suivantes:

1er prix: un vélo enfant
2e prix: un bon d'achat de Fr. 75.–
3e prix: un bon d'achat de Fr. 50.–
4e prix: un bon d'achat de Fr. 25.–

+ de nombreux prix de consolation
+ une surprise pour chaque participant.

Vous qui aimez les chiens, ne manquez surtout pas ce rendez-vous!

Tous les enfants possédant un chien sont invités à ce défilé.

P Parking gratuit pour 800 voitures

PLACETTE

Essence Manor super 1.17

Le Marché du Mardi
Petites Annonces Privées

A vendre

Sion-Ville, **7½-pièces,** 200 m². Fr. 350 000.–. ✆ 23 33 51

Tente de camping 6 pers., bon état. 600.–. ✆ 027/31 38 23.

Manteau renard sud-américain, très bon état. Prix raisonnable. ✆ 027/22 11 57.

R 5 LS, 76, parfait état, exp. juillet 82. 2500.–. ✆ 027/23 47 94 le matin.

Fourneau combiné trou à gauche, 300.–, **1 lit** 70/170, 180.–. ✆ 026/5 44 25 repas.

Une barre de coupe compl. avec 7 couteaux pour Aebi AM 70-75. 500.–. ✆ 027/23 20 06.

A vendre **chalet** avec vue magnifique à 10 minutes de Martigny, 6 pièces, cuisine, bains et garage, cave. Prix à discuter. ✆ 026/2 71 54.

Jument 1/2 sang du pays assez de tempérament. ✆ 026/2 57 88 9 h-11 h 30, 14-18 h.

Ch. à coucher moderne mod. récent. Bas prix. A débarrasser de suite. ✆ 027/31 15 82.

Cavarane avec auvent pour 3 pers., **pékinois,** chiot chow-chow. ✆ 027/86 49 30.

Accordéon Adria luxe peu utilisé. ✆ 026/6 27 60 le soir.

Chambre à coucher moderne compl., parfait état. ✆ 026/6 27 60 le soir.

Villa 5 p., galet., caves, garage, terr. box chev., 2046 m². 256 000.–. ✆ 025/77 20 10.

Store de balcon en toile, neuf, 950.– cédé 500.–. ✆ 027/55 56 52 dès 18 h.

Parc pour chien 5/2 avec niche. ✆ 026/2 44 42.

Machine à laver 4-5 kg, 500.–, **vélo dame** 60. –, très bon état. Rens. ✆ 026/2 54 62.

Barbelés occ. 5 km type moto 4 picots. Prix intéressant. ✆ 027/55 54 41-55 12 99.

Verbier 2 chalets à vendre 7 et 4 pièces. ✆ 026/2 22 55.

Terrain à bâtir équipé, à Salins 7 km de Sion, 2 parc. 850 m² l'une. ✆ 025/71 75 49.

Dans villa jumelle **appartement 4½ p.** garage. ✆ 027/43 21 20 à Lens (VS).

Bois de feu pommier vert à prendre sur place, Fr. 30.– le m³. ✆ 027/36 33 22 repas.

Meubles anciens du Valais: armoire, bahut, tables et chaises valaisannes, crédence rustique, secrétaire, vaisselier. ✆ 027/81 12 42.

Canapé d'angle cuir brun foncé 6 pl., état de neuf. Fr. 4500.–. ✆ 027/23 34 46.

Collect. monnales suisses compr. 1 ct à Fr. 5.– depuis 1850.–. ✆ 022/33 78 13 le soir.

Chambre à coucher lit français tables de nuit armoire 3 portes, commode avec miroir. ✆ 027/55 33 21.

Studio meublé équipé 100 m plage, 4 lits, douche, cuisinette, parking, port Barcares. Fr. 4200.–. ✆ 027/55 05 18.

Faneur Bucher s'adaptant à K 3 ou M 600. ✆ 026/8 83 48.

2 fenêtres 1,20 × 0,80, portes, cuisinière électr., fourneau à bois. ✆ 026/2 24 10.

Robe de mariée taille 36 avec ou sans chapeau; **fenêtres et portes-fenêtres** simple vitrage, diverses dimensions. ✆ 027/36 11 78.

Portes de communication et d'entrée avec cadres et faux cadres. ✆ 027/31 16 27.

A vendre caniches nains noirs, Fr. 320.–. ✆ 037/45 23 84.

1 sofa + 3 fauteuils, bonne occasion, 700.–, **1 moïse** ancien complet joliment garni, **1 paroi** de séparation en bois sur rail (accordéon) haut 2,6 m, larg. 3 m, 220.–. ✆ 027/22 51 72.

Terrain Haute-Nendaz 1250 m², 1 ou 2 parc., zone chalets. ✆ 021/23 37 33 heures bureau.

Fusil Vetterli mod. 78, très beau. Fr. 1000.–. ✆ 025/71 58 71.

Salon velours style Renaissance, table, Fr. 2800.–. **Meuble d'angle** Tudor, Fr. 600.–. **Table TV** Tudor Fr. 400.–. ✆ 027/55 78 20.

Hors-bord polyester Ritz Jouët 5 pl., cabine. 9800.–. Pl. port Bouveret. ✆ 021/60 14 00.

Autos - motos vélos

VW Big 1303, année 74, expertisée. 1500.– ✆ 022/34 14 80.

Yamaha 125 rouge, fin 78, exp., très bon état. ✆ 022/31 37 89.

Urgent! A vendre **Ford 2300** aut., 8 jantes et pneus, radio-cassettes, bon état, non expertisée. Fr. 450.–. ✆ 027/22 97 59.

Bus camping VW surélevable, 75, 33 000 km, mot. neuf équipé été-hiver, radio-cass., très bon état, 16 500.– env. ✆ 025/65 25 53.

Jeep Daihatsu, exp., 32 000 km, 7000.–, **Renault 14 TS,** exp., 31 000 km, 7500.–. ✆ 025/77 20 10

Peugeot 104 S 1360 cm³, 1980, jantes alu, 69 000 km, 1re main, expertisée. Fr. 6000.– ou 199.– par mois. ✆ 027/22 84 14 aux repas ou le soir.

Audi 200 turbo 1981, 25 000 km, aut., 1re main, expertisée, neuve Fr. 33 840.– maintenant 21 000.–, net paiement par mois possible. ✆ 027/22 84 14 repas - soir.

Moto Yamaha DT 125 MX, 81, 4000 km, 2500.–, parfait état. ✆ 027/36 21 86.

A vendre **Yamaha XT Enduro 250** mod. 82, Fr. 4450.– cédée 3800.–, neuve. ✆ 026/5 41 26 - 5 42 91.

A vendre **Yamaha 125 DT 80,** 8000 km, démarreur aut. Fr. 1500.–. ✆ 027/31 26 30.

Occasion: pneus **Michelin** été sur jantes pour Peugeot 305. ✆ 026/6 18 63.

Volvo 145 break, exp., 83. Fr. 3500.–. ✆ 027/55 80 09 heures des repas.

Yamaha 250 RDLC + accessoires, bon état, 81. Prix à discuter. ✆ 027/57 59 03 7 h 30 à 16 h.

A vendre **Alfasud 1,5** année 80, 53 000 km, exp., radio-cassettes-stéréo. Fr. 6800.–. ✆ 021/36 76 91 dès 18 h.

BMW 525 métall. olive, mod. 78, 88 000 km, excellent état. Prix à disc. ✆ 027/55 77 22.

A vendre **moto SWM 125** enduro, exp., excellent état. ✆ 025/71 38 26 midi-soir.

Opel Rekord 73, exp. janvier 83. Prix Fr. 1500.–. ✆ 027/22 58 22 midi-soir.

BMW 2002 révisée, exp., Fr. 3600.–. **DAF 1400** aut., Fr. 1900.–. ✆ 027/86 44 17.

A vendre **Montessa Cota 200 Trial,** exp., 3000 km, 82, Fr. 2500.–. **Honda XR 125,** exp., 700 km, 82, Fr. 2500.– à discuter. ✆ 027/38 19 94 midi-soir.

Honda VF 750 Custom 15 000 km, rouge, au plus offrant. ✆ 027/22 58 22 midi-soir.

Vélomoteur Honda très peu utilisé, Fr. 350.–. ✆ 027/36 20 60 (midi ou 19 h).

Datsun Bluebird 1800, mod. 80, 46 000 km, exp. Fr. 9000.–. ✆ 025/63 25 59.

Bas prix: **4 jantes** d'origine pour Golf, etc. ✆ 025/22 03 65.

Motocycle léger cross 3000 spécial, état de neuf. Fr. 850.–. ✆ 027/55 15 41.

Ford Escort 1300 break exp., peint. neuve. 30 000 km, Fr. 3800.–. ✆ 027/55 23 04 soir.

A vendre **Talbot Solara SX** mod. 1983, 1600 km. ✆ 027/55 68 02.

Opel Kadett 76, exp., radio, moteur 70 000 km. Fr. 2700.–. ✆ 027/22 47 97 repas.

Jetta GLI, 1980, 4 portes. Fr. 9200.–. ✆ 027/23 35 14.

Demandes d'emploi

Etudiante 19 ans cherch emploi (enfants exclus) pour juillet, région Sion. ✆ 027/22 02 42 (midi et soir).

Jeune fille cherche emploi à la campagne, région Sion, mois de juillet. ✆ 027/22 66 18.

Etudiante 19 ans cherche emploi hôtel ou magasin, juillet-août. ✆ 027/22 62 79 repas.

Jeune homme 26 ans cherche travail de **sommelier,** rég. Sion-Sierre. ✆ 027/55 91 94.

Jeune homme 15 ans cherche **travail** du 9 juillet au 21 août. ✆ 038/51 18 74.

Couple portugais avec permis cherche du travail pour l'été, libre tout de suite. ✆ 027/65 11 01.

Couturière cherche retouches à domicile à Sion. ✆ 027/31 33 57.

Homme 50 ans cherche travail simple, quelques heures par semaine ou 3 jours par semaine. ✆ 027/22 04 72.

Etudiante 15 ans, cherche **emploi** pour juillet à Sion. ✆ 027/22 73 86.

Divers

Peintres. Vente cadres, toile, châssis. Prix de gros. ✆ 027/38 27 49.

Gains selon ambition. Créez votre commerce. Capital Fr. 400.–. C.p. 26, 1964 Conthey.

A louer

Appartement dans chalet conf., 6 pers., 4 p., 5 lits, bains, balcon, Anniviers, libre mai, juin juillet, septembre. ✆ 027/55 24 66.

Verbier à louer chalet 9 lits, tout confort. 2000.– par mois. ✆ 026/2 22 55.

Les Collons à louer app. 3 p., 6 pers. dans immeuble avec piscine, gd balcon, juillet-août-sept. Prix raisonnable. ✆ 027/22 07 25.

Petit appartement à Vissoie. ✆ 027/65 16 60.

Appartement dans chalet à Veysonnaz, tout confort, libre août. 900.– le mois ou 550.– quinze jours. ✆ 027/22 47 33.

Studio de vac., 1100 m, VS central, confort, mai à sept. ✆ 027/22 47 32 (midi-soir).

On cherche

On cherche **personne** pour petites traductions franç.-esp. à domicile. ✆ 027/38 31 34.

On cherche à louer du 1er au 22.8.83 **appartement 1 pièce** alt. 1000 m, loyer modéré. ✆ 038/51 18 74.

Jeune fille pour s'occuper d'un enfant dès mai, chambre à disposition. ✆ 027/23 23 40.

Je cherche **Trial Fantic 240** d'occasion. ✆ 025/79 14 43 le soir.

On cherche à louer, Verbier **app. ou chalet** 4 p. à l'année dès 1.7. Prix raison. ✆ 026/7 44 29.

J'achète albums de cartes postales, bijoux, obj. anc., rue de Savièse 24. ✆ 027/23 11 59.

Villa Italie mer ou lac min. 3 ch. à coucher pour mois d'août. ✆ 027/23 50 20 après 17 h.

Appartement 3-3½ p. à louer entre Sion et Granges. ✆ 027/22 36 41 (bureau).

On cherche à louer **appartement 3½ p.** région Sion-Conthey. ✆ 027/36 20 61.

Cherche à louer du 20.8 au 10.9 **chalet** ind. Entremont - rive gauche, loyer mod. ✆ 022/43 30 92 soir.

On cherche à acheter à Sion ou env. **petit local ou dépôt.** ✆ 027/23 11 59.

Appartement meublé ou chalet Sion ou env. du 1er mai à fin octobre. ✆ 027/22 82 60.

Occasion ou location matériels de stand ou forains et friteuse à gaz. ✆ 026/8 41 24.

On cherche **vélomoteur** en bon état. ✆ 027/22 73 86.

Villa ou terrain pour famille, région Sion ou Châteauneuf. ✆ 027/23 45 49 bureau.

Cherche à louer **terrains agricoles** dans la vallée du Rhône pour faucher et pâturer. ✆ 027/83 17 13.

A acheter ou à louer **petit terrain** agr. ou jardin, région Sion-Bramois. ✆ 027/31 38 23.

On cherche **tondeuse électr.** pour moutons. ✆ 025/65 17 81.

Friteuse prof. occasion cont. 6 l max. ✆ 026/2 57 88, 9 h.-11 h 30 - 14-18 h.

innovation

DISCOUNT

MARTIGNY
SIERRE

1.15 seul.

Barilla
Spaghettini
500 g

2.95 seul.

Stocki
3 sachets de
3 portions
330 g

6.50 seul.

Café en grains
BOLIVAR
Espresso
500 g

Algérie «Cruchaude»,
Réserve d'Oranie/
Mostaganem
7/10

2.95 seul.

P 16

UN VRAI QUOTIDIEN: LE NOUVELLISTE

Une harmonie parfaite avec l'été: la chemisette pour fr. 39.80, la jupe pour fr. 79.–.

Chemisette dernier cri avec manches légèrement découpées et belle incrustation filet. Coton frais en style lin. En noir, pour fr. 39.80. Large jupe dansante à pois avec belle ceinture laquée. La jupe entièrement doublée est facile à entretenir. En noir/blanc pour fr. 79.–.

Pour madame et monsieur – mode et qualité.

Frey

Vêtements Frey. Sion, Place du Midi 24, Tél. 22 54 92/22 83 22. Sierre, Centre Commercial. Monthey, Centre Commercial.

Votre économie
Toutes réparations de chaussures et sacs
Transformations orthopédiques
Babecki
La Croisée
SION
Tél. 027/22 48 62

Séjours linguistiques en
Angleterre

- Programme intensif toute l'année pour adultes et étudiants.
- Vacances linguistiques pour collégiens au départ de Genève.

Renseignements: D. Stow
28, route de Chancy
1213 Genève, tél. 93 00 70
OISE

Toujours en stock
Programme de sulfatage

Pompes
Enrouleurs
Tuyaux
Un exemple de prix:
pompe à 3 pistons avec moteur 5 ch, Fr. 2800.–
Fûts en polyester dès Fr. 490.–
Bonvin Frères
Agence Massey Ferguson
Route cantonale, **Conthey**
Tél. 027/36 34 64.

GRANDE VENTE AUX ENCHÈRES

Jeudi 21 avril
de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures
(visite dès 8 heures)

A la salle des Remparts La Tour-de-Peilz

Parcage des voitures: préau du collège, à 50 mètres

Le soussigné vendra, au bénéfice de tiers, les articles suivants:

MEUBLES ANCIENS
1 petite vitrine Ls XIV noyer XVIII^e, 1 salon Ls XV comprenant 2 fauteuils, 1 canapé, 2 chaises et 1 table, 1 salle à manger Empire, 6 chaises vaudoises, 1 bergère, 1 commode Ls-Philippe, 1 secrétaire Ls-Philippe, 2 tables rondes Ls-Philippe, 1 étagère noyer, 1 commode XVIII^e, 1 bahut, 6 chaises Napoléon III, vitrines, 1 lot de chaises anciennes Ls XV, Ls XVI et vaudoises, 1 paire de chaises sculptées, etc.

EXCEPTIONNELLE COLLECTION DE CHINOISERIES ET IVOIRES XVIII^e et XIX^e
(coupes, potiches, assiettes, vases cloisonnés, etc.)

ARGENTERIE ET BIBELOTS
au titre 0,800, coupes, boîtes, 1 brûle-parfum, service de table, 1 statue bois XVIII^e, bronzes, services porcelaine, faïence, 1 service de Bohême gravé de 36 pièces, 1 cartel XIX^e porcelaine et bronze, **pièce rare,** 1 coupe signée Lallique, 1 lot d'étain, instruments de marine, tableaux, 1 tapis de collection vendu avec certificat, etc.

Transporteur à disposition.

Chargé de la vente:
Gérald Jotterand, commissaire-priseur
La Tour-de-Peilz, tél. 021/54 27 19 ou 51 22 12

Conditions de vente: adjudication à tout prix sauf quelques articles à prix minima, échute 2%

Vente sans garantie.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Sports

Ski: finale de la Coupe valaisanne au Mont-Fort

Afin de mettre un terme en beauté à la saison de ski sur le plan valaisan, le CS Nendaz a accepté de mettre sur pied la finale de la Coupe valaisanne alpine, dimanche 24 avril prochain. Cette dernière course se disputera en deux slaloms géants, comptant également pour les titres cantonaux de la spécialité. C'est au Mont-Fort que les organisateurs nendards ont prévu cette apothéose. Il y aura 120 coureurs au départ, soit toutes les équipes valaisannes (filles et garçons, candidats FSS compris), plus 20 places offertes à chaque région. Toutes les inscriptions doivent être faites par les chefs techniques des groupements directement aux organisateurs. Nous aurons l'occasion de reparler de cette fête du ski en Valais.

CURLING: FIN DES CHAMPIONNATS DU MONDE

Le titre au Canada

A Regina, l'équipe canadienne du skip Ed Werenich a obtenu un succès attendu en finale du championnat du monde en battant la RFA par 7-4. Devant 6500 spectateurs – on jouait à guichets fermés – les Canadiens ont remporté leur 15e titre mondial.

Le Canada a parfaitement tenu son rôle de favori. Ed Werenich a pris des risques payants. Le skip de Toronto a réussi plusieurs pierres spectaculaires. A l'exception du numéro 2, John Kawaja, l'équipe canadienne a eu un pourcentage de réussite plus élevé que les Allemands. Ainsi, la RFA a essuyé une 17e défaite en 17 matches face au Canada. Dans le Robin round, les Allemands, coachés par le Suisse Otto Danieli, s'étaient inclinés 7-6.

C'est au 7e end que la décision est intervenue. Le score passait de 4-3 à 6-3 en faveur des Canadiens. Le skip de la RFA, Keith Wendorf, qui est né à Toronto et ne parle pas l'allemand mais est membres du Canadien Forces Bases Curling Club de Lahr, n'était plus en mesure de rétablir la situation.

La finale en détail :

Canada	2 0 1 0 1 0 2 1 0
RFA	0 1 0 1 0 1 0 0 1

Finale du championnat du monde: Canada (Neil Harrison, John Kawaja, Paul Savage, Ed Werenich) - RFA (Heiner Martin, Sven Saile, Hans-Dieter Kiesel, Keith Wendorf) 7-4 (9 ends).

Sport-Toto

Concours Nº 16:

54 gagn. av. 13 pts	Fr.	2 191.30
1 160 gagn. av. 12 pts	Fr.	44.10
11 136 gagn. av. 11 pts	Fr.	4.60

Un quatrième rang n'est pas payé.

Toto-X

Concours Nº 16:

2 gagn. av. 6 Nos	Fr.	26 133.60
2 gagn. av. 5 Nos + le No compl.	Fr.	4 355.60
132 gagn. av. 5 Nos	Fr.	264.—
3 238 gagn. av. 4 Nos	Fr.	8.05
25 598 gagn. av. 3 Nos	Fr.	2.05

25e ANNIVERSAIRE DU F.C. SAVIÈSE

Un match de gala valaisan

Le week-end des 18 et 19 juin prochain sera pour le FC Savièse marqué d'une pierre blanche. En effet, pour fêter dignement son quart de siècle d'existence, le club cher à Jean- Marc Debons a misé sur un gros pari: réunir tous les meilleurs footballeurs valaisans «expatriés» pour renforcer l'équipe fanion locale afin de donner une réplique très valable à notre formation de ligue nationale A, le FC Sion. Cette idée est entrée dans sa phase de réalisation. Les Barberis, Geiger, Brigger, Trinchero, Sarrasin, In-Albon et Vergère ont donné leur accord, ainsi que leurs clubs, de venir bénévolement pour cette fête du football valaisan et savièsan.

Ainsi, mis à part un tournoi populaire savièsan le samedi, le match de gala valaisan aura lieu le dimanche après-midi, 19 juin à 16 heures. Cette rencontre doit être le point final de la saison, puisque le championnat se termine le 11 juin. Nous invitons d'ores et déjà tous les Valaisans à réserver ces dates, afin que cette journée reste gravée dans la mémoire de tous, et fera surtout comprendre à certains dirigeants que le Valais peut bâtir une grande équipe. Pour l'instant, nous ne vous en disons pas plus. D'autres détails suivront pour cet anniversaire. Peb

Bertine Barberis au stade Saint-Germain le 19 juin prochain? Plus que vraisemblable. **Photo ASL**

TENNIS

Victoire de Chris Lloyd-Evert

Chris Lloyd-Evert a remporté le tournoi sur terre battue d'Amelia Island (Floride), en battant en finale la Canadienne Carling Bassett en trois manches, 6-3 2-6 7-5.

Bassett, âgée de 15 ans, entraînée par le «sorcier» américain Nick Bollitieri, qui avait éliminé auparavant la Roumaine Virginia Ruzici, l'Allemande Bettina Bunge et l'Américaine Kathy Rinaldi, a fait trembler sa glorieuse aînée jusqu'au bout. Et Chris Lloyd-Evert à dû batailler pendant deux heures et demie pour conserver le titre qu'elle détient depuis quatre ans.

Devant son public – elle habite à quelques miles de là – l'Américaine, classée numéro 2 mondiale, a souffert, même après avoir remporté le premier set. Car Carling Bassett, 34e à la WTA, a aligné huit jeux de suite pour remporter ce set et mener 2-0 dans la dernière manche.

Il fallut tout le sang-froid et l'expérience de Chris Lloyd pour renverser la situation et repousser dans le dernier jeu du match les assauts de sa jeune rivale.

Finale du simple dames: Chris Lloyd-Evert (EU) bat Carling Bassett (Can) 6-3 2-6 7-5.

● Hilton Head Island (Caroline du Sud), tounoi WCT doté de 300 000 dollars. Finale du simple messieurs: Ivan Lendl (Tch) bat Guillermo Vilas (Arg) 6-2 6-1 6-0.

Le tournoi de Bari (It)

Le junior suisse Claudio Mezzadri, 18 ans, a passé les trois tours de qualification lors du tournoi de Bari (It), comptant pour le Grand Prix, doté de 25 000 dollars. Le Tessinois s'est ainsi qualifié pour le tableau principal, pour lequel Jakub Hlasek et Roland Stadler étaient qualifiés d'office.

Gymnastique rythmique sportive

La coupe du monde à Lilja Ignatova

La Bulgare Lilja Ignatova a remporté, à Belgrade, la coupe du monde de gymnastique rythmique sportive, devant sa compatriote Anelia Ralenkova et la Soviétique Dalja Koutkaïte. Ces trois athlètes se sont également partagé tous les titres individuels.

Concours multiple: 1. Lilja Ignatova (Bul) 39,55; 2. Anelia Ralenkova (Bul) et Dolja Koutkaïte (URS) 39,25; 4. Iljana Raeva (Bul) 39,20; 5. Irina Devina (URS) 38,90; 6. Daniela Bossanska (Tch) 38,70; 7. Regina Weber (RFA) 38,35; 8. Marta Bobo (Esp) 38,05.

Cerceau: 1. Ignatova 19,70. – **Ballon:** 1. Ralenkova 19,80. – **Massue:** 1. Ralenkova 19,85. – **Rubans:** 1. Koutkaïte 19,80.

ATHLETISME

Le marathon de Boston à Greg Meyer

L'Américain Greg Meyer, 27 ans, a remporté le marathon de Boston, 87e du nom, en 2 h 09'01" devançant ses compatriotes Ron Tabb (à 31") et Benji Durden (à 57").

Meyer a remporté sa 4e victoire en marathon sur sept courses disputées. A Boston, son temps fut le troisième meilleur jamais réalisé par un vainqueur.

Chez les femmes, Joan Benoit (EU) triomphait en 2 h 22'43", devant la Néo-Zélandaise Allison Roe et la Norvégienne Grete Waitz, toutes deux en 2 h 25'29".

LES CHAMPIONNATS A L'ÉTRANGER

● **ESPAGNE. – Avant-dernière journée:** le FC Barcelone a réussi le score le plus élevé de la saison en Espagne, en battant Las Palmas par 7-2. Pour les Catalans de Cesar Luis Menotti, cette victoire vient malheureusement trop tard. Real Madrid, vainqueur d'Osasuna par 2-1, et l'Athletico de Bilbao, gagnant du derby basque face au champion sortant, Real Sociedad de San Sebastian (2-0), restent seuls en lice pour le titre. Les Madrilènes comptent un point d'avance sur Athletic.

Le show de Maradona, trois buts, de Schuster, deux, était donc quasi vain. Un but de Daniel Ruiz pour Athletico Bilbao et un autogoal d'Igacio Suquia (Real Sociedad), laissent un peu d'espoir au Pays basque de conquérir le titre une troisième année consécutivement. Dans ce derby, le champion des deux dernières annéees, la Real Sociedad n'a pas trop inquiété son rival prétendant au titre, Athletic. Real Sociedad (7e au classement) se concentrait déjà sur son match retour des demi-finales de la coupe d'Europe des clubs champions, mercredi à Hambourg (aller 1-1).

Le Real Madrid, qui affrontera Austria Vienne, en match retour de la coupe des vainqueurs de coupe (aller 2-2), menait 2-0 face à Osasuna, équipe encore menacée de relégation (buts de Pineda et Angel) avant qu'Echeverria ne fasse encore trembler les hommes d'Alfredo Di Stefano.

Atletico Madrid s'est assuré une place en coupe UEFA en battant Sporting Gijon 3-2 à l'extérieur (première défaite à domicile du Sporting).

● **YOUGOSLAVIE. – 25e journée:** Dinamo Zagreb - Olimpija Ljubljana 1-1; Etoile Rouge Belgrade - Dinamo Vinkovci 2-2; Partizan Belgrade - Radnicki Nis 3-1; FC Rijeka - Sloboda Tuzla 1-1; FC Sarajevo - Vardar Skopje 2-1; FC Osijek - Vojvodina Novi Sad 5-0; Velez Mostar - Galenika Zemun 3-1; Buducnost Titograd - Zeljecnicar Sarajevo 2-1; Hajduk Split - OFK Belgrade 1-1. **Classement:** 1. Dinamo et Partizan 35; 3. Hajduk 30; 4. Etoile Rouge 29; 5. Radnicki 28; 6. Sarajevo 27.

● **MAROC. – 25e journée:** Touarga Rabat - MAS Fes 0-1; Chabab Mohammedia - RS Berkane 2-0; CODM Meknes - El-Jadida 1-1; MCO Oujda - Settat 1-0; WAC Casablanca - FAR Rabat 1-0; FUS Rabat - RAJA Casablanca 0-1; KAC Kenitra - RSK Kenitra 2-1; FKIH Ben Salah - RAJA Agadir 1-0. **Classement:** 1. MAS 60; 2. Berkane 58; 3. WAC et CODM 56; 5. KAC et RAJA Casablanca 53.

Sélection allemande

Jupp Derwall a communiqué les noms des seize joueurs qu'il a retenus en vue des rencontres éliminatoires du championnat d'Europe des nations, groupe 6, contre la Turquie (23 avril) et l'Autriche (27 avril). Néanmoins, Uli Stielike (Real Madrid) a informé le sélectionneur de son forfait, pour une blessure à une cuisse. Son remplaçant n'a pas encore été nommé.

Gardiens: Harald Schumacher, Eike Immel. **Arrières:** Hanspeter Briegel, Wolfgang Dremmler, Bernd Förster, Kerl-Heinz Förster, Johnny Otten, Gerd Strack. **Demis:** Stefan Engels, Hansi Müller, Wolfgang Rolff, Bernd Schuster. **Avants:** Pierre Littbarski, Karl-Heinz Rummenigge, Rudi Völler.

Hrubesch au Standard Liège

Horst Hrubesch (32 ans), avant-centre du SV Hambourg et ancien international (21 sélections), a signé un contrat de deux ans avec l'équipe belge du Standard de Liège. Ce contrat, qui verra Hrubesch jouer dès la saison prochaine à Liège, prévoit 300 00 marks de revenus nets annuels pour le bénéficiaire, alors que le montant du transfert entre les deux clubs s'est élevé à 800 000 marks.

Coupes d'Europe 1984-1985

Le tirage au sort du premier tour des coupes d'Europe 1984-1985 aura lieu le 6 juillet prochain, à l'hôtel Intercontinental, à Genève. Les matches auront lieu les mercredis 14 et 28 septembre. Les tirages au sort des autres tours se dérouleront, comme à l'accoutumée, à Zurich.

Nouveau contrat pour Egli

Après Roger Berbig et Raimondo Ponte, Andy Egli a également renouvelé son contrat avec Grasshopper. Le stopper du club zurichois et de l'équipe nationale a signé pour deux nouvelles années, ce qui le lie à Grasshopper jusqu'à la fin de la saison 1984-1985.

HOCKEY: LES DERNIERS TRANSFERTS EN L.N.

102 mouvements de joueurs

Au total, 102 mouvements de joueurs ont été enregistrés au terme de la période des transferts en ligue nationale. Si en ligue nationale A, Lugano s'est signalé par quelques opérations spectaculaires, les transferts en ligue nationale B n'ont guère de quoi frapper l'opinion. Exception faite peut-être du relégué Ambri, qui a engagé deux joueurs suédois, Jan Eriksson et Kent Andersson.

A AJOUTER A LA LISTE DES TRANSFERTS DE LNA:

FRIBOURG-GOTTÉRON. – Arrivées: Hans Weber (Olten, prêt), Marcus Theus (Coire, prêt). **Départs:** André Fasel (Lausanne, prêt).

BIENNE. – Arrivées: Bernhard Wist (Berne, prêt), Marc Leuenberger (La Chaux-de-Fonds, prêt), Beat Lautenschlager (Kloten), Pius Kuonen (Viège, prêt), Marco Koller (Arosa, prêt), Roland Gerber (Ambri, prêt), Nils Burri (Grindelwald). **Départs:** Martin Siegenthaler (Ajoie), Anton Siegenthaler (Ajoie), Hugo Zigerli (La Chaux-de-Fonds, prêt), Marcel Meier (Villars, prêt).

LANGNAU. – Arrivées: Alfred Hutmacher (Langenthal, prêt), Richard Grenier (Can, Arosa). **Départs:** Martin Wüthrich (Viège, prêt).

CP ZURICH. – Départs: Mario Eichholzer (Wetzikon), Andy Trümpler (Lausanne, prêt), Jürg Casalini (Ambri, prêt), Marcel Stocker (Rapperswil-Jona, prêt).

KLOTEN. – Départs: Markus Grob (Wetzikon, prêt), Pierre Paterlini (Wetzikon, prêt), Ludwig Lemmenmeier (La Chaux-de-Fonds, prêt), Beat Lautenschlager (Bienne), Hanspeter Haussener (Rapperswil-Jona, prêt).

LUGANO. – Départs: Jean-Michel Courvoisier (Lausanne), Réal Vincent (Lausanne), Pierre-André Reuille (Lausanne, prêt).

AROSA. – Départs: Fritz Meisser (Lausanne, prêt), Marco Koller (Bienne, prêt), Richard Grenier (Langnau), Georg Poltera (Berne, prêt).

Ligue nationale B

LAUSANNE. – Arrivées: André Fasel (Fribourg, prêt), Jean-Michel Courvoisier (Lugano), Ladislav Benacka (Berne), Andy Trümpler (CP Zurich, prêt), Réal Vincent (Lugano), Pierre-André Reuille (Lugano, prêt), Fritz Meisser (Arosa, prêt), Gabriele Guscetti (Ambri, prêt), Enrico Scherrer (Ambri, prêt). **Départs:** Mario Grand (Langenthal, prêt), Jacques Chamot (Rapperswil-Jona, prêt), Thierry Andrey (Lugano), Gilles Moyet (Villars).

LANGENTHAL. – Arrivées: Mario Grand (Lausanne, prêt), Kevin Primeau (Can, Viège). **Départs:** Alfred Hutmacher (Langnau, prêt).

VIÈGE. – Arrivées: Dave Gardner (Ambri), Barry Jenkins (Olten), Martin Wüthrich (Langnau, prêt), Ernst Böni (Olten, prêt), Peter Baldinger (Kloten). **Départs:** Pius Kuonen (Bienne, prêt), Kevin Primeau (Can, Langenthal).

LA CHAUX-DE-FONDS. – Arrivées: Ludwig Lemmenmeier (Kloten, prêt), Hugo Zigerli (Bienne, prêt). **Départs:** Marc Leuenberger (Bienne, prêt), Dominique Bergamo (Ajoie, prêt), François Sigouin (Can, Ajoie, prêt), Urs Wittwer (Rapperswil), Bernhard Bauer (Lugano, prêt), Eric Girard (Lugano), Christophe Leuenberger (Olten, prêt).

VILLARS. – Arrivées: Marcel Meier (Bienne, prêt), Remo Quirici (CP Zurich, prêt), Gilles Moyet (Lausanne). **Départs: Mike McNamara (Lugano, prêt).**

AJOIE. – Arrivées: Martin Siegenthaler (Bienne), Anton Siegenthaler (Bienne), Dominique Bergamo (La Chaux-de-Fonds, prêt), François Sigouin (La Chaux-de-Fonds, prêt).**Départ:** aucun.

BERNE. – Arrivées: Georg Poltera (Arosa, prêt) Johannes Fehr (Rapperswil-Jona, prêt), Peter Sullivan (Langnau). **Départs:** Ladislav Benacka (Lausanne), Daniel Hirt (Wetzikon, prêt), Bernhard Wist (Bienne, prêt), Fritz Bhend (Rapperswil-Jona), Beat Eggimann (Arosa, prêt), Beat Kaufmann (Lugano), Herbert Messer (Olten, prêt), Beat Schlapbach (Olten, prêt).

SIERRE. – Arrivées: Ambros Arnold (Lugano, prêt). Départ: aucun.

AMBRI-PIOTTA. – Arrivées: Jan Eriksson (Su), Kent Andersson (Su), André Jorns (Arosa), Jürg Casalini (CP Zurich, prêt). **Départs:** Dave Gardner (Viège), Gabriele Guscetti (Lausanne, prêt), Enrico Scherrer (Lausanne, prêt), Roland Gerber (Bienne, prêt), Henry Loher (Lugano), Massimo Pedrini (CP Zurich, prêt).

COIRE. – Arrivées: Jakob Gross (Davos), Reto Müller (Davos, prêt). **Départs:** Marcus Theus (Fribourg, prêt), Reto Frischknecht (Olten), Silvio Anesini (Herisau, prêt).

DÜBENDORF. – Arrivées: Willi Bertschinger (CP Zurich), Peter Iten (Lugano, prêt), Christian Wehrli (CP Zurich). **Départs:** Roger König (Wetzikon, prêt), Urs Wüst (Wetzikon, prêt), Peter Doderer (CP Zurich), Roger Geiger (CP Zurich), Richard Mettler (Kloten, prêt), Christian Weber (Davos, prêt), Philipp Wüst (Olten, prêt).

HERISAU. – Arrivées: Kurt Traxler (Rapperswil-Jona, prêt), Leo Cadisch (Arosa), René Fäh (Davos, prêt), Andreas Schwerzmann (Arosa, prêt), Marco Triulzi (Davos, prêt), Remo Waser (Olten), Silvio Anesini (Coire, prêt). **Départs:** Richard Amman (Arosa, prêt), Jörg Eberle (Davos, prêt).

OLTEN. – Arrivées: Reto Frischknecht (Coire), Christophe Leuenberger (La Chaux-de-Fonds, prêt), Herbert Messer (Berne, prêt), Beat Schlapbach (Berne, prêt), Robert Schweizer (Lugano), Philipp Wüst (Dübendorf, prêt). **Départs:** Hans Weber (Fribourg, prêt), Barry Jenkins (Viège), Ernst Böni (Viège, prêt), Lothar Batt (Davos), Daniel Kiefer (Lugano), Remo Waser (Herisau).

RAPPERSWIL-JONA. – Arrivées: Patrick Rieffel (Grasshopper, prêt), Urs Wittwer (La Chaux-de-Fonds), Jacques Chamot (Lausanne, prêt), Andreas Friolet (Wetzikon, prêt), Hanspeter Haussener (Kloten, prêt), Marcel Stocker (CP Zurich, prêt), Fritz Bhend (Berne). **Départs:** Kurt Morger (Wetzikon, prêt), Kurt Traxler (Herisau, prêt), Johannes Fehr (Berne, prêt).

WETZIKON. – Arrivées: Mario Eichholzer (CP Zurich, prêt), Markus Grob (Kloten, prêt), Daniel Hirt (Berne, prêt), Roger König (Dübendorf, prêt), Kurt Morger (Rapperswil-Jona, prêt), Pierre Paterlini (Kloten, prêt), Urs Wüst (Dübendorf, prêt). **Départs:** Andreas Friolet (Rapperswil-Jona, prêt), André Mürner (Kloten, prêt).

ZOUG. – Arrivées: Paul Christoffel (Arosa), Jürg Marton (Kloten, prêt), Urs Räber (Arosa), Edi Rauch (Kloten, prêt), Walter Wettenschwiler (Kloten, prêt). **Départs:** Urs Capeder (Lugano, prêt).

Zoff renonce à la «nationale»

Neuf mois après avoir reçu au stade Santiago-Bernabeu de Madrid la coupe du monde des mains de M. Joao Havelange, le président de la FIFA, Dino Zoff a annoncé son intention de renoncer désormais à l'équipe nationale. Le légendaire gardien de la Juventus a communiqué sa décision au lendemain de la défaite de la «squadra azzurra» en Roumanie, défaite qui éliminait pratiquement l'Italie du prochain tour final du championnat d'Europe des nations.

Né le 28 février 1942 dans le Frioul, Dino Zoff a mené une carrière exemplaire, tant du point de la longévité que des nombreux succès qu'il a collectionnés. Outre le championnat du monde, il a en effet remporté le championnat d'Europe en 1976, sept titres de champion d'Italie et une finale de la coupe UEFA en 1977. Il est par ailleurs le recordman absolu des sélections en équipe nationale avec 111 matches joués au sein de la «squadra». Il partage par ailleurs un autre record avec Piola, celui des présences en championnat de série A italienne: 566. Un record qu'il battra d'ailleurs dès dimanche, lorsqu'il gardera les buts de la «Juve» à Catanzaro.

Durant sa carrière, Dino Zoff a connu quatre clubs de première division: Udinese (1961-1963), Mantova (1963-1967), Napoli (1967-1972) et Juventus (1972-...). Ses débuts en série A remontent au 24 septembre 1961, en équipe nationale au 20 avril 1968.

Cyclisme: 38e Vuelta

Le 38e Tour cycliste d'Espagne, la Vuelta, débutera cet après-midi par un prologue de 6,8 km, au sud de Valence, à Almusafes, pour se terminer le 8 mai, à Madrid, après 19 étapes.

La Vuelta, qui s'était terminée dans la confusion l'an dernier (Angel Arroyo déclassé, «positif» dans les ultimes contrôles antidopage, au profit de son compatriote Marino Lejarreta) avait besoin de redorer son blason.

Pour tenter d'effacer ce mauvais souvenir, les organisateurs ont réussi à engager, cette année, l'équipe italienne Del Tongo, avec le champion du monde Saronni, Renault, avec Bernard Hinault, déjà vainqueur de la Vuelta en 1978, Aernoudt, avec Hennie Kuiper, récent vainqueur de Paris-Roubaix, et Boule d'Or, avec Daniel Willems. Ils donneront la réplique à cinq formations ibériques et à un groupe italien, Alfa Lum, dont les leaders ne sont autres que les frères Lejarreta...

La course sera difficile, car très montagneuse (12 cols de première catégorie, 7 de deuxième, 19 de troisième), avec notamment trois arrivées au sommet. Bernard Hinault et Giuseppe Saronni en sont évidemment les grands favoris, encore que les Espagnols ne sont pas à négliger, bien sûr, chez eux. En tête, Julian Gorospe, récent vainqueur du Tour du Pays basque, qui est excellent grimpeur, mais aussi très bon rouleur.

Le parcours:

19 avril: prologue contre la montre individuel à Almusafes (6,8 km).
20 avril: 1re étape, Almusafes - Cuenca (235 km).
21 avril: 2e étape, Cuenca - Teruel (152 km).
22 avril: 3e étape, Teruel - San Carlos de la Rapita (232 km).
23 avril: 4e étape, San Carlos - San Quirze del Valles (192 km).
24 avril: 5e étape, San Quirze - Castellar del Nuch (195 km).
25 avril: 6e étape, Pobal de Lillet - Viella (235 km).
26 avril: 7e étape, Lès - Sabinanigo (221 km).
27 avril: 8e étape, Sabinanigo - Panticosa, contre la montre individuel (38 km).
28 avril: 9e étape, Panticosa - Saragosse (189 km).
29 avril: 10e étape, Saragosse - Soria (174 km).
30 avril: 11e étape, Soria - Logroño (180 km).
1er mai: 12e étape, Logroño - Burgos (147 km).
2 mai: 13e étape, Aguilar de Campos - Lagos de Enol (188 km).
3 mai: 14e étape, Cangas de Omis - León (195 km).
4 mai: 15e étape, Leon - Valladolid (134 km) et Valladolid - Valladolid, contre la montre individuel (22 km).
5 mai: 16e étape, Valladolid - Salamanca (168 km).
6 mai: 17e étape, Salamanca - Avila (232 km).
7 mai: 18e étape, Avila - Dyc (214 km).
8 mai: 19e étape, Dyc - Madrid (140 km).

Lutte: les Allemands s'imposent au GP de la ville de Vevey

Le sixième tournoi international de lutte libre juniors s'est déroulé ce week-end aux Galeries du Rivage de Vevey.

La municipalité et Riviera Lutte avaient mis tout en œuvre pour recevoir dans la cité veveysanne les délégations d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Canada, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Hongrie, de Suède, de Yougoslavie et notre équipe nationale.

Les éliminatoires qui se sont déroulées le samedi avaient déjà sapé bien des énergies. L'écrémage ainsi réalisé laissait pour le dimanche matin six lutteurs par catégorie pour disputer les finales, mais ils n'étaient que dix- huit à pouvoir espérer une médaille d'or. Parmi eux deux Suisses: Daniel Haldener en 62 kg et Heinz Roduner en 90 kg. Il est intéressant de noter que six Helvètes, Bernard Gisler, Ludwig Küng, Rolf Sperisen, Hans Birrer, Hanspeter Steinmann et Alain Bifrare brigualent une médaille de bronze.

Cette sixième édition pouvait se terminer en apothéose avec des matches de qualité, souvent très spectaculaires. Tous les espoirs ont été comblés au cours de cette matinée qui marquera la mémoire des amateurs de lutte. Les lutteurs de notre délégation, devant cette pléthore de lutteurs talentueux, ont fait bonne figure en obtenant la troisième place au classement par nations et une médaille d'or par Daniel Haldener de Kriessern, une médaille d'argent par Heinz Roduner d'Oberriet et deux médailles de bronze par Bernard Gisler de Schattdorf et Ludwig Küng d'Aristau.

Pour sa première compétition européenne, le néophyte Jean Ribordy, qui était confronté à des adversaires de valeur, a obtenu une brillante sixième place. Le gendarme Pierre-Didier Jollien commença bien cette compétition en s'imposant lors du premier combat contre le Britannique Quinn, mais par la suite il essuya deux défaites contre le Français Beudet et l'Allemand Mittermuller. Notre troisième représentant, Alain Bifrare, fut opposé lors des éliminatoires au Canadien Tenta, véritable force de la nature avec ses 147 kg. Il dut s'avouer vaincu aux points. Lors de la petite finale de cette catégorie, il fut battu par l'Allemand Wieland aux points et dut se contenter d'une quatrième place.

Les athlètes venus d'Allemagne, de Hongrie et de Yougoslavie étaient les plus forts et les plus techniques. Tout au long de ces deux jours de compétition, le public a pu constater le niveau technique très élevé de ces combats ainsi que la parfaite organisation du club de Vevey Riviera.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Championnats valaisans par équipes

En la grande salle du Reposieux à Monthey se sont déroulés les championnats valaisans de gymnastique artistique par équipes organisés par la SFG Monthey sous la responsabilité de l'AVG (Association valaisanne de gymnastique artistique) présidée par Michel Gillard, assisté de ses deux chefs techniques, Aloïs Schörer et Anne Burri.

Trente-neuf équipes de trois à quatre gymnastes chacune ont participé dans les différentes catégories, garçons et filles, soit en performances, soit en niveaux.

D'emblée, on peut résumer que les garçons du Haut-Valais dominent alors que chez les filles celles du Valais romand s'octroient les premières places.

Garçons. – En catégorie A, cinq équipes se sont affrontées et bien vite la lutte s'est circonscrite entre Haut-Valaisans. Finalement Gampel I a décroché le titre avec 8 dixièmes de point d'avance sur Naters 1.

En catégorie B, onze équipes se disputaient le titre. Leuk-Susten a pris une nette avance sur Gampel 4 avec plus de cinq points d'écart alors que ce même Gampel est talonné par Leuk-Susten 2 à 5 diximes de point..

Les autres équipes ont fait mieux que de se défendre. Leurs éléments sont jeunes et il y a encore beaucoup de travail à réaliser.

Filles. – Avec quatre équipes en catégorie A, la lutte a été plus serrée et Vétroz 1 a pris une avance de 75 centièmes de points sur Viège 1, deuxième.

Les notes ont été plus brillantes en catégorie B, où en tête de quinze équipes, Uvrier 2 dépasse les 100 points alors que Naters 1 suit à 2,70 points, ne devançant Viège 3 que de 5 centièmes, Leuk-Susten de 30 et Vétroz de 35 centièmes.

GC

Classements par équipes

Garçons catégorie A: 1. Gampel 1, 157,90 points; 2. Naters 1, 157,10; 3. Sion-Jeunes, 154,10; 4. Leuk-Susten, 144,60; 5. Gampel-Naters, 144,30.

Garçons catégorie B: 1. Leuk-Susten 1, 166,35; 2. Gampel IV, 161,20; 3. Leuk-Susten 2, 160,70; 4. Uvrier 1, 157,70; 5. Saint-Maurice 1, 157,45.

Filles catégorie A: 1. Vétroz 1, 94,60; 2. Viège 1, 93,85; 3. Uvrier 1, 93,35; 4. Naters-Sierre (mixte), 89,80.

Filles catégorie B: 1. Uvrier 2, 101,55; 2. Naters 1, 98,85; 3. Viège 3, 98,80; 4. Justen 1, 98,55; 5. Vétroz 2, 98,50.

GYMNASTIQUE

Finale individuelle aux engins

En complément des championnats valaisans par équipes s'est déroulée la finale individuelle aux engins.

Les cinq à sept meilleures notes du matin étaient retenues pour cette finale qui a été dominée, chez les garçons, par Roman Eidt, de Gampel, qui s'est attribué les six titres, soit au sol, au cheval-arçons, aux anneaux, au saut de cheval, aux barres parallèles et au reck.

Meilleure note aux imposés au sol avec un dixième d'avance, Pierre-Alain Morand, de Sion-Jeunes, s'est laissé reprendre un quinzième de point aux exercices libres par Roman Eidt. Il a ainsi laissé échapper un titre au Valais romand pour cinq centièmes de point.

Les autres places d'honneur sont partagées successivement par Urs Kuonen, de Leuk-Susten, trois fois deuxième et une fois troisième, Armin Amherd, de Naters, une fois deuxième et quatre fois troisième et Fabian Margelisch, de Leuk-Susten, et Norbert Schwery, de Naters.

Ajoutons qu'au cheval-arçons et aux anneaux, seuls trois gymnastes ont été qualifiés pour la finale.

La lutte, chez les filles, a été très ouverte et dans les quatre engins en compétition, barres asymétriques, saut de cheval, sol et poutre, chaque fois une nouvelle gymnaste a conquis le titre, les quatre titres restant la propriété de gymnastes romandes dont deux de Vétroz avec Paola Delzotto (sol), Sylvie Rotzetter (poutre) et deux d'Uvrier avec Marie-Paule Ebener (barres asymétriques) et Murièle Perrier (saut de cheval).

La grande battue du jour est Elisabeth Antille, d'Uvrier, qui a seulement sauvé sa deuxième place au saut de cheval.

Les notes totales dans chaque engin sont beaucoup plus serrées que chez les garçons. Ainsi aux barres asymétriques, les huit gymnastes se classent dans une fourchette de 65 centièmes de point alors que l'écart maximum atteint 1,35 point aux exercices au sol.

gc

TOUR DU VAUCLUSE

C'est un amateur, Denis Roux, qui ne fait pas même partie de l'équipe de France A, qui a remporté le 40e Tour du Vaucluse, disputé selon la formule open. L'épreuve a pris fin par une course contre la montre sur les pentes du Mont-Ventoux, épreuve enlevée par le néo-professionnel français Eric Caritoux, coéquipier de Jean-Mary Grezet dans l'équipe de Jean de Gribaldy.

Dernière étape, première demi-étape (Carom - Carpentras, 84 km): 1. Sergueï Uslamin (URSS) 2 h. 05'58''; 2. André Chappuis (Fr) à 4''; 3. Patrick Bonnet (Fr), 4. Vladimir Malakhov (URS), 5. Pier Votalka (Tch).

Deuxième demi-étape (contre la montre, Bedoin - Chalet-Reynard, 16 km): 1. Eric Caritoux (Fr) 45'54''(moy. 21,568 km/h); 2. Daniel André (Fr) à 1'59''; 3. Denis Roux (France amateurs 2) à 2'11''

Classement final: 1. Denis Roux (Fr, amat.) 16 h. 48'30''; 2. André Chappuis (Fr) à 10'', 3. Gilles Masses (Fr) à 22''; 4. Yvon Madiot (Fr, amat.) à 27''; 5. Charles Mottet (Fr) à 31''.

Motocross

Championnat du monde des 125 cm³

GP d'Italie 125 cm³, à Settimo Torinese (Piémont), comptant pour le championnat du monde.

Première manche: 1. Michele Rainaldi (It), Suzuki; 2. Eric Geboers (Be), Suzuki; 3. Jacky Vimond (Fr), Yamaha; 4. Jim Gibson (EU), Yamaha; 5. Corrado Maddii (It), Gilera; 6. Giuseppe Andreani (It), KTM.

Deuxième manche: 1. Rinaldi; 2. Geboers; 3. Gibson; 4. Maddii; 5. Vimond; 6. Andreani.

Championnat du monde (après 3 épreuves): 1. Eric Geboers (Be), Suzuki, 84 points; 2. Michele Rinaldi (It), Suzuki, 70; 3. Jim Gibson (EU), Yamaha, 52; 4. Corrado Maddii (It), Gilera 42; 5. Pekka Vehmonen (Fin), Yamaha, et Jacky Vimond (Fr), Yamaha, 27.

Tennis de table

Entraîneur à plein temps pour la FSTT

Le comité central de la Fédération suisse de tennis de table (FSTT) a nommé l'Allemand Dirk Huber, à plein temps, comme entraîneur fédératif. L'Allemand reste, néanmoins, dans l'attente d'une autorisation de travail.

Golf

Le championnat du Tessin

Première compétition de la saison helvétique, le championnat du Tessin s'est disputé à Ascona. Chez les messieurs, l'Autrichien Ulrich Berlinger s'est imposé au terme d'un barrage avec le jeune Lausannois Pascal Jaquet **Les résultats:**

Messieurs: 1. Ulrich Berlinger (Aut) 149; 2. Pascal Jacquet (Lausanne) 149, après barrage; 3. Carlo Rampone (Bad Ragaz) 153; 4. Domenico Cocquio (Ascona) 154; 5. Alessandro Goretti (Ascona) et Mario Ambrosetti (Lugano) 155.

Dames: 1. Régine Lautens (Genève) 148; 2. Pia Ullmann (Ascona) 159; 3. Marie-Christine de Werra (Genève) 159; 4. Claude de Parvex (Lausanne) 161; 5. Priscilla Staible (Saint-Gall), Sylvia Hackenberg (Bâle) et Christina Padlina (Ascona) 169.

Premier trial à Viège

Fondé il y a quelques mois seulement, le Trial-Club Illgraben de La Souste, se lance dans une bien curieuse aventure. Pour la première fois, dans l'histoire de la Litternahalle (mais également outre-Raspille) on va y organiser un concours de trial, samedi 23 avril prochain.

En principe, toute l'élite des spécialistes du pays, avec à leur tête Armin Bärenfaller de Termen, le champion de Suisse de 1982 en titre, seront de la partie. En tout cas, il y a vraiment lieu de se réjouir de l'annonce de cette manifestation «indoor» et les amateurs de sport motocycliste en auront certainement pour leur argent. Après le succès de la dernière exposition, mais également la première en son genre (ONUFA avec toute la gamme des véhicules utilitaires), voilà que les responsables de la Litternahalle se lancent également dans une seconde première, celle d'un concours et démonstration de trial en halle.

Au fond, une drôle d'histoire, avec le regain d'intérêt que pourrait connaître le trial après cette manifestation, de samedi 23 avril, à Viège.

MM

HANDBALL

Région Vaud-Valais-Genève

Sierre remporte le titre

En recevant l'US Yverdon 2 pour le titre de troisième ligue, Sierre a démontré que la première place remportée dans le groupe A n'était pas usurpée. En effet, bien que privé des services de R. Wenger, le club de Sierre a une nouvelle fois montré son efficacité en s'imposant sur le résultat de 26 à 18 (12-8).

Pourtant, pour les Valaisans, le début de l'a rencontre n'a pas été une simple formalité. Dominé par la formation du Nord vaudois (7-5), le club de la cité du soleil a été dans l'obligation de faire un sérieux effort pour reprendre l'avantage durant la première période du jeu.

Dès la reprise, les Valaisans dominèrent encore leur adversaire avec beucoup d'aisance pour finalement remporter un titre mérité. A la suite de cette rencontre, le groupe de deuxième ligue pour la saison 1983-1984 sera composé comme suit: KTV Viège 3, Sierre 1, Chênois 1, Crissier 1, US Yverdon 2, Lausanne-Bourgeoise 1, Nestlé 1, Servette 1, Nyon 1 et Lausanne-Ville 1.

Finales de quatrième ligue

Samedi 23 avril se dérouleront à la salle du Reposieux à Monthey, les premières finales pour l'attribution du titre de quatrième ligue. Les différentes rencontres mettront en présence Brigue 1, la SFG Prilly 2 et l'US Yverdon 3.

Un pronostic est difficile à établir, les trois formations ayant des chances égales de s'imposer.

Dans la même salle se déroulera également la finale des juniors C entre Viège et Servette.

Programme de la semaine

Samedi 23 avril, salle du Reposieux à Monthey.

Finales de quatrième ligue et juniors C.

14 heures, US Yverdon 3 - SFG Prilly 2; 15 heures, SFG Prilly 2 - Brigue 1; 16 heures, Brigue 1 - US Yverdon 3; 17 heures, JC Viège - Servette.

MI

Lui aussi est un employeur. *Lui aussi devra se conformer à la loi et organiser la prévoyance professionnelle de ses 30 employés. C'est pourquoi il devrait consulter son assureur sur la vie. C'est le spécialiste en la matière. Il peut le décharger grandement de ce problème. Un de moins pour quelqu'un qui en a d'autres à résoudre. Tout comme vous. Alors, parlez-en à votre assureur sur la vie.*

36-400380

GYMNASTIQUE

COURS DE PRINTEMPS DES MONITEURS D'ACTIFS A MARTIGNY

Dans les deux salles de gymnastique des écoles primaires de Martigny-Ville, sous la direction de Michel Luy, moniteur cantonal, assisté de Jean-Louis Borella, chef des cours, Gabriel Rittiner et Kilian Jaun, s'est déroulé le cours cantonal de printemps des moniteurs de sections d'actifs, en présence de vingt-sept gymnastes représentant dix-neuf sections auxquelles s'ajoutent cinq sections excusées. Il manque dix sections.

De l'excellent travail technique a été exécuté notamment en mise en train, en gymnastique ainsi que sur la bande musicale de Winterthour. Une deuxième partie de programme était réservée à l'approche des engins, notamment du reck.

G.C.

Rôti de porc
épaule
kg 10.90

PLACETTE

Le grand magasin des idées neuves

Viande de porc

Jarrets portions kg 7.90

Ragoût kg 10.90

Emincé kg 13.90

Tranches jambon kg 14.90

Cordon-bleu kg 14.90

Saucisse de porc à rôtir kg 9.90

Viande d'agneau frais

Gigot paré kg 16.90

Côtelettes kg 17.90

Épaule, entière kg 11.90

Charcuterie

Cervelas 1 paire 200 g 1.–

Jambon de derrière 100 g 1.50

Produits frais

Yogourt Gervais au choix gobelet 180 g –.60

Camembert Baer 1/2 250 g 2.95

Filets de veau de mer 100 g 1.40

Crevettes crues entières 100 g 3.90

Jeunes pousses de géraniums div. sortes, la pièce 1.95

Prix valables jusqu'à épuisement.

SATISFAIT OU REMBOURSE

W 16/83

Placette Monthey et Sierre: essence Manor-Super Fr. 1.17

2e ligue

RÉSULTATS

Ayent - Bagnes	2-2
Brig - Hérémence	5-0
USCM - Conthey	2-2
Leytron 2 - Visp	0-4
Savièse - Fully	1-1
Steg - Grimisuat	1-0

CLASSEMENT

1.	Conthey	16	11	3	2	35-12 25
2.	Savièse	16	9	5	2	40-24 23
3.	Brig	16	8	5	3	33-23 21
4.	Grimisuat	16	6	5	5	30-25 17
5.	Fully	16	5	6	5	22-23 16
6.	Visp	16	5	5	6	23-24 15
7.	Steg	16	5	5	6	17-27 15
8.	USCM	16	5	4	7	27-23 14
9.	Bagnes	16	4	6	6	20-27 14
10.	Ayent	16	3	5	8	28-38 11
11.	Hérémence	16	3	5	8	12-24 11
12.	Leytron 2	16	3	4	9	15-32 10

DIMANCHE PROCHAIN

Bagnes - Brigue
Conthey - Ayent
Grimisuat - USCM
Hérémence - Fully
Leytron 2 - Savièse
Viège - Steg

CLASSEMENT DES BUTEURS

11 buts: Morard Daniel (Ayent); Dubuis Jacques (Savièse).

10 buts: Nançoz Stéphane (Conthey); Michellod Eric (USCM).

7 buts: Mabillard Anselme (Grimisuat); Carron Gaby (Fully). **6 buts:** Troillet Claude (Bagnes); Pfammatter Peter (Brigue); Benelli Marcel (Brigue); Dayen Dominique (Conthey); Dorsaz Stéphane (Fully); Müller Silvio (Viège); Leiggener Roland (Viège).

Relégation: le grand frisson!

La seizième journée du championnat de 2e ligue a fait courir un grand frisson dans le dos des équipes de fin de classement. Battues respectivement par Viège (0-4) et Brigue (5-0), contrainte au match nul (2-2) par Bagnes, Leytron 2, Hérémence et Ayent se laissent soudainement gagner par la peur.

A six journées de la fin, la situation de ces trois équipes s'est, en effet, soudainement et dramatiquement aggravée. Avec respectivement quatre points (Leytron) et trois points (Hérémence et Ayent) de retard sur le duo qui les précède (Bagnes et l'USCM), ces trois formations sont désormais condamnées aux exploits successifs si elles entendent conserver leur place à l'ombre des grands.

L'ampleur que tend à prendre la lutte contre la relégation devient donc avec celle qui met aux prises pour la conquête du titre les équipes de Conthey, Savièse et Brigue, le principal pôle d'intérêt de ce championnat de deuxième ligue.

Dimanche, à ce niveau, on n'a rien appris de bien nouveau. Contraint au match nul par l'USCM (2-2), Conthey a préservé l'essentiel grâce au nul arraché par Fully au stade de Saint-Germain (1-1). Ces deux résultats font apparement le bonheur de Brigue, vainqueur 5-0 du FC Hérémence, et subitement remis sur l'orbite du titre.

Autres équipes à avoir connu une journée favorable, dimanche: Viège, très net vainqueur de Leytron 2, et Steg. Les deux clubs haut-valaisans ont habilement profité de la résignation qui semble s'emparer de l'un (Leytron) et de la démobilisation de l'autre (Grimisuat, hors de tout souci dans ce championnat) pour s'assurer deux points précieux.

Bagnes (2-2 à Ayent) et US Collombey-Muraz (2-2 également face à Conthey) ont pour leur part sauvé un point important face à des équipes directement intéressées par la relégation ou le titre.

Ayent - Bagnes 2-2 (1-0). — *Willy Fellay (à droite) a souvent dû parer au plus pressé face à Pierre-Alain Comte (à gauche) et ses coéquipiers du FC Ayent. Ces derniers devront finalement accepter le retour du FC Bagnes dans les ultimes minutes du match.* **Photo Mamin**

Buteurs: le 300e à Seiler!

Les buteurs de 2e ligue ont franchi, dimanche, le cap des trois cents buts dans ce championnat de 2e ligue. C'est Jean-Eric Seiler (FC Brigue) qui a eu l'honneur de signer, à la 80e minute du match qui opposait son équipe à Hérémence, cette réussite «historique».

Les hommes forts de ce classement des buteurs de 2e ligue restent toutefois Daniel Morard et Jacques Dubuis. Dimanche, seul l'attaquant du FC Ayent a pourtant trouvé l'ouverture. Cette réussite lui a permis de revenir sur le Saviésan et de prendre une longueur d'avance à Eric Michellod (un but face à Conthey) et Stéphane Nançoz. **G. J.**

à l'ombre des grands
par g. joris

Ayent - Bagnes 2-2 (1-0)

Ayent: Gaudin; Moos; G. Aymon, Torrent, Francey; P.-A. Comte (75e Joaquim), G. Morard, Jean; D. Morard, Carroz, R. Comte (70e Jacquier).

Bagnes: Andeer; W. Fellay; Machoud, Murisier (65e Y. Fellay), P. Fellay; Sauthier, N. Fellay, Moser (55e Gaillard); Luisier, Troillet, Moret.

Buts: 10e Carroz (1-0), 70e Troillet (1-1), 85e D. Morard (2-1), 93e Troillet (2-2 penalty).

Absent: Ayent: B. Aymon (blessé).

Fait spécial: à la 65e, Bernard Jean tire un penalty au-dessus des buts du gardien Andeer.

● Bruno Gertschen

«Nous avons perdu un point dans des conditions scandaleuses par la faute d'un guignol d'arbitre qui a complètement faussé la fin de la partie en prolongeant le match de sept à huit minutes puis en accordant un penalty à Bagnes à la 97e pour une faute qui avait été commise deux à trois mètres avant la ligne des 16 m. J'estime cela extrêmement grave puisqu'il nous a privés d'un point qui pourrait peut- être nous coûter notre place en 2e ligue l'année prochaine.

Cela dit, je reconnais que le match ne s'est pas joué uniquement sur ces minutes-là. Incontestablement, c'est en première mi-temps que nous aurions dû prendre définitivement nos distances. Malheureusement, nous n'avons transformé qu'une seule des trois ou quatre réelles occasions que nous avons eues. Pour corser le tout, nous avons encore manqué un penalty en 2e mi-temps.»

● Claude Troillet

«Ce match s'est terminé sur quelques regrettables incidents. C'est vrai que le penalty a peut-être été accordé à tort et surtout après la fin du temps réglementaire mais c'est vrai également que le but accordé à Ayent à la 85e minute n'aurait jamais dû être validé en raison d'un hors-jeu évident. Tout s'équilibre donc au terme de ce match de petite cuvée.

Ayent, c'est certain, aurait dû faire la différence plus tôt. En première mi-temps, puis au moment du penalty, il aurait pu prendre définitivement ses distances. Mais cette fois, la chance était avec nous.»

Brigue - Hérémence 5-0 (2-0)

Brigue: Mutter; Imboden; Heinzen, Dirren, Huber; Azulas (80e Nanzer), Grossi, Zumtaugwald (46e Seiler); Benelli, Pfamatter, R. Ritz.

Hérémence: S. Follonier; J.-M. Sierro; Ch. Zermatten (75e Y. Zermatten), Mayoraz (46e Ch. Dayer), Moix; Boillat, J.-P. Dayer, Beytrison; G. Follonier, Bovier, Pralong.

Buts: 15e Pfamatter (1-0), 25e et 65e R. Ritz (3-0), 73e Benelli (4-0), 80e Seiler (5-0).

Absents: Hérémence: R. Sierro et Vuignier (blessés).

Fait spécial: à la 84e, Seiler manque la transformation d'un penalty pour Brigue.

● Carlo Naselli

«La détermination et la concentration affichées par mes joueurs ont démontré que la leçon du dimanche précédent à Fully avait été parfaitement comprise. Cette fois, toute l'équipe s'est battue avec cœur et énergie.

Je situerai le tournant de ce match à la 25e minute lorsque Hérémence a manqué une occasion très favorable et que, sur le contre, nous avons marqué le 2e but. Dès ce moment-là, notre adversaire a baissé un peu les bras et tout a été bien plus facile pour nous.

Je relèverai néanmoins le bon début de match d'Hérémence et sa parfaite correction sur le terrain.»

● René Boillat

«C'est dommage mais on sent que l'équipe n'affiche plus le même état d'esprit que lors du second tour de l'année dernière lorsque nous luttions également contre la relégation. La rage de vaincre, l'envie de gagner semblent l'avoir un peu abandonnée. Si nous voulons défendre vraiment nos chances de salut, et elles existent encore, il faudra retrouver rapidement cet esprit de corps qui faisait notre force par le passé.

Contre Brigue, il n'y avait pas grand-chose à faire, dimanche. Peut-être que si nous avions marqué à la 25e, juste avant que Brigue ne double la mise, nous aurions pu modifier le cours de l'histoire mais ce n'est même pas certain. Une chose est néanmoins sûre, dimanche, il n'y avait pas cinq buts d'écart entre les deux équipes.»

USCM - Conthey 2-2 (2-1)

USCM: Bellon; Tissières; Hernach, Logean, d'Andrea; Garrone, Rouiller, Cachat; P. Michellod, E. Michellod, Veuthey.

Conthey: S. Bianco; R. Bianco; Zambaz, Berthousoz, Vergère; Fontannaz, Ricioz, Dayen; Blanchet, St. Nançoz, Dessimoz (70e Putallaz).

Buts: 30e E. Michellod (1-0), 35e Dessimoz (1-1), 41e Veuthey (2-1), 75e Fontannaz (2-2).

Absents: USCM: Antonioli (malade). Conthey: D. Bianco (blessé), Chammartin (à l'étranger).

● Robert Berrut

«Comme dimanche passé face à Bagnes, nous menons deux fois au score avant de subir l'égalisation. Je regrette évidemment ce nouveau point perdu mais le résultat n'est pas injuste pour autant. La première mi-temps nous a surtout appartenu et nous aurions dû marquer un ou deux buts supplémentaires. Par la suite, nous avons connu quelques moments un peu plus pénibles et Conthey en a profité pour égaliser.

Ce match nul récompense finalement deux équipes qui se sont attachées à pratiquer un bon football, plaisant et rapide.»

● Roger Putallaz

«L'USCM pratique un football qui ne nous convient pas tellement. Dimanche, une fois de plus, nous avons constaté que nous avions de la peine à poser notre jeu face à un adversaire qui joue généralement bien contre des équipes plus fortes que lui.

Le score de 2-2 est peut-être un peu élevé. Les buts marqués sont, en effet, dû soit à des erreurs de gardien soit à des lacunes défensives. De plus, les occasions de but ont été relativement rares si bien que ce match, par ailleurs d'un bon niveau, aurait très bien pu se terminer sur un résultat nul de 0 à 0.»

Leytron 2 - Viège 0-4 (0-2)

Leytron 2: J.-F. Michellod; J.-M. Buchard; F. Philippoz (46e Constantin), Villettaz, Thurre; Cleusix, R. Philippoz, J.-P. Roduit; P. Roduit, Produit (46e Baudin), E. Buchard.

Viège: Berchtold; Müller; Blatter, Dchnydrig, Schmidt; Henzen, Stöpfer, Pinto; Nellen (35e Pfaffen), Leiggener (70e Albrecht), Pollinger.

Buts: 15e Henzen (0-1), 18e Müller (0-2 penalty), 65e Pollinger (0-3), 75e Stöpfer (0-4).

Absents: Leytron 2: Reymond et A. Buchard (en première équipe). Viège: Blumenthal (blessé).

Fait spécial: à la 85e R. Philippoz manque la transformation d'un penalty.

● Raymond Roduit

«Nous avons bien entamé ce match. Durant les vingt premières minutes, nous avons, en effet, fait jeu égal avec Viège avant de subir sa loi. Dès le 2-0, nous n'avons plus existé. La supériorité de Viège s'est alors concrétisée par deux nouveaux buts.

La victoire de Viège est incontestable. Je peux même ajouter que le score n'est pas trop sévère.

La situation est évidemment difficile. Il nous reste toutefois à continuer de lutter afin de faire le maximum avec les moyens à disposition.»

● Silvio Müller

«Dimanche, je n'ai pas reconnu le FC Leytron du premier tour. C'est une équipe sans âme, résignée depuis la mi-temps, que nous avons affrontée. Cela signifie donc que nous n'avons guère connu de problèmes. A 2-0, le match était joué et Leytron n'y croyait visiblement plus.

Ce succès est donc entièrement mérité mais il a été facilité par la modeste résistance de l'adversaire. Notre tâche sera vraisemblablement plus difficile ces prochaines semaines.»

Savièse - Fully 1-1 (0-1)

Savièse: P.-O. Varone; X. Varone; J.-B. Dubuis, Ch. Varone, J.-R. Varone; Perrier, Spasic, Cl. Varone (46e Luyet); Chenaux, Marmy, J. Dubuis.

Fully: M. Carron; Léger; Maret, B. Dorsaz, J.-M. Carron; Ch. Roduit, E. Fellay, E. Carron; St. Dorsaz, G. Carron, L. Carron (69e Lugon).

Buts: 12e G. Carron (0-1), 46e Perrier (1-1 penalty).

Absents: G. Luyet (suspendu), Anthoine (blessé).

● Georges Mugosa

«Depuis quelques dimanches, nous manquons singulièrement de chance. Nous nous créons des occasions de but mais sans parvenir à les concrétiser.

Cette carence s'est surtout manifestée en première mi-temps. Ce que nous avons manqué, Fully, en revanche, l'a réussi et de fort belle façon. Son but, en effet, a été remarquable.

Par la suite, nous avons mieux joué et Fully a alors subi un peu notre jeu mais sans que nous puissions prendre l'avantage.

Finalement, je crois que le score est assez juste puisque Fully s'est, lui aussi, créé de nombreuses chances de but.»

● Jean-François Guyenet

«Nous avons abordé ce match face à Savièse de façon moins nerveuse et moins crispée que le dimanche précédent face à Brigue. La qualité de notre football s'en est ressentie et Savièse n'a pas été à la noce.

En muselant Perrier et Spasic, nous avons privé Savièse de ses régisseurs habituels. Dans l'ensemble, nous avons dominé une équipe saviésanne loin de celle que nous avions rencontrée au premier tour. A mon avis, nous avons même été plus près de la victoire que de la défaite. J'en suis d'autant plus convaincu que Savièse a égalisé par l'intermédiaire d'un penalty absolument imaginaire.»

Steg - Grimisuat 1-0 (0-0)

Steg: O. Hildbrand; Zumoberhaus; Rotzer, K. Kohlbrenner, Jäger; Passeraub, Moser, Lagger; Schnyder (89e Zuber), Amacker, N. Kalbermatter.

Grimisuat: Ph. Balet; Follonier; Baumgartner, Lochmatter, Roux; Mathys, Dolt (85e Bonvin), Mabillard; Furrer, Duc, de Kalbermatten.

But: 67e Passeraub (1-0).

Absents: Steg: U. Kalbermatten et Forny (suspendus). Grimisuat: Roh (malade) et R. Balet (en convalescence).

Notes: à la 32e, Furrer tire sur le montant. A la 55e, c'est autour de Follonier de toucher du bois (transversale).

● Alexander Imboden

«Samedi matin, nous avons appris que la commission de recours venait de confirmer les suspensions de Kalbermatten et Forny (réd. incidents du premier tour lors du match Steg-Conthey). A quelques heures du match, nous perdions donc deux éléments importants et le moral de l'équipe s'en est ressenti.

Bien qu'un peu chanceuse, cette victoire me fait, bien sûr, énormément plaisir. Elle récompense une équipe qui a suivi les directives à la lettre et qui s'est battue jusqu'au bout pour les deux points.»

● Pierre-André Follonier

«Steg a eu une occasion et il a marqué. Nous en avons eu plusieurs mais sans trouver la faille. De plus, par deux fois c'est le montant ou la transversale qui est venue au secours du gardien haut-valaisan.

La différence est là. Ce que l'un a réussi l'autre l'a manqué. Dimanche, c'est donc essentiellement la chance qui nous a fait défaut.

Face à Steg, nous avons connu surtout des problèmes au niveau de la jouerie. Notre adversaire en voulait peut-être aussi plus que nous. Sur ce plan, sa victoire n'est pas totalement imméritée.»

PARUTION DU NOUVEL ARMORIAL VALAISAN (TOME II)

Cinq ans de travaux et des familles illustres

VÉROSSAZ (ruc). – Lors de la mise en chantier du premier tome, l'abondance des matériaux ne permettait pas d'inclure la totalité des familles valaisannes. C'est la raison pour laquelle paraît aujourd'hui le tome II du *Nouvel Armorial valaisan,* qui comprend de nombreuses familles ayant déjà figuré dans l'édition de 1946, aujourd'hui épuisée, de même que des familles plus récemment intégrées au Valais. Les deux tomes du *Nouvel Armorial valaisan* présentent toutes les familles qui ont œuvré à la formation du Valais depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours.

De grandes familles

« C'est un immense travail de recherche », affirme le chanoine Léon Dupont Lachenal. Il faut en effet retrouver et examiner les fiches de quelque 2200 familles, représentant 3000 blasons. Il faut aussi rechercher les 15 000 dates de naissance et autant de décès. C'est un travail d'équipe. Outre Léon Dupont Lachenal pour les textes, et Jean-Claude Morend pour les illustrations, le *Nouvel Armorial valaisan* a pu se faire grâce à la collaboration de MM. Grégoire Ghika, directeur des Archives cantonales, Louis Mühlemann, de l'Académie internationale d'héraldique, Paul Heldner, Bruno Jentsch et Jean Marclay, collectionneurs et héraldistes.

Un intéressé de marque

La semaine dernière, Jean-Claude Morend accueillait au Fillolage M. Paul de Willa. Personnalité de marque : pourquoi ? M. Paul de Willa, né en 1907 à Loèche, établi à Nice, est directeur de société hôtelière, consul de la République de Saint- Marin, secrétaire général du Corps consulaire des Alpes- Maritimes, et vice-président de la Croix-Rouge française à Nice. Il est d'autre part titulaire de nombreuses (vingt-huit) décorations de divers pays, notamment chevalier de la Légion d'honneur, de l'Ordre de Sainte-Agathe (Saint-Marin), de l'Ordre de Malte, du Mérite de la République italienne, citoyen d'honneur de la commune Vittorio Veneto (Italie). Il est aussi bourgeois de la ville de Sion, depuis le 25 avril 1971.

La rencontre de cette personnalité avec l'artiste mérite que l'on s'y arrête quelque peu. Ayant appris que le tome II avait ouvert ses pages à la longue histoire de sa famille, connue dès le XV^e^ siècle, M. Paul de Willa a pris contact par téléphone avec M. Morend. Cela se passait en décembre dernier. Profitant d'un séjour à Sion, il a pris la route de Vérossaz pour la seconde fois. Nous l'avons rencontré alors que, en compagnie de Léon Dupont Lachenal et du peintre, il donnait la dernière touche au chapitre consacré aux siens. Homme simple et chaleureux, il a expliqué le pourquoi de sa visite sur les hauts de Saint-Maurice : » J'ai été très sensible au fait que l'on s'intéresse à ma famille. Dès lors, j'ai cherché à savoir quel était l'artiste qui travaillait à la préparation de ce second tome, dans la perspective de le rencontrer. C'est aussi simple que cela. » Simple en effet ; parti de Loèche à l'âge de... trois semaines, M. de Willa revient chaque année en Valais où, dit-il, le climat ressemble à celui du Midi. Le souvenir, c'est aussi celui de la langue haut-valaisanne, qu'il n'a jamais oubliée et qu'il continue à pratiquer.

Le blason familial sera à n'en pas douter en bonne place au sein de l'ouvrage.

N. B. – Tous ceux qui s'intéressent à la parution du tome II du Nouvel Armorial valaisan peuvent prendre contact avec Jean-Claude Morend, le Fillolage, à Vérossaz.

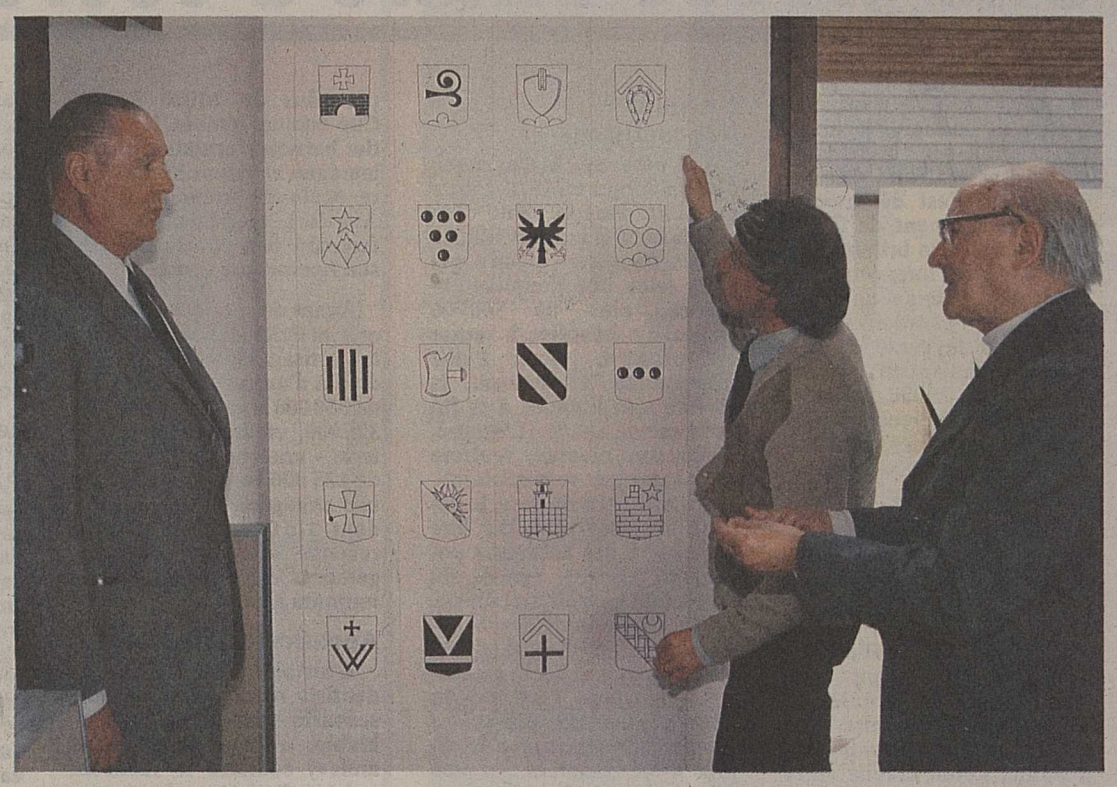

Rencontre toute d'amitié au Fillolage : le consul Paul de Willa en compagnie du chanoine Léon Dupont Lachenal et de l'artiste, M. Jean-Claude Morend.

L'OPÉRATION DE SAUVETAGE AU MONT-ROSE

Le succès d'une équipe soudée

ZERMATT. – Dans son édition d'hier, le *Nouvelliste* a relaté l'action entreprise au Mont-Rose, à 4300 mètres d'altitude, du côté de la pointe Parrot, sur sol suisse mais à une centaine de mètres de la frontière italienne, en vue de secourir une alpiniste-skieuse disparue dans une crevasse. Compte tenu de l'importance de l'opération, il sied d'y revenir pour mettre en évidence les raisons du succès de la délicate entreprise. Médecin engagé par Air-Zermatt pour le compte de la GASS, pilotes, copilotes, guides et aspirants guides ont composé pour la circonstance une équipe remarquablement soudée.

Hier matin à Zermatt, j'ai rencontré un groupe qui a pris part à l'intervention, soit MM. Peter Bohni, chef de l'organisation des secours d'Air-Zermatt, Bruno Jelk, chef de la colonne de secours de la station, Hans Lauber, son adjoint, Hans-Joseph Biner, chef des guides zermattois, ainsi que le D^r^ Peter Wyss. *«Avant d'en dire plus,* remarque Bruno Jelk, *il convient de mentionner également nos collaborateurs, soit les pilotes Siegfried Stangier et Hans-Ruedi Furrer, les copilotes Pierre Geiger et Roland Julen, Sepp Graven, Michel Perren, Lucky Imboden, Richard Biner, Alphonse Leryen et Gabriel Willisch, ainsi que les aspirants guides Beat Julen, Franz Schwery et Beni Julen.*

Puis, laissons la parole à ces bons samaritains de la haute montagne :

«Tous, sans exception, se sont livrés à une véritable course contre la montre. L'équipe a travaillé sans relâche, dans des conditions extrêmement difficiles. A l'extérieur, il faisait moins treize degrés. Dans la crevasse, très étroite, la température oscillait entre moins trois et moins cinq degrés. De 17 heures environ, moment où nous sommes arrivés sur les lieux, jusqu'à 22 h 45, la disparue n'a pratiquement pas cessé de gémir, d'appeler au secours. Puis, plus rien. Nous n'avons toutefois pas perdu l'espoir de la retrouver vivante. Coincés dans la crevasse, assurés à la corde, nous avons été confrontés à des problèmes surtout dus à l'absence d'espace. Sans le compresseur, il aurait été impossible d' atteindre la malheureuse qui se trouvait à quelque 30 mètres de profondeur et donnait l'impression de s'enfoncer toujours plus. Quand on l'a retrouvée, il était un peu plus de minuit.

» A ce moment-là, elle avait perdu connaissance, semblait dormir, ne montrait aucune blessure apparente et portait encore les skis liés à ses chaussures. Il ne semble pas qu'elle ait chuté mais plutôt glissé lentement le long de la paroi de la crevasse creusée en diagonale dans le glacier. Nous l'avons ressortie, à l'aide du treuil «Poma» doté d'un trépied. L'opération a duré un certain temps, compte tenu de l'exiguïté du trou. Une fausse manœuvre aurait pu la blesser. Le médecin qui l'a auscultée dès sa libération s'est aussitôt rendu compte de l'état de la patiente et a ordonné son transport immédiat à l'hôpital bernois de l'Ile. Dans de pareils cas de très fort refroidissement – la température du corps de la patiente étant bien en dessous de la normale – il y a tout d'abord lieu d'éviter tout réchauffement. Pas de couvertures ni de chauffage dans l'hélico donc. Cette précaution a permis aux secouristes de livrer aux médecins bernois la rescapée, avec un souffle de vie encore : le minimum nécessaire pour que les sanitaires puissent immédiatement administrer les soins exigés par l'état de la patiente, la transfusion de sang à température normale notamment. Moins d'une heure plus tard, soit vers 4 heures du matin ou douze heures après le début de sa terrible aventure, la femme reprenait déjà tous ses esprits, émettant le vœu de rentrer chez elle... C'est ça notre plus belle récompense.»

Si tout va bien, dans quelques jours, on lui donnera certainement satisfaction. Le coût de cette action ? En ce qui concerne les guides, 30 francs à l'heure, et par secouriste, 240 francs au maximum par jour... Une paille. Il est vrai que les secouristes de chez nous n'exercent pas leur métier pour faire de l'argent. Sinon il y aurait belle lurette qu'elles entreprendraient autre chose. Bravo donc à ces braves gens dotés d'un si bel idéalisme !

Louis Tissonnier

La rescapée : « Merci du fond du cœur »

***«Merci du fond du cœur. Je ne sais comment exprimer ma reconnaissance aux sauveteurs qui ont pris des risques et n'ont pas ménagé leurs efforts pour moi.»* Voilà ce que M^me^ Winkler nous a dit par l'intermédiaire de son médecin hier après midi.**

Comme chacun peut le comprendre, M^me^ Winkler a souhaité que nous ne l'interviewions pas. En bonne santé, mais encore sous le choc, elle a besoin de repos. Nous avons donc respecté ses désirs.

Quant au médecin, il nous confirme que sa patiente, qui est hors de danger et va très bien, pourra sortir très prochainement de l'hôpital. Si pour nous cette aventure tient «du miracle», lui, qui voit défiler des accidentés pratiquement sans vie dans son service, pense que le mot est un peu fort et que de tels cas se produisent plusieurs fois par année.

Ce qui, bien sûr, n'enlève rien au mérite de toute l'équipe de sauveteurs et de l'équipe médicale. Monique Pichonnaz

Photo Air-Zermatt

C.S.I. DE MONTHEY : EXERCICE DE PRINTEMPS

Trois sections, un même but

La section spéciale à l'œuvre ; la voiture est sortie de l'eau.

MONTHEY (ruc). – Samedi après midi, les pompiers montheysans ont parfait leurs connaissances en prenant part à un exercice qui les réunit tous les printemps. Les effectifs sont répartis en trois sections dont le travail est certes différent, mais dont le but reste néanmoins le même : la lutte contre n'importe quel événement pouvant se produire dans une localité telle que Monthey. Vingt hommes forment la section spéciale. Ce sont les porteurs d'appareils respiratoires et les plongeurs. La section est dirigée par le plt Bussien. Le deuxième groupe, aux ordres du plt Daven, est appelé section de sauvetage. Son domaine, ce sont les diverses échelles dont dispose l'organisme montheysan. Lors de cet exercice de printemps, les hommes ont ainsi fait connaissance avec le quartier des Semilles. La troisième section est appelée « porteur d'eau ». Ce sont en fait « les hydrantiers ». A l'aide d'un véhicule (tonne-pompe) disposant d'une petite réserve d'eau, l'effectif du plt Bigler s'est rendu dans la région du Mont-de-Choëx. Les trois groupes sont reliés par radio, selon un canal défini à l'avance au sein de l'état-major, et déterminé par la loi.

Sous la direction du major Lucien Coppex, par ailleurs instructeur cantonal, les divers exercices se sont déroulés en présence du municipal Witschi qui a en outre noté que durant l'année écoulée, les hommes de la compagnie sont intervenus 94 fois à Monthey même et 8 fois à l'extérieur de la localité. Monthey peut en effet intervenir sur le terrain de neuf communes du district, selon un découpage ICF (Inspectorat cantonal du feu). Quatre hommes sont également de piquet tous les week- ends, prêts à intervenir à tous moments.

La section spéciale

Samedi, nous avons plus particulièrement suivi la section spéciale, chargée de sortir un véhicule « accidenté », dont le conducteur n'aurait pas pu éviter la chute dans un lac. Grâce à un appareillage adéquat et à deux hommes-grenouilles formés pour ce genre de sauvetage, la voiture a été retirée sans problème de sa fâcheuse position. Du bon travail effectué dans le règles de l'art et qui prouve, si besoin était, la valeur du CSI de Monthey.

CENTRALE D'ÉMISSION DES COMMUNES SUISSES

EMPRUNT 1983

La Centrale d'émission des communes suisses (CCS) émettra prochainement le plus grand emprunt de son histoire. Il s'élève à 200 millions de francs et intéresse 78 communes de 18 cantons. Pour le Valais, les communes suivantes figurent sur la liste des emprunteurs : Brigue-Glis (3 millions), Feschel (500 000), Loèche-les-Bains (10 millions), Steg (3 millions), Vouvry (2 millions). Leur part représente 18 500 000 francs, soit 9,25% du total.

La CCS a été fondée en 1971, sous la forme d'une société coopérative, et compte 456 membres, Jusqu'à ce jour, les emprunts qu'elle a émis se montent à 1 371 000 000 francs.

Environ 50% des emprunts des communes sont assurés par la CCS et la Communaté d'emprunts des villes suisses (CES).

Restaurant chinois à Bluche (sur Sierre)

Nouveau cadre nouvelle carte

松

Fermeture hebdomadaire: lundi.

027/41 31 21

TRAFIC DE DIAMANTS AU TRIBUNAL D'AIGLE

Une grosse affaire d'escroquerie

AIGLE (ml). – La confiance, sentiment humain légitime, est, semble-t-il, à l'origine d'une grosse affaire d'escroquerie qui s'est déroulée, à Leysin notamment, de 1978 à 1980. Un couple britannique, séparé depuis lors, proposait à certains «amis» de participer à des opérations spéculatives sur la vente de diamants. Bilan : un dentiste qui a perdu 25000 francs et un artisan de la localité qui y a laissé des plumes, un demi-million de francs environ. A la suite de plaintes des intéressés, le procès avait lieu, hier matin, en l'absence de la principale accusée, devant le Tribunal correctionnel d'Aigle, présidé par M. Guignard.

L'histoire, qui débute en 1972, avait pourtant bien commencé. Dans la quiétude de la station vaudoise, une relation, toute empreinte d'amitié, s'était établie entre le couple britannique, uni depuis trois ans et gérant une société d'import-export spécialisée dans les pierres précieuses et une famille d'artisans du coin. Les affaires étant ce qu'elles sont, le fils de l'entrepreneur, alléché le premier par une mise avait alors empoché une coquette somme de 40000 francs.

Un marché très capricieux

Le père se lance aussi. Nous sommes en 1978. Partie prenante dans la vente d'un saphir bleu, il investit 180000 francs dans ce «joyau» qui vaut, selon une première expertise, plus de 900000 francs. Le bénéfice à retirer est, paraît-il, juteux. Petite information, en passant, la société sera liquidée à la fin de la même année. (L'accusé, après son divorce, rentrera dans le rang et se remariera).

Installé dans un safe, le petit bijou doit toutefois être présenté à des acheteurs potentiels. Mme I. épouse du diamantaire, s'en va, dit-on, prospecter le marché proche-oriental. Elle dispose d'une clé permettant l'accès au coffre. Idem pour l'artisan. Au bout de quelque temps, ce dernier constatera que le saphir a été remplacé par une émeraude. Là, les choses se compliquent. Par la suite, en effet, ce nouveau bijou fera l'objet d'expertises complètement contradictoires, une spécialiste biennois l'estimant à, grosso modo, 800000 francs, tandis qu'un de ces confrères de la région lausanoise, questionné par l'avocat de l'artisan, n'en donnait pas plus de 70000 francs. Cité comme témoin, le bijoutier bernois (formation en Allemagne et «dans la meilleure école du monde» à Los Angeles), se déclarera «très étonné» des conclusions de son homologue vaudois.

Avant de soupçonner quelque activité délictueuse, notre artisan leysenoud procédera à d'autres contrats. L'un de 350000 francs, un autre de 325000, et une dernière gâterie – une broche fantaisie – de 125 000 francs. Somme totale engagée : 952 000 francs, dont 370 000 francs lui sont revenus des suites d'arrangements. La différence reste toujours à combler.

Appartement abandonné

L'histoire du médecin-dentiste se déroule selon un scénario formellement semblable. «On était de bons amis», confiera le médecin qui avait connu le «marchand» dans son cabinet, à l'occasion d'une quelconque carie. De fil en aiguille, l'agréable perspective de faire rapidement quelques économies l'entraînera à cautionner une partie (25000 francs) d'une nouvelle opération de vente d'un lot d'émeraudes. Comme pour l'artisan, il détient, avec M. I., une clé d'un safe d'une banque genevoise. Son inquiétude grandira quand il apprendra que madame a quitté son appartement de Territet. Il déposera plainte (contre l'époux, en fait, puisqu'il avait traité avec lui) qu'il retirera officiellement, au procès, se réservant, le droit de poursuivre son action en «civil».

Le jugement

Le Tribunal correctionnel d'Aigle retiendra en revanche l'accusation d'escroquerie par métier et d'abus de confiance contre Mme I., la condamnant notamment à deux ans de réclusion, 20000 francs d'amende, cinq ans d'expulsion du territoire helvétique, se réservant également tout droit de poursuivre la cause au plan civil. Il acquittera, comme le demandait Me Piguet, l'accusé, M. P. qui, pour reprendre les termes de son défenseur, a aussi été «victime» de son ex-épouse.

L'auteur principale de ces méfaits court toujours le monde. Elle pourrait se trouver quelque part aux Etat-Unis, laissant peu d'espoir à ses anciens «amis» suisses...

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Troupe théâtrale au Châble

LE CHABLE. – Le haut de la vallée de Bagnes ne manque pas d'activités artistiques en général et théâtrales en particulier, si l'on en juge par l'existence des deux troupes voisines de Lourtier et de Sarreyer.

Au Châble, par contre, où pourtant foisonnent les sociétés, il était jusqu'à ce jour difficile pour ne pas dire impossible de «monter sur les planches». Les autorités et responsables l'ont compris et pour répondre à de nombreuses et pressantes demandes, ils annoncent la création d'une petite troupe théâtrale destinée à faire revivre la sympathique et chaleureuse salle de La Concordia.

Une première prise de contacts est prévue pour le mercredi 20 avril, à 20 h. 30 à La Concordia.

L'invitation est lancée à tous les jeunes qui ont terminé leur scolarité dite obligatoire et à leurs aînés. Qu'on se le dise !

EQUIPES VIE ET FOI

CARREFOURS A RAVOIRE

RAVOIRE (gram). – Le foyer chrétien a-t-il encore sa raison d'être au milieu de tant de couples vivant l'union libre? Pour répondre à cette interrogation, une cinquantaine d'adultes, maris et femmes, se sont retrouvés dimanche à Ravoire.

Sous l'égide des équipes Vie et Foi appartenant à l'Action catholique générale, les participants à cette journée de réflexion ont tenté de se situer par rapport à ces courants «libertaires» qui pourraient représenter une menace pour les foyers chrétiens.

Sur le plan théorique, ces carrefours animés par l'aumônier Bernard Rey-Mermet ont débouché sur le constat que le couple puisant sa force et son équilibre dans la foi a parfaitement sa raison d'être. Sur le plan pratique, il conviendrait que la loi sur le mariage connaisse une meilleure application et que surtout des mesures visant à favoriser la famille soient prises, en particulier dans le domaine fiscal.

FONDATION PIERRE-GIANADDA

Soirée portes ouvertes

A l'occasion de l'exposition André Raboud et vu le succès remporté auprès du public par cette manifestation, la Fondation Pierre-Gianadda organise une soirée portes ouvertes, en présence de l'artiste, le mercredi 20 avril à partir de 19 h 30 jusqu'à 21 heures.

L'entrée sera libre.

Emprunt en francs suisses

HYDRO-QUÉBEC

Montréal, Québec, Canada

avec cautionnement solidaire de la PROVINCE DE QUÉBEC

Hydro-Québec est l'une des plus importantes sociétés d'électricité du monde. En 1982 elle a vendu 103,6 milliards de kWh (consommation finale suisse 1982: 36,7 milliards de kWh).

Etant donné les coûts de production peu élevés, le taux d'exportation d'Hydro-Québec a une tendance croissante (1982: 9,1% dans d'autres provinces, 8,2% aux E. U.).

Le montant actuel des 7 emprunts publics en fr.s. d'Hydro-Québec s'élève à fr.s. 660 millions de valeur nominale.

5½% Emprunt 1983–93 de fr.s. 100 000 000

Prix d'émission: 99,50% + 0,3% timbre fédéral de négociation
Durée: 10 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

21 avril 1983, à midi.

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

Taux d'intérêt: 5½% p. a.; coupons annuels au 4 mai.

Coupures: Il ne sera délivré que des obligations de fr. 5000.— nom.

Libération: 4 mai 1983.

Remboursement: Amortissements à partir de 1987 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1988 avec primes dégressives commençant à 101½%.

Service de l'emprunt: En francs suisses libres sans aucune restriction.

Impôts: Intérêts, capital et prime éventuelle sont payables sans déduction d'impôts ou de taxes présents ou futurs du Canada.

Restrictions de vente: Canada et Etats-Unis d'Amérique.

Cotation: Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Le prospectus d'émission complet paraît le 19 avril 1983 dans la «Neue Zürcher Zeitung» et la «Basler Zeitung». Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription. (Numéro de valeur 666.461)

Crédit Suisse | Union de Banques Suisses | Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA | Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantonales Suisses
CIBC Finanz AG | The Royal Bank of Canada (Suisse)
Algemene Bank Nederland (Suisse) | Kredietbank (Suisse) SA
Deutsche Bank (Suisse) SA

ATELIERS POUR PERSONNES HANDICAPÉES

En été 1985, si tout va pour le mieux

MARTIGNY (gram). – Des ateliers réservés aux handicapés physiques, psychiques et mentaux ouvriront leurs portes à Martigny, vraisemblablement en été 1985. Ils fourniront un emploi à une cinquantaine de personnes travaillant dans les secteurs du bois et de l'électricité. Le financement de cette nouvelle réalisation – trois millions et demi de francs environ – sera assuré avant tout par l'AI (50% mais sans les terrains) et le canton du Valais (40%), le Parlement devant se prononcer sur cet objet en automne prochain. Pour le solde, tout ou partie, il sera couvert par les communes de la région de Martigny.

L'organisation et la mise en place de ces ateliers ont été confiées à la Fondation Saint-Hubert de Sion, fondation chargée de la prise en charge, des loisirs, du logements de ces personnes handicapées à l'échelle de tout le Valais romand.

Les travaux devraient débuter au printemps prochain. Une fois opérationnelle, l'entreprise mettra sur le marché des boîtiers en bois pour cigares et alcools. Quant au secteur électrique, il sera spécialisé dans le câblage et le montage d'appareils ainsi que le contrôle de câbles utilisés par l'armée.

Les ateliers s'érigeront à proximité de la gare des marchandises, en lieu et place des anciens garages Métral.

Rappelons que Martigny abrite déjà depuis 1975 un atelier où travaillent vingt-cinq handicapés ne nécessitant pas un encadrement très poussé. Ces nouveaux ateliers augmenteront très sensiblement le nombre de postes disponibles tout en permettant de diversifier la production.

PREMIER TRIAL D'OCTODURE

A couper le souffle!

Pierre-André Bochud

MARTIGNY (phb). – La patinoire municipale de Martigny a servi de toile de fond, dimanche, à une manifestation motocycliste hors du commun. Le rendez-vous fut, en effet, des plus spectaculaires en raison de la maestria des motards cascadeurs montés sur leur puissante machine; une fête populaire – sans nul doute la première d'une longue série – en raison de la participation d'un public intéressé autant qu'enthousiaste.

A savoir que les épreuves, internationales et nationales prévues de 9 à 16 heures, donnèrent lieu à de belles empoignades qui suscitèrent en même temps que les applaudissements l'admiration du public.

Il convient de saluer le travail réalisé par l'équipe responsable du club motorisé de Martigny dirigée par Laurent Fellay, chef technique, pour le soin apporté tant à l'organisation de la piste – cette dernière nécessita la création de maintes protections – que pour ce qui est de l'accueil des spectateurs, (parmi lesquels on remarquait M. Pierre-André Pillet, conseiller communal et ministre des sports.

Walter et Michelotti en vedette

A relever la prestation d'Oskar Walter, brillant vainqueur chez les internationaux, devançant dans l'ordre: 2. Hans Schnyder; 3. Didier Leuenberger; 4. Daniel Hadorn; 5. Bertrand Favre; 6. Joe Haldi; 7. Guido Linder; 8. Roland Briggeler; 9. Rolf Gessbühler; 10. Charly Weber.

Roberto Michelotti s'adjuge quant à lui la première place chez les nationaux devant, dans l'ordre: 2. Yves Duc; 3. François Hirschi; 4. Daniel Visinand; 5. André Buchwalder; 6. Théo Von Rotz; 7. Mauro De Luigi; 8. Daniel Mooser; 9. Hans Zenklusen; 10. Vincent Delaloye.

CONCERT DE LA FLEUR DES NEIGES

En attendant le grand événement

Quatorze fois vingt-cinq ans de fidélité à la Fleur des Neiges, tel est le bail d'ensemble exceptionnel accompli par MM. Olivier Michaud, Alexis Michaud, Gaby Michaud, Jean-Pierre Michaud, René Michaud, Armand Michellod, Gérard Michellod, Francis Corthay, Marcel Michellod, Michel Michellod, Florian Michellod, Albert Bircher, Charly Roserens. **Photo Jean-Jacques Demierre**

VERBIER (phb). – Quelque dix-sept jeunes instrumentistes, dont c'était la première, ont fait montre, samedi à l'occasion du concert annuel de la Fleur des Neiges de Verbier, d'excellentes dispositions musicales. Rassurez-vous, les aînés ne furent pas en reste. Cette motivation générale des protégés du directeur Patrick Dumoulin s'inscrit dans l'heureuse perspective des festivités qui marqueront, les 10, 11 et 12 juin prochain, les vingt-cinq ans de la fanfare.

Ce rendez-vous requiert, depuis belle lurette, la participation de tous les sociétaires de la Fleur des Neiges comme celle indirecte de toute la population de Verbier. Celle-là même qui a répondu, samedi, à l'invitation et applaudi sans réserve les membres méritants de la société. Et, tenez-vous bien, ils ne sont pas moins de quatorze à fêter, cette année, vingt-cinq ans de fidélité à leur société. C'est le cas notamment pour: Olivier Michaud, Alexis Michaud, Gaby Michaud; Jean-Pierre Michaud, René Michaud, Armand Michellod, Gérard Michellod, Francis Corthay, Maurice Corthay, Marcel Michellod, Michel Michellod, Florian Michellod, Albert Bircher, Charly Roserens.

FRC Martigny: pour les petits

MARTIGNY (gram). – La Fédération romande des consommatrices – groupe de Martigny – organise le mardi 26 avril prochain, de 14 à 16 heures à la salle communale de Martigny, une grande vente-échange d'articles et de vêtements pour petits enfants.

La réception des articles aura lieu la veille, de 14 à 16 heures ainsi que de 19 à 20 heures.

Tous les articles proposés doivent être en parfait état et ne seront acceptés que s'ils ont été lavés ou nettoyés chimiquement. Il convient également d'indiquer la taille des habits et un prix (raisonnable).

Quant à la restitution ou au remboursement des invendus, il se fera le mardi 26 avril, de 19 h 30 à 20 h 30.

Pour tous renseignements supplémentaires, téléphonez au 2 60 43 ou 2 16 88.

Un mot encore pour préciser que la FRC accepte de bon cœur l'aluminium que vous auriez mis de côté.

La philatélie reine à Martigny

MARTIGNY (phb). – A commencer par M. Michel Favre, président, les membres du comité du club philatélique de la cité sont très satisfaits du succès remporté, ce week-end, par la bourse-exposition de timbres de Martigny. La manifestation aura servi, mieux encore que par le passé, de point de ralliement de tous les amis, collectionneurs et autres philatélistes suisses romands.

Première communion à Vernayaz

VERNAYAZ (phb). – Confiants parce que moralement bien préparés, vingt-deux petits Planins ont reçu pour la première fois, dimanche, le sacrement de l'eucharistie. Moment de joie pour les enfants; instant de réflexion pour les parents, chaque fidèle réuni en l'église de Vernayaz méditera le message du curé Bruttin formulé à l'occasion d'une messe solennelle animée par le chœur mixte Polyphonia. Le chef spirituel de la paroisse invita les fidèles à renouveler, sans jamais se lasser, leur profession de foi en l'Eglise. Il souhaita que chaque adulte redevienne semblable aux enfants tant il est vrai que chacun de nous devrait se faire valoir par la noblesse de ses sentiments.

Afin de donner plus d'éclat à cette fête paroissiale, la fanfare municipale L'Echo du Trient de Vernayaz si signala par ses prestations, tant au début de l'office divin lors de la procession qu'au terme de celui-ci lors de l'apéritif offert par la paroisse.

Restaurateurs
les asperges sont arrivées!
c'est pourquoi notre rubrique «Gastronomie»: des
21, 28 avril, 10, 18 mai
vous offre la possibilité d'y proposer vos diverses spécialités.
Délai: trois jours avant parution, 15 heures.
Publicitas Sion, 027/21 21 11, interne 33, vous renseigne volontiers et réserve votre espace publicitaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION VALAIS DE CŒUR

Le nouveau chalet de vacances de Montana disponible

SION (wy). – La 16e assemblée générale de Valais de Cœur s'est déroulée le samedi 16 avril dernier sous la présidence de Mme Lea Pierroz, de Martigny.

Présentant le rapport annuel d'activité, Mme Pierroz rappela l'organisation de plusieurs actions destinées à faire mieux connaître l'association et à assurer le financement de son fonctionnement: loto, envoi de bulletins verts à toute la population et présence au Comptoir de Martigny. Elle remercia chaleureusement toutes les personnes qui contribuèrent au succès de ces actions, et exprima la profonde gratitude des handicapés à la population valaisanne auprès de laquelle Valais de Cœur a toujours trouvé la même générosité.

En 1983, les mêmes actions seront entreprises, à l'exception de la vente de stylos. Par contre, tout sera mis en œuvre pour que la vente d'articles manufacturés durant le Comptoir connaisse un grand succès, et tous les membres et amis de l'association sont d'ores et déjà priés de se mettre au travail pour confectionner tapis au crochet, broderies ou tricots.

Le nouveau chalet de vacances de Valais de Cœur

Lors de l'assemblée extraordinaire du 17 octobre 1982, il avait été décidé l'achat d'un appartement de vacances à Montana, avec structures adaptées aux chaises roulantes. Bien que cette proposition n'ait pas alors rencontré l'unanimité, la majorité des membres présents avaient accepté cet achat, actuellement réalisé.

L'appartement sera mis à la disposition des handicapés neuf mois sur douze. Pendant les trois mois d'hiver, il sera loué au prix en vigueur dans la station, ce qui devrait permettre de couvrir les charges annuelles. Tous les membres de l'association auront donc l'occasion de passer des vacances avec leur famille ou des amis à des prix très modestes.

Avant de clore son rapport, Mme Pierroz rappela le travail que fait l'Association suisse des paralysés pour améliorer la situation des handicapés dans notre pays. Le Conseil fédéral a demandé à cette association de présenter un postulat à la commission de l'assurance invalidité, afin de réformer cette institution. Ce postulat prévoira une meilleure intégration dès l'enfance, l'élargissement des possibilités d'apprentissage, des études, la suppression des barrières architecturales dans tous les lieux publics, ainsi que l'équipement d'appartements pour handicapés dans chaque immeuble en construction et l'amélioration des rentes.

Au terme de ce rapport, la présidente exprima sa reconnaissance aux membres de son comité, et spécialement au comité de gestion du foyer.

Le rapport du comité de direction du foyer

M. Francis Trombert, président du comité du foyer Valais de Cœur, remercia de leur dévouement Mme Favre et M. Favre, qui en assurent la direction. Mme Favre est infirmière- assistante, et M. Favre responsable de tous les problèmes de gestion. Un merci particulier fut également adressé à Mme et M. Balma, qui avaient assurés cette direction ad interim, faisant preuve de grandes compétences, d'une large disponibilité et de beaucoup de gentillesse à l'égard des pensionnaires.

M. Trombert devait d'autre part relever quelques chiffres :

«Le foyer a coûté la somme de 2167187 francs. Nous avons reçu pour cette construction des subventions pour un montant de 1633904 francs. La charge restant à notre association est donc de 503283 francs, ce qui est assez lourd à supporter, mais tout à fait admissible si l'on songe au bien- être de nos pensionnaires, aux soins vigilants dont ils sont l'objet, et surtout à leur épanouissement. Je remercie donc le personnel dévoué et attentif du centre qui a entouré les dix-sept personnes ayant séjourné durant 4349 journées d'occupation.»

A signaler un changement au sein du comité de direction, M. Bernard Gailland ayant demandé à être remplacé après de nombreuses années d'activité. Pour le remplacer, les participants firent appel à Mme Colette Comina.

Les membres présents entendirent ensuite la lecture des comptes, parfaitement tenus et présentés par la caissière Colette Comina et la fiduciaire Marcel Gillioz. Si les comptes annuels bouclent avec un bénéfice, il est cependant nécessaire de trouver de nouvelles ressources pour amortir la dette du foyer et en assurer son fonctionnement.

Une nouvelle série de bulletins verts a été distribuée à la population valaisanne ces derniers jours, et les handicapés espèrent bien que cette nouvelle quête connaîtra le même succès que les précédentes.

Cours de puériculture

SION. – Un cours de puériculture Croix-Rouge débutera le lundi 25 avril 1983 à 20 heures à l'avenue de la Gare 21 à Sion.

Ce cours s'adresse aux futurs parents, et à toutes les personnes qui désirent s'occuper d'enfants durant leur première année.

Pour renseignements et inscriptions, téléphoner au 23 30 96 l'après-midi et au 22 62 37 aux heures des repas.

Responsable du cours: Marie-Jeanne Favre-Pralong, infirmière de santé publique.

Premier championnat romand de jeux vidéo 1983

Le premier championnat romand de jeux vidéo entame sa dernière phase, avec dès la semaine prochaine la nomination des premiers champions cantonaux, qui, outre un équipement complet de jeux vidéo, gagnent trois coupes pour la compétition du «duel» (joute entre deux concurrents) ou une médaille pour «le grand défi» (performance individuelle) et surtout, auront accès à la grande finale romande le 30 avril 1983 à Genève.

Si la rivalité des challengers régionaux produit déjà une émulation qui a fait doubler les performances, la surprise sera totale pour les duellistes de tous les cantons qui se retrouveront face à face pour la première fois: qui sera le plus habile? le plus rapide? le plus expérimenté?

Deux chœurs mixtes à la Résidence

SION. – Ces jours-ci les pensionnaires de la Résidence ont eu le plaisir d'entendre deux chœurs mixtes qui se sont déplacés pour prolonger notre joie pascale. Le Chœur des Aînés, sous la direction de M. Gabriel Obrist, a tout d'abord animé une messe. Hier c'était le chœur mixte La Voix des Collines de Châteauneuf - Pont-de-la-Morge qui nous a réjouis d'un beau concert. Ce chœur, dont le président, M. Bernard Rudaz, et le directeur, M. Robert Poncelet, a aussi su nous rendre une journée agréable.

Nous remercions donc ces deux chœurs qui ont ceci en commun: la générosité et le don de faire plaisir à ceux dont les voix sont peut-être fatiguées mais dont les cœurs sont toujours ouverts aux gentillesses.

Les pensionnaires

UN LIVRE DE NATHAN CHAÏKIN

La guerre sino-japonaise 1894-1895

SION (wy). – La presse était conviée lundi matin à la maison du Diable à Sion pour assister à la présentation d'un ouvrage écrit en grande partie en anglais, et concernant la guerre sino-japonaise, illustré abondamment de merveilleuses estampes s'y rapportant. Son auteur est un savant venu de loin, mais devenu valaisan d'adoption, M. Nathan Chaïkin, actuellement domicilié à Venthône. Un homme exceptionnel qui dès son arrivée en Valais a fait bénéficier de nombreuses personnes ou associations de sa vaste culture et de sa générosité.

Ce livre, dédié à la mémoire d'une jeune maman valaisanne morte d'un cancer en 1982 est également un hommage à deux spécialistes de la culture japonaise: Jack Heller et Basil Robinson, rendu à l'occasion de leur septantième anniversaire.

Après une présentation de l'auteur faite par M. Gattlen, responsable de la bibliothèque cantonale, il appartint à M. Luc Boissonas, directeur de Pro Helvetia, de relever les mérites du travail de M. Chaïkin, avant que l'auteur lui- même présente son œuvre, et plus spécialement le but de la vente de son ouvrage, destinée à aider financièrement les villages d'enfants SOS.

Une donation de 1000 volumes ira en effet alimenter les fonds de secours destinés à ces enfants de l'organisation.

A signaler que le livre ne sera pas en vente dans les librairies, mais peut être commandé directement par l'envoi d'un chèque libellé au nom de SOS Children's Villages, 1170 Broadway, New York, City 10001, USA, ou auprès de l'auteur à Venthône. Le prix est de 35 dollars jusqu'au 30 juin et de 55 dollars dès le 1er juillet prochain.

Il faut souligner que ce volume a été entièrement conçu en Suisse, et que la collection d'estampes provient d'un collectionneur de l'Université impériale de Tokyo, mort à Genève en 1935.

L'éditeur est la maison Pillet à Martigny, que l'auteur remercie de sa probité, de son dévouement et de l'excellence de son travail.

Qu'est-ce qu'un village d'enfants SOS?

Dans la cité de Conception, troisième ville du Chili, le père André Schlosser entreprit la réalisation d'un premier village d'enfants SOS. Muni d'un enthousiasme débordant, il consacra sa vie aux enfants errants des bidonvilles de cette ville, luttant contre la misère, la faim, la maladie, la négligence et l'exploitation. Après la réception d'un terrain, le père Schlosser commença les travaux de construction de ce village. En un temps record, les premiers bâtiments sortirent du sol, les «mères» des foyers prirent possession des lieux en compagnie de leurs protégés. A côté de ces foyers familiaux, le village comprend actuellement une garderie d'enfants, un dispensaire, une bibliothèque et un centre artisanal.

Aimés et protégés par leurs mères adoptives, ces enfants ont retrouvé la joie de vivre.

L'entretien de ces foyers dépend uniquement des contributions de donateurs du monde entier. Ils sont aujourd'hui nombreux à aider la réalisation de 200 villages d'enfants SOS, qui permettront de recevoir plus de quinze mille enfants déshérités.

MM. Gattlen, Chaïkin et Boissonas.

Le volume sorti des Editions Pillet à Martigny

Auteur: Nathan Chaïkin
Titre: The Sino-Japanese War 1894-1895
Format: 240 × 305 mm
60 illustrations en couleurs et autant en noir, reproduites sous la forme de triptyques d'après d'authentiques estampes de l'époque.
240 pages reliées plein-toile sous jaquette couleur, laminée.

FÊTE CANTONALE DE GYMNASTIQUE DU VALAIS CENTRAL

Du pain sur la planche pour Uvrier-Gym

UVRIER (wy). – Les membres du comité élargi de la société Uvrier-Gym se sont réunis le 15 avril dernier pour régler les derniers détails de l'événement sportif des 14 et 15 mai prochain, la fête cantonale de gymnastique, dont l'organisation leur a été confiée.

Rien ne sera laissé au hasard, et les organisateurs travaillent d'arrache-pied depuis le 15 décembre pour la mise au point des problèmes de chaque dicastère: secrétariat, finances, ravitaillement, terrains, engins, prix et insignes, carnet de fête, bureau des calculs, information, publicité, etc. Sous la présidence de Mme Juliette Mathys, conseillère communale à Sion, onze membres se partagent ces postes: Mmes Sylvia Balet, Myriam Gillioz, Geneviève Tissières, MM. Edouard Dubuis, Gérard Huber, Reynard Melly, Michel Pellet, Roger Pellet, Michel Revaz, Edmond de Riedmatten et Pascal Sermier. Pour couronner un tel déploiement d'énergie, la société Uvrier-Gym invite le public à venir nombreux encourager cette jeunesse sportive les 14 et 15 mai prochain au stade de l'Ancien-Stand à Sion.

Les 800 jeunes qui se préparent activement depuis plusieurs mois pour participer à cette fête méritent bien quelques applaudissements.

Le comité

Vaccination des renards contre la rage

Une campagne de vaccination des renards aura lieu les mardi 19 et jeudi 21 avril. Cette action au moyen d'appâts «têtes de poulet» se fera sur territoire valaisan, à partir de la région de Riddes jusqu'au Léman.

Nous demandons aux propriétaires de chiens et de chats des régions concernées de ne pas laisser errer leurs bêtes du 19 au 28 avril 1983, afin d'éviter que ces animaux ne mangent les appâts contenant les vaccins.

Le vaccin utilisé est un produit vivant atténué, inoffensif pour les animaux mais qui, dans des conditions exceptionnelles, peut présenter quelque risque pour les humains. Par conséquent et par mesure de prudence, nous prions les personnes de ne toucher ni tête de poulet, ni sachet de vaccin.

Office vétérinaire cantonal du Valais

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

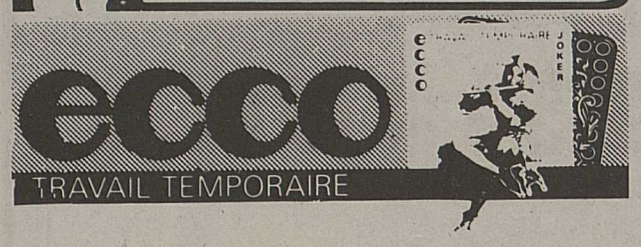

- **1 chef d'équipe ou contremaître**
  (pour entreprise de maçonnerie du Chablais)
- **1 ingénieur en mécanique**
- **1 dessinateur en mécanique**
- **2 mécaniciens de précision**
- **1 mécanicien tourneur**
- **1 polisseur sur métal précieux**
- **1 ferblantier**

Pour tous renseignements, s'adresser à Tony Pereiro **Monthey,** rue de l'Eglise 2, tél. 025/71 76 37.

Membre du syndicat professionnel FSETT

IBM cherche, pour sa succursale de Genève

une secrétaire

intéressée à assumer un travail de support administratif à la vente; fonctions multiples et intéressantes sur un équipement d'avant-garde.
Connaissances d'allemand et d'anglais, bonne dactylographie, esprit d'organisation et de collaboration vous conduiront à un travail à responsabilités.

Exigences: – CFC ou diplôme équivalent
– âge: 20 - 30 ans
– nationalité suisse
– langue maternelle française:

Curriculum vitae à envoyer à
IBM (Suisse) (réf. 414)
Rue du Rhône 65
1211 Genève

44-1258

IBM
IBM Suisse

Commerce de Sion engagerait un(e) bon(ne) collaborateur(trice) comme

chef de vente et du personnel

Nous demandons:
– de l'aptitude à diriger du personnel
– de l'intérêt pour la vente
– de la pratique et une bonne formation commerciale.

Nous offrons:
– emploi stable et bien rémunéré
– avantages sociaux
– poste indépendant et de confiance.

Discrétion assurée.

Faire offre détaillée avec curriculum vitae et photo sous chiffre C 36-528077 à Publicitas, 1951 Sion.

L'ÉTAT DE GENÈVE CHERCHE

un ingénieur en génie rural

pour le service de l'agriculture, département de l'intérieur et de l'agriculture.

Le titulaire aura pour tâches:
– la direction et la responsabilité de la section des améliorations foncières
– l'étude de projets relatifs à des opérations conduites dans le cadre de remaniements parcellaires ou d'assainissement
– toutes les relations administratives entre la Confédération, le canton et les communes ainsi que l'examen de tous les dossiers en fonction de la zone réservée à l'agriculture.

Conditions requises:
– diplôme d'ingénieur en génie rural EPF ou formation équivalente
– expérience dans le domaine du génie rural en relation avec la pratique
– nationalité suisse et domicile sur le territoire du canton de Genève.

Entrée en fonctions: à convenir.

Les offres de service complètes et détaillées, accompagnées d'une photographie, seront adressées au chef du Département de l'intérieur et de l'agriculture, case postale 418, 1211 Genève 3.

18-2154

Regardez à deux sous près

Génie Automat
5 kg **13.95**

PLACETTE

Le grand magasin des idées neuves

Softlan concentré
1 litre
4.50

Ajax Citron
5kg
12.50

Palmolive vaisselle
500 ml
1.95

Génie Lavabo
1,6kg
7.50

SATISFAIT OU REMBOURSÉ

Placette Monthey et Sierre: essence Manor-Super Fr. **1.17**

PUBLICITAS: 027/21 21 11

Ton quotidien: le *NF*

VITA

VITA - Assurance-vie et parcours Vita

Pour développer notre organisation prévoyance familiale en Valais, nous cherchons un

chef de groupe dynamique

qui assumera la fonction d'**inspecteur principal.**

– Responsabilité de plusieurs inspecteurs
– Acquisition (possibilité de conclure assurances toutes branches).

Sont demandés pour ce poste d'avenir: connaissances d'allemand, expérience de vente, plaisir de diriger des hommes, initiative et persévérance.

Prière d'adresser les offres à VITA-assurance, prévoyance familiale, case postale 565, 1000 Lausanne 17. Tél. 021/20 94 37.

VITA

Des problèmes financiers? Nous pouvons vous aider.

Nous vous accordons rapidement un prêt jusqu'à Fr. 30'000.–. A vous d'en choisir le montant et le mode de remboursement. Un prêt sur mesure, rapide, simple et sûr. En toute discrétion.

Banque Courvoisier SA

Prêts personnels A.N

Bon pour une documentation sans engagement

Je désire un prêt de Fr. _____

Nom: _____

Date de naissance: _____

Rue et No: _____

NPA/Localité: _____

Banque Courvoisier SA 2000 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 21
Tél. 038/24 64 64

Amicale justice civile

ÉVOLÈNE (fl). – « Votre rôle est d'arrêter les querelles et chicanes qui surgissent parmi vos semblables et non pas d'appliquer des articles de loi ! Pris parmi les simples citoyens, vous n'êtes pas soumis au risque de devenir des monuments d'orgueil ».

Dressé par le préfet du district d'Hérens, M. Roger Pitteloud, et M. Jean Rieder, député, ce portrait d'un juge de commune semble être calqué sur la réalité, en tout cas en ce qui concerne les responsables hérensards de la justice civile.

Réunis en amicale depuis sept ans grâce à l'entregent de leur doyen, M. Julien Follonier de Vernamiège, les dix-sept juges et vice-juges des neuf communes du district d'Hérens, (Vernamiège se singularise par l'absence d'un vice-juge) rencontrent chaque année ceux qui occupaient anciennement leur fonction. Un tournus très démocratique permettant à chaque commune d'être le siège à tour de rôle à ces échanges d'idées, l'heure avait sonné pour Evolène, en ce 16 avril 1983, d'accueillir ces hôtes de marque avec chaleur et simplicité. Alors que le rôle de maître de cérémonie était dévolu à M. Adolphe Métrailler, juge local, le président de la commune, M. Eugène Mauris, s'est chargé de présenter le domaine de ses administrés. Un domaine suffisamment vaste pour occuper le 4e rang sur le plan suisse, du point de vue étendue de la commune, derrière Bagnes, Davos et Zermatt. En revanche, même si elle dispose de quatre sociétés de développement, la commune d'Evolène n'occupe que la 12e place parmi les stations valaisannes question occupation touristique. Une offre de 6000 lits, c'est relativement peu, mais M. Mauris n'en estime pas moins que le tourisme est, à longue échéance, la seule voie dans laquelle une commune de montagne comme Evolène puisse s'engager. A cette altitude (le village d'Evolène est à 1380 mètres), l'agriculture ne peut être qu'un appoint, et l'expérience de Sodeco a démontré que le développement industriel n'était pas une excellente solution.

Les deux juges instructeurs du tribunal d'Hérens-Conthey encadrent le doyen des juges de commune, M. Julien Follonier.

Cette rencontre amicale a en outre permis la présentation officielle de M. Jo Pitteloud, « un vrai Hérensard », qui vient d'être nommé juge instructeur du Tribunal d'Hérens-Conthey pour seconder le « doyen » M. J.-J. Crittin.

A LA GALERIE GRANGE-A-L'ÉVÊQUE

Photos de 1865 à aujourd'hui

SION (wy). – La Fondation pour la photographie suisse organise jusqu'au 15 mai prochain une exposition de photos à la Galerie Grange-à-l'Evêque.

Le vernissage de cette exposition patronnée par l'Association valaisanne des photographes, que préside M. Michel Darbellay, a eu lieu le samedi 15 avril, en présence de nombreux invités. La Fondation pour la photographie a été constituée en 1971, à Zurich, dans le but de faire connaître l'œuvre de photographes disparus ou vivants, suisses ou étrangers, célèbres ou méritant de l'être. Un autre but est de constituer des archives photographiques nationales pour sauver un patrimoine inestimable menacé par l'ignorance, l'indifférence ou la spéculation et réunir les éléments les plus significatifs de notre production contemporaine. En un mot recenser, classer, légender et mettre à disposition du public ce qui s'est fait autrefois comme ce qui est en train de se faire.

La fondation a déjà organisé plusieurs expositions en Suisse : plus de 130 000 visiteurs entre Zurich (1974), Genève (1975), Lugano (1975), Fribourg et Schaffhouse (1977), et un public de toutes les couches sociales.

Avec cette exposition, c'est non seulement la photo, mais la rue qui entre au musée.

Les différentes œuvres présentées sont fort intéressantes à découvrir. Souhaitons donc que le public valaisan soit nombreux à visiter cette exposition, ouverte tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, à l'exception du lundi.

SOIRÉE-CONCERT DE LA LÉONARDINE

Un programme de qualité

SAINT-LÉONARD (wy). – Les musiciens de la fanfare La Léonardine offraient à leur public un concert de choix dimanche soir dernier dans la salle du collège.

Sous la baguette de M. René Rossier, dix pièces furent interprétées après avoir été précédées d'une présentation faite par un membre de l'ensemble, M. René Constantin.

Un programme varié, dans lequel nous relèverons l'excellente prestation du trio de trombones Naoux, Gaillet et Fontannaz, dans l'exécution de *Posaunen-Express*.

A mentionner également les applaudissements nourris et l'enthousiasme du public pour *Western Pictures*, une œuvre de Kees Vlak qui avait déjà permis à la fanfare La Léonardine d'obtenir la note maximale à la fête cantonale des musiques de Brigue. En cours de soirée, M. Henri Balet, président de la société, remercia le directeur René Rossier et le sous-directeur Marcel Gillioz de leur dévouement envers la société, et remit des récompenses à quatre membres méritants :

- M. Bernard Rossier, pour 35 ans d'activité,
- M. Fernand Revaz, pour 35 ans d'activité,
- M. Pierre Darbellay, pour 25 ans d'activité,
- M. Roger Delalay, pour 25 ans d'activité.

S'il faut bien reconnaître que le recrutement des membres musiciens a connu quelques problèmes durant plusieurs années, et que la moyenne d'âge des exécutants est relativement élevée par rapport à d'autres fanfares. Il faut également admettre que les efforts des dirigeants commencent à porter des fruits, et que la relève de la Léonardine paraît maintenant assurée. Six nouveaux membres actifs depuis une année, quinze autres jeunes aux cours de solfège, et espérant rejoindre au plus vite les rangs de la société permettront avant longtemps à la Léonardine de voir son avenir assuré.

Les 30 ans des Bletzettes

Trente ans... déjà ou seulement ?

« Déjà », si l'on admire la fraîcheur et le dynamisme de ce sympathique groupe.

« Seulement », si l'on additionne les succès en Suisse et à l'étranger récoltés par cet ensemble très complet : orchestre, groupe de danse, adultes, enfants, et depuis vingt ans, les Bletzettes ont enrichi leur programme par le cor des Alpes et le drapeau.

Entourés de nombreuses sociétés amies dont le goupe At Va Ani de Belgique, les Bletzettes organisent les 22, 23 et 24 avril prochains, à Champlan, une fête de printemps avec : productions, animations, bals, cortège et tout le tralala.

Photo de la première sortie en 1953.

Organisateur du 30e festival de l'Union chorale du Centre, les 29, 30 avril et 1er mai, le chœur mixte de la Sainte-Famille se présente

Le drapeau de la chorale avec, de gauche à droite, F. Dessimoz, directeur, N. Evéquoz, parrain, G. Fumeaux, président, C. Dubuis, porte-drapeau, Y. Antonin, marraine, et le révérend curé Dayer.
Photo Alain Germanier

ERDE-CONTHEY. – Avant sa fondation, l'actuelle paroisse de la Sainte-Famille (qui regroupe les quatre villages des hauts de Conthey-Aven, Erde, Premploz, Daillon) était rattachée à Saint- Séverin. Un groupe de chanteurs dont deux vivent encore, Joseph Antonin de Daillon et Alfred Fumeaux de Premploz, assuraient déjà les offices à l'église et dans les chapelles de village. Ce n'est qu'en 1928 que fut fondée cette paroisse et la société de chant vit le jour la même année.

Son premier directeur fut Julien Roh de 1928 à 1952, ensuite Oscar Fumeaux de 1952 à 1961, de 1961 à 1972 Jean-Michel Germanier et, à partir de 1972, le titulaire actuel Fernand Dessimoz.

En 1956 elle a son premier drapeau et prend le nom de Chanson Contheysanne. Elle fait partie de l'Union chorale du Centre dont elle organise deux festivals en 1958 et 1970.

En 1975, faute d'effectifs masculins, on fit appel aux dames et l'on fonde une société mixte qui fut dotée d'une nouvelle bannière et prit le nom de chœur mixte de la Sainte-Famille. En 1977, la société se dote de costumes que l'on inaugure par une grande fête en septembre 1978.

Les activités du chœur mixte sont en premier lieu d'assurer les offices religieux, c'est-à-dire les messes des dimanches et jours de fête, les ensevelissements, les mariages et toutes autres manifestations ayant rapport à la paroisse et à l'Union chorale du Centre. Elle organise chaque année un concert et prépare ses prestations pour le festival de l'année suivante.

La Chorale de l'Orient en tête d'affiche

Les 29, 30 avril et 1er mai de cette année, le chœur mixte de la Sainte-Famille organise le 30e festival de l'Union chorale du Centre. Pour le vendredi soir 29 avril, les responsables ont le plaisir de vous annoncer la venue de la grande chorale de l'Orient. Dans une prochaine édition, nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cette célèbre chorale vaudoise et sur le programme de ce 30e festival à Premploz-Conthey.

Des choses bien assurées:
winterthur assurances
Toujours près de vous

● Aller se balader

puis

C'est pourquoi nous recommandons notre rubrique

où irons-nous ce week-end

à tous nos annonceurs susceptibles de proposer à nos fidèles lecteurs

● un but de promenade
● un divertissement
● une bonne table

afin de contribuer à la réussite de leur fin de semaine.

Parution le vendredi
Délai : 10 h le mercredi

Publicitas, 027/21 21 11, int. 33 est à votre disposition.
N'hésitez pas à réserver votre emplacement ou à nous demander conseil.

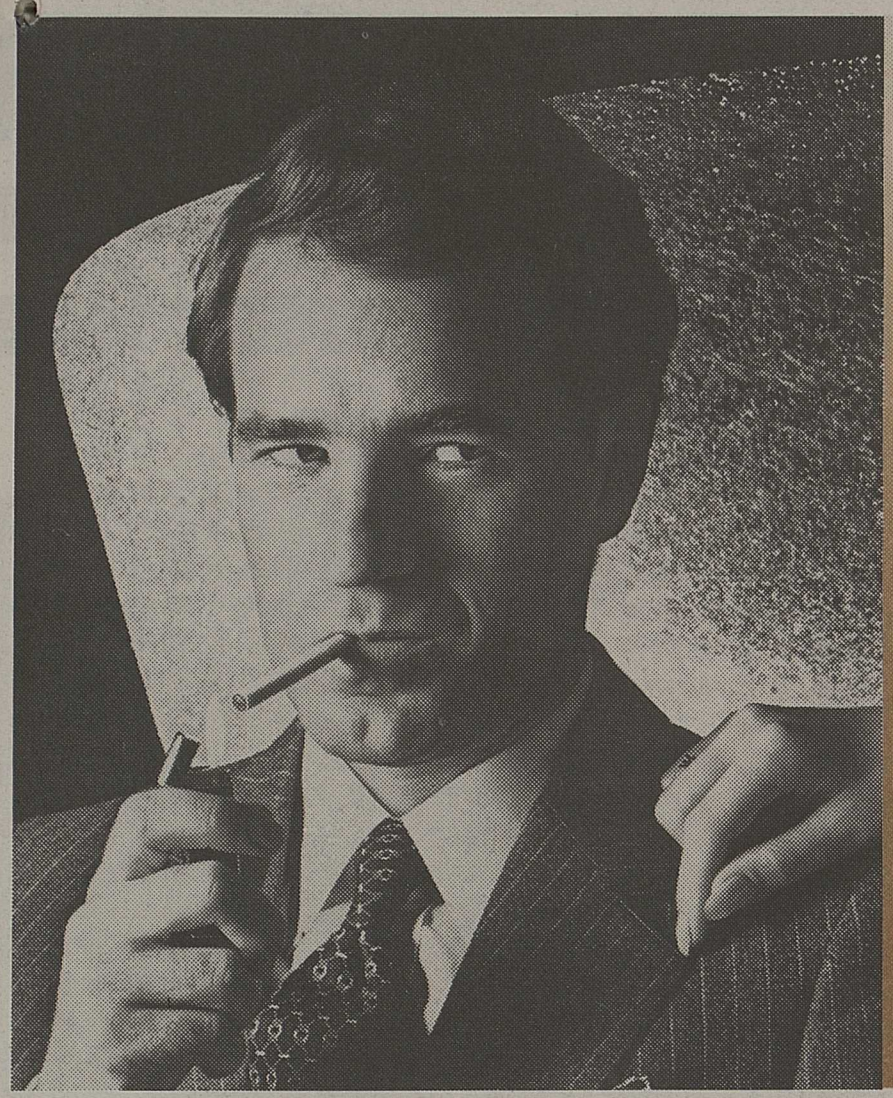

Le plaisir retrouvé

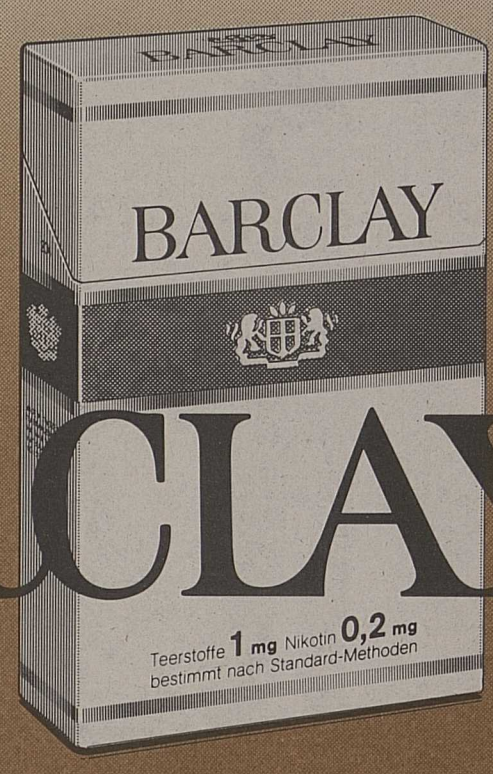

BARCLAY

American Blend

1mg condensat 0,2mg nicotine

83/Q

BAT

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais LE JOURNAL DES JEUNES

SCHUMACHER, GLATTFELDER P3/83

Lancia présente 1983.

Lancia a imaginé, construit et équipé une toute nouvelle voiture. Une voiture pour les amateurs d'automobiles avertis. Elle se nomme Lancia Prisma et se distingue par sa technique d'avant-garde et dynamique et par le caractère très personnel qui lui confèrent ses riches qualités intérieures. A commencer par exemple par l'habitacle de la 1600 habillé de nobles tissus à la griffe d'Ermenegildo Zegna, sans citer les nombreux petits détails qui font de la Prisma une véritable Lancia. Vous sentirez immédiatement que c'est une voiture conçue pour cette élite qui, même en voyage, n'entend jamais renoncer à la moindre parcelle d'agrément. La Lancia Prisma existe en deux versions: la 1500 de 85 ch pour 16'290 francs et la 1600 de 105 ch pour 18'240 francs. Toutes deux sont équipées de série du Check-Control, de glaces athermiques, de la traction avant et d'une boîte 5 vitesses. En option: jantes en alliage léger sur les deux voitures. Boîte automatique sur la 1500.

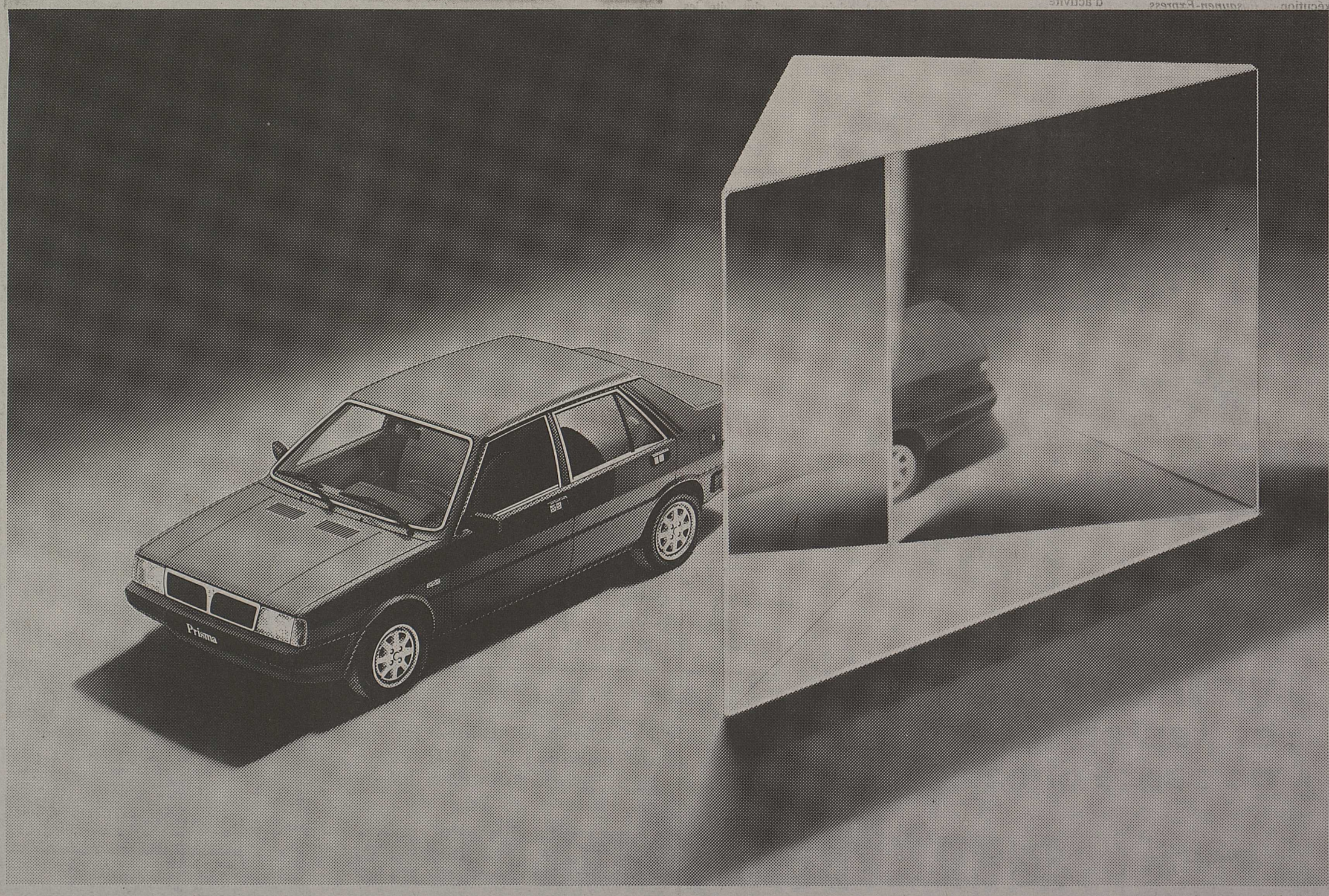

La nouvelle LANCIA PRISMA.

LANCIA

Un peu rieur et plein de couleurs!

c'est notre rayon confection enfants

blousons · pantacourts · pantalons · chemisiers · robes · t-shirts

Au Brin de Laine

Rue du Rhône
M^me^ Amoos-Romailler **Sion**

Roulez PIRELLI! Nos pn conviendront aussi bie qu'à vous-mêmes.

Le pneu réunissant toutes les qualités n'existe pas. Voilà pourquoi PIRELLI offre un vaste assortiment: des pneus répondant remarquablement à toutes les exigences en matière de sécurité et d'économie, des pneus qui, en outre, garantissent des performances de pointe dans tous les domaines – PIRELLI P4: rendement économique – PIRELLI Professional: conduite sportive – PIRELLI P8: économie de carburant – PIRELLI P5: conduite confortable – PIRELLI Aquatec: adhérence hors pair sur route mouillée – PIRELLI P6: dynamisme et confort – PIRELLI P7: le sportif par excellence.

Votre spécialiste vous conseillera le pneu PIRELLI convenant le mieux à votre voiture et à votre style de conduite.

PLUS ÉCONO… · PLUS STABLE SUR L'EAU · A CHO… LE PROGRA… DE PERFORMA… PIRELL… · PLUS C…

Cours de langues de vacances

4 au 30 juillet 1983 pour garçons et jeunes filles de 10 à 14 ans.

- Etudes de la langue allemande.
- Sports – excursions – programme culturelle.
- Vivre dans une communauté jeune et gaie.

Renseignements et prospectus:

Institut Kandersteg
oberland bernois, Dr. J. Züger, 3718 Kandersteg, tél. 033/75 14 74

Films vidéo

à louer par correspondance **Films X** et tous genres.

Demandez nos catalogues en adressant Fr. 2.– timbres

Précisez le catalogue désiré
Vidéo 77, case 43
1026 DENGES
22-037213

Achèterais de particulier
lots de meubles très anciens
Tél. 026/8 11 85.
36-425198

A vendre
machine à écrire électrique
neuve avec touche de correction, une année de garantie.
Prix Fr. 395.–.
Tél. 026/2 25 96.
36-400348

1973-1983 10 ANS A VOTRE SERVICE

Grâce à l'expérience acquise durant ces dix années, la maison

tounet
Entreprise générale de nettoyage
Av. Pratifori 14 - SION
027/22 01 84 - 027/23 38 37

est à même de vous offrir des services de
nettoyages et entretien
d'une qualité irréprochable

Adressez-vous donc au spécialiste!
(Méfiez-vous des bricoleurs)
36-38407

Le mercredi démonstration
ELNA ELNAPRESS

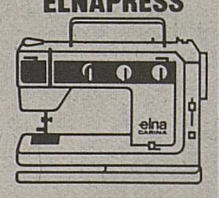

CONTRÔLE GRATUIT
MACHINES TOUTES MARQUES
Radiomoderne
vis-à-vis Migros
SIERRE
Tél. 027/55 12 27

SOS DETTES
consultez-nous
GESTIFIN sa MEZIERES
021 93 24 45

10 TV couleurs Philips

grand écran, état de neuf, six mois de garantie.
Fr. 500.– pièce.
Tél. 037/64 17 89.
22-3753

D.O.M
MARIAGE
Fondé en 1…

Sans publicité tapageuse qui dure parce qu'elle a fai…
Sérieux - Disc…
Consultation g…
Valais-Vaud: Lieugex …
Tél. 025/26 1…
Fribourg - Neuchâtel - Tess…

Pour votre publicité …

L'alte… watch… d'Inte… offre … à tou… égard…

Bienne • Rue du Canal 26/ Rue du Marché 29 • Interdiscount chez Loeb
Brügg/Bienne Hypermarché Carrefour
Delémont Avenue de la Gare 38
Fribourg Rue de Romont 2
Genève • Rue de Coutance 7 • Rue de la Madeleine 6/ Place du Perron
Genève
La Chau…
Lausann…
Monthe…

Toute l'actualité locale... nationale et internationale dans votre quotidien

Le meilleur des matelas-santé de Bico.

Noblesse airflex

VENEZ EXAMINER et tester les matelas de santé chez

Notre opération échange de matelas rencontre un grand succès

bico 120 ans de qualité

anthamatten

meubles sa bois-noir St. Maurice
026/8 42 62

votre voiture

Pirelli

performances sur mesure. Le choix de votre pneu: aussi individuel que celui de votre voiture.

Pirelli P 4

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

SION
Passage Matze 13

2 pièces, hall, cuisine, bains/W.-C., dès **Fr. 470.–** + charges.
Appartement remis à neuf. Centre ville et magasins proches.
Pour visiter: 027/22 79 21, M. Veiga,
Gérances P. Stoudmann- Sogim S.A., Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01.

A vendre, rue du Manège à Sion

appartement 3½ pièces

avec grand balcon, cheminée, garage, 91 m².

Renseignements et visites:
Agence IMALP, av. de la Gare 15
1950 Sion - Tél. 027/22 33 55.
36-040817

URGENT!
A vendre à Gravelone

appartement résidentiel de 7 pièces

avec garage, cave, grenier et jardin.

Ecrire sous chiffre S 36-527697 à Publicitas, 1951 Sion.

On achète dans le Valais romand

petit chalet

avec terrain.

Ecrire sous chiffre P 36-527542 à Publicitas, case postale, 1002 Lausanne

Ne vous cassez donc plus la tête, insérez une annonce dans le *Nouvelliste*

Zu kaufen gesucht irgendwo im Wallis zw. 800 m und 1400 m ü/M

Chalet-Haus

alleinstehend, in **sehr ruhiger** Lage.

Offerten an Erich Bärtschi
Ob. Haltenstr. 2,
3625 Heiligenschwendi
Tel. 033/43 18 56
(bis 22.00).
05-041841

A louer à **Sion** près de la Migros

appartement 4½ pièces

avec garage, cave et galetas.

Date d'entrée: dès fin juillet.

Ecrire sous chiffre P 36-301156 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche à louer à l'année, non meublé

chalet (entier) ou maisonnette

avec jardin.

Prix modéré.

Ecrire détails à:
Case 68
2500 Bienne 4.
06-351304

publicité:
027/21 21 11

A vendre à **Salins**
7 km de Sion

terrain à bâtir 1034 m²

Equipé, Fr. 85.– le m².

Faire offres sous chiffre S 28-300202 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Cherche à acheter Bas-Valais, Saint-Maurice - Sion, alt. 900-1000 m, environ Fr. 100 000.–

chalet ou maison ancienne

habitable, bon état, 4-5 chambres, cuisine, bains, W.-C., avec jardin.
Près de village, accès facile.
Offre, adresse et téléphone au 022/61 65 05, après 18 heures.
36-41000

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Bureau technique de la place de Sion engagerait

apprenti dessinateur

en génie civil.

Cycle d'orientation terminé et test S.I.A. réussi.
Entrée début juillet ou début août.

Faire offre part écrit:
Bureau technique
Tournier & Blanc
Rue des Collines 2, 1950 Sion
Tél. 027/22 12 03. 36-040962

Bureau d'ingénieurs à Sion
cherche

dessinateur en béton armé

Bureau d'ingénieurs
Deléglise & Tremblet
Rue des Cèdres 26, 1950 Sion
Tél. 027/22 17 83.
36-041035

Horloger-rhabilleur indépendant établi depuis 5 ans entreprendrait

réparations de montres

Travail rapide et soigné.

Raymond Robert
Crêt-Vaillant 6
2400 **Le Locle (NE)**
Tél. 039/23 00 02.

ANZÈRE
Agence immobilière cherche

secrétaire

pour son service de location.

Nous demandons:
- diplôme employée de commerce
- allemand, très bonnes connaissances
- anglais, conversation simple
- entrée début mai ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-527973 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise valaisanne cherche pour Genève chantiers de longue durée

8 monteurs électriciens
1 monteur électricien
concess. A
3 serruriers constructeurs
3 ferblantiers

Bonnes conditions.
Déplacements.

Tél. 025/71 66 62. 36-7441

Je cherche

travail dans éducation

petite enfance ou jeunes enfants handicapés mentaux éventuellement réception chez médecin.
Région Valais.

Tél. 026/5 30 48
(heures des repas).
36-400365

Café Guillaume Tell à Aigle cherche

serveuse

Nourrie et logée.

Tél. 025/26 24 52.
36-100224

Café-Restaurant
Relais du Val-Ferret
3 km de La Fouly
cherche

sommelière

Entrée 1er mai.

Tél. 026/4 12 79.

On cherche pour **région de Sion**

femme de ménage

aimant les enfants, emploi à plein temps.

Congé dimanche et lundi.

Tél. 027/23 21 45
bureau ou
23 10 77 repas.
36-040734

Donnez du sang sauvez des vies

Cherchons, pour notre confiserie-pâtisserie dans les Alpes vaudoises

une vendeuse

Emploi à l'année. Bons gages. Entrée à convenir ou le 1er juin.

Faire offres par écrit à H. Heiz, 1884 Villars.
36-40927

Je cherche

2 ouvrières

pour l'ébourgeonnement et les attaches.

Vignes aux environs de Sion.

Tél. 027/38 20 89.

Buffet de la Gare à Champéry cherche

sommelière

Travail en équipe.
Entrée à convenir.

Tél. 025/79 13 29. 36-100223

«Nouvelliste» votre journal

Comparez et décidez!

	Swatch	ID-Watch d'Interdiscount
Fabrication	Swiss	Swiss
Module	Eta, quartz	Ronda, quartz
Boîtier	plastique	Polycarbonate résistant et insensible aux chocs
Verre	plexi soudé	verre minéral remplaçable
Couronne	non-protégée	protégée contre chocs
Etanchéité	30 mètres	100 m, chaque montre testée
Affichage	12 heures	division 24 heures, échelle tachymètre
Anneau de plongée	non	oui, rotatif
Mouvement	date et jour de semaine	date
Service	irréparable	toutes les pièces remplaçables
Grandeurs	une, diverses couleurs	modèles pour dames et hommes
Prix	Fr. 49.90	Fr. 49.90

Notre avis: L'ID-Watch d'Interdiscount offre bien plus.

Notre proposition: Soutenez l'industrie horlogère suisse avec la meilleure alternative d'Interdiscount.

ID-Watch la meilleure alternative d'Interdiscount 49.90

Neuchâtel Grand-Rue 14
Nyon Rue Saint-Jean 15
Romanel s/Lausanne Hypermarché Carrefour
Sierre-Noës Centre Commercial (La Placette)
Sion Rue des Mayennets 4
Vevey Rue des Deux-Marchés 2
Villars s/Glâne Hypermarché Jumbo
Yverdon-les-Bains Place Pestalozzi 5

031/ 96 11 11
Commandes téléphoniques

Inter Discount Hi-Fi Video Photo Radio

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1951 Sion, Av. des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23 127 M3

MAGRO agit...

Uvrier-Sion Roche (VD)

Felix

croquettes de viande 300 g le paquet **1.75**

DeliKat

viande poisson volaille 340 g la boîte **3.20**

Purina MIAOU MIX

viande, poisson 400 g la boîte **2.30**

PUSSY LITIÈRE POUR CHATS

5 kg le sac **3.80**

10 kg le sac **6.80**

20 kg le sac **12.90**

BONZO

viande de bœuf 1 kg la boîte **2.40**

KRAFT

fromage frais double crème boîte de 8 portions la portion 62 g **1.30**

Dégustation gratuite les 22 et 23 avril

Spaghetti Dinner à la napolitaine 362 g le paquet **2.70**

Huile d'olive OLIO SASSO

860 ml **8.20**

Bière Mitzig

24 pack la bout. **-.50**

Heineken

Bière 6 pack 25 cl la bout. **-.82**

Bière 33 cl 6 pack la boîte **-.95**

Multi12 Fruits d'or

mélange de jus de fruits multivitaminés bout. 7/10 **2.70**

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

EXCEPTIONNEL!

A louer, quartier des Epineys, Martigny, dès le 1er mai ou date à convenir

ravissante villa

Grand salon, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, entièrement rénovée, beau jardin, carnotzet, garage, etc.

Pour tous renseignements, écrire à case postale 440, 1920 Martigny.

36-205

A louer à **Pont-de-la-Morge**
immeuble Les Morgettes

appartement 4 pièces

Loyer non subsidié Fr. 480.– plus charges
subsidié Fr. 408.– plus charges

Libre dès fin juin.

Tél. 027/23 22 25.

Pour visiter le soir tél. 027/36 41 33.

36-280

GECO
27 AVENUE DE LA GARE
1860 AIGLE

A louer tout de suite
Aigle
dans petit immeuble résidentiel, un magnifique appartement de
6½ pièces
143 m²
5 chambres à coucher, salon, salle à manger, coin, cuisine agencée, bains, W.-C., douche-W.-C., grand balcon, loggia
Fr. 1464.–
toutes charges comprises.

Pour visiter:
Tél. 025/26 46 46
le matin.

22-001912

A louer à Sion
chambre meublée

Tél. 027/22 35 80.
36-301160

A louer à Sion
à 150 m de la place du Midi et de la gare
luxueux studios 1 pièce
neufs.

Entièrement meublés.
TV 7 chaînes.

Pour visiter:
Tél. 027/22 91 06
(heures de bureau).

A louer à Sion
dans villa sise à Gravelone, Agasse
chambre indépendante meublée
avec douche, toilette et lavabo. **TV 7 chaînes.**

Pour renseignements:
Tél. 027/22 91 06
(heures de bureau).

Particulier cherche à acheter ou à louer
appartement 3 à 4 pièces
Région Sion-Conthey.

Ecrire sous chiffre Z 36-040944 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherche
terrain à bâtir
Zone coteau à Fully.

Tél. 026/5 47 27.
36-400231

A vendre à Sion
rue de Lausanne

appartement de 4½ pièces
situé au 1er étage, ainsi qu'un

dépôt atelier de 120 m²

Ecrire à: Agence VALCO
Comby Jean-Claude, avenue de Tourbillon 54, 1950 Sion.

36-213

A vendre à Veyras

VILLA

comprenant salon, salle à manger, cuisine, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, W.-C. séparés, tout confort, Fr. 480 000.–.

Renseignements:
Agence Marcel Zufferey, Sierre.
Tél. 027/55 69 61. 36-242

ZINAL (VS) été - hiver
Chalet (terrain compris)
5 p., Fr. 186 000.–, 3 p. Fr. 171 000.–, vide Fr. 146 000.–.
S'adresser à case postale 37,
3960 Sierre. 36-40

A louer à **Martigny**
centre ville

garage

atelier de réparations.
Date et surface (env. 350 m²) à discuter.

Conditions favorables.

Ecrire sous chiffre P 36-400378 à Publicitas, 1920 Martigny.

A louer au **Châtel-sur-Bex**

villa neuve

3 chambres, 1 living avec cheminée, cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparés, garage pour deux voitures.
1000 m² de terrain aménagé.

Loyer: **Fr. 1400.–** par mois.

Libre tout de suite ou pour une date à convenir.

Tél. 025/63 13 88 ou 63 11 69.

36-100229

A vendre
ou
à louer
à
Sion
au cœur de la ville
dans une construction récente

bureau 210 m²
bureau 50 m²

Conviendrait spécialement pour cabinet médical
Combinaison paroi et plancher mobiles entièrement équipés avec parking à disposition

Prix de location ou de vente:
à discuter
Placement intéressant

Ecrire sous chiffre P 36-40945 à Publicitas, 1951 Sion.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer automne 1983 dans

immeuble commercial

centre rue du Rhône à Sion, locaux pour: cabinets médicaux, bureaux.
Surfaces adaptables aux désirs des preneurs.

Pour traiter:
Bureaux d'architecture
Robert & J.-L. Tronchet
Rue de la Porte-Neuve, Sion.
36-040696

A louer à **Sierre**
rue Centrale 6

appartement 4½ p.
à l'usage de bureaux.

Renseignements:
MARCEL ZUFFEREY, SIERRE
Tél. 027/55 69 61.
36-242

MONTHEY
A vendre

villa

3 logements, 5, 2, 1½ pièces.
Terrain arborisé 1200 m².

Prix Fr. 600 000.–.

Tél. 021/99 33 74.

A VENDRE
ENTRE SION ET VÉTROZ
dans situation tranquille et agréable
(petit immeuble de 2 étages sur rez)
APPARTEMENT 3½ P.
+ CUISINE, 75 M²
et PLACE DE PARC
AVEC Fr. 9000.– DE FONDS PROPRES SEULEMENT
Hall d'entrée, cuisine, séjour, 2 chambres à coucher, salle de bains, cave, réduit.
Solde Fr. 110 000.–
(soit Fr. 800.– par mois)
par hypothèque à disposition
Libre tout de suite; autorisé pour étrangers et permis B et C.
Tél. 027/83 17 59, Michel Georges
36-240

Privé cherche à acheter en plaine ou à mi-côteau

chalet ou maison-ferme

assez grand.

situation tranquille.
Avec autorisation de vente à personne non résidente en Suisse.
Intermédiaire s'abstenir.

Toute offre sera traitée avec entière discrétion.

Ecrire sous chiffre 89-4730 ASSA Annonces Suisses S.A., place du Midi 27, 1950 Sion.

MONTHEY
Av. de la Gare 27-29
2 pièces, hall, cuisine, bains/W.-C., dès **Fr. 450.–** + charges.
Téléréseau. Centre commercial, magasins, transports et écoles à proximité. Appartement remis en état.
Pour visiter: tél. 025/71 10 85.
Gérances P. Stoudmann- Sogim S.A., Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01.

Appartements à louer, chemin des Amandiers-Gravelone à Sion dans immeuble neuf, situation ensoleillée et tranquille, deux appartements modernes, tout confort, soit:

appartement 4½ pièces

comprenant séjour avec cheminée française, balcon, 3 chambres à coucher, cuisine agencée, 2 salles d'eau, bains et douche, 1 garage-box + 1 place de parc

appartement 3½ pièces

comprenant séjour avec cheminée française, balcon, 2 chambres à coucher, cuisine agencée, 2 salles d'eau, bains et douche, 1 garage-box + 1 place de parc.

Ecrire sous chiffre P 36-40886 à Publicitas, 1951 Sion.

Une exposition sur les rues résidentielles à Sierre

Pour une meilleure qualité de la vie

SIERRE (bd). – En automne 1981, les rues de Glarey et d'Orzival ont été transormées en ce qu'il convient d'appeler des «rues résidentielles». Cette expérience, qui n'avait duré bien sûr que quelques jours, a suscité des échos plutôt favorables. Cela a incité les responsables communaux à présenter plus en détail ce sujet intéressant dont le but premier consiste avant tout à améliorer la qualité de la vie et décongestionner les rues. Ainsi, une exposition itinérante, conçue pour toucher la plupart des régions suisses romandes, s'arrêtera à Sierre dès demain, et ceci dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Panneaux, photos et commentaires apportent des précisions sur ces rues résidentielles dont on dit qu'elles sont mal comprises par une large couche de la population.

Où il fait bon vivre

Sous le titre «rues résidentielles... rues où il fait bon vivre», cette exposition itinérante a le mérite de nous informer notamment des résultats obtenus lors de l'expérience sierroise des rues de Glarey et d'Orzival. Car nous pouvons en effet nous interroger sur l'opportunité de telles rues. Aujourd'hui, l'on parle de plus en plus de modération de la circulation. La transformation de nos rues en rues résidentielles représente un pas très important vers cette modération de la circulation et le retour, dans les quartiers d'habitation, à une vie plus agréable. En se penchant sur le problème, on constate que nos villes ont été bâties en fonction de la circulation et non pas l'inverse. Le modernisme a des raisons que la raison ignore. Aujourd'hui, on tente, non pas de supprimer l'automobile, ce qui relèverait de la plus singulière utopie, mais de composer avec elle tout en tâchant de la remettre à sa place, c'est-à-dire au second plan. La nouvelle politique de la circulation, prônant plutôt la modération du trafic donc, désire:

– imposer l'égalité de tous les usagers de la route et la priorité des habitants et des piétons dans les quartiers d'habitation;
– rendre possible la vie avec l'automobile;
– augmenter la sécurité routière et mieux organiser la circulation;
– éloigner le trafic de passage des quartiers d'habitation, modérer la circulation et réduire ainsi le nombre des véhicules et les effets nocifs qui lui sont inhérents (bruit et pollution).

Pourquoi et comment?

Pour atteindre le but soulevé plus haut, il conviendrait de créer de nouveaux types de rues «réhabilitées». Les rues résidentielles en sont le meilleur exemple. Quels sont les objectifs visés et quelles sont les conditions requises pour y parvenir? «Une rue réhabilitée, répond-on à ce sujet, est à la disposition de tous les usagers sur toute sa superficie. Elle est divisée en fragments aménagés dans un but précis: pour le stationnment des bicyclettes ou des voitures, pour le jeu ou pour la détente. Tous les usagers jouissent de droits égaux. Toutefois, le plus faible a priorité sur le plus fort, soit le piéton sur le cycliste, le cycliste sur la voiture. Une rue réhabilitée, précise-t-on encore, invite les habitants à sortir. Elle constitue un espace où les habitants peuvent se rencontrer sans contrainte et où les enfants ont la possibilité de s'adonner à des jeux qui leur sont interdits, faute de place, dans les appartements. Les enfants en bas âge se rendront sans difficulté et sans danger sur cette aire de jeu tout en demeurant sous la surveillance de leurs parents».

En résumé, il s'agit par conséquent de ré-humaniser nos cités en remettant la voiture à la place qui aurait dû être sienne dès le début. A signaler que cette exposition a été instaurée par le groupe «Pro Wohn(liche) Strassen» dont font partie l'association en faveur des bases légales pour les sentiers et chemins pédestres, les fondations Pro Helvetia et Pro Juventute, la ligue suisse du patrimoine national, la Fondation Habitat et Domaine Public et la Zürcher Studiengeselleschaft für Bau- und Verkehrsfragen. Elle a été mise sur pied à l'intention des communes, paroisses, associations de quartier, groupes de riverains, sociétés, écoles, experts, etc.L'exposition «rues résidentielles... rues où il fait bon vivre» sera visible dans la grande salle de l'Hôtel de Ville du mercredi 20 au vendredi 29 avril 1983, de 14 à 19 heures, sauf le samedi et le dimanche. Puisque nous sommes tous concernés, rendons-nous y nombreux, d'autant qu'une large place a été réservée aux expériences sierroises en la matière.

Cinq générations pour un 90e anniversaire

LA SOUSTE (bd). – Mme Joséphine Schnydrig vient d'entrer dans sa nonantième année au foyer Saint-Joseph près de La Souste où elle ne réside que depuis trois ans. Née à Agarn, la nonagénaire a toujours travaillé la campagne tout en élevant six enfants. Une petite cérémonie a marqué l'événement récemment à La Souste. Et c'est justement au cours de cette manifestation à la fois empreinte de simplicité et de chaleur qu'un fait extrêmement rare s'est produit. Entourée de plusieurs membres de sa grande famille, Mme Schnydrig a en effet pu poser pour la postérité en compagnie de sa fille, Mme Irma Cina, de sa petite-fille Mme Alice Vianin, de son arrière petite-fille, Mme Marie-Jo Nançoz, et du dernier-né de la famille, le petit Christophe, «vieux» d'une vingtaine de jours seulement. Si l'on fait le compte, on constatera que ce ne sont pas moins de cinq générations qui se retrouvent ainsi à jamais gravées sur la pellicule. De quoi laisser songeur celui qui voudra bien se pencher sur ce fait étonnant.

Cinq générations réunies sur une même photo. Ici la famille de Mme Joséphine Schnydrig, soit sa fille, sa petite-fille, son arrière-petite-fille et le petit Christophe.

SIERRE: VOIR AUSSI EN PAGE 28

Sion, Hérens, Conthey

TRIBUNAL DE SION: affaires de vols

De l'aveu spontané à la proclamation d'innocence

Martigny, en train, aller-retour...

SION. – A l'âge de 26 ans, le jeune Martiniquais S. possède déjà un casier judiciaire lourd. Pour ne parler que de la Suisse, il aurait effectué entre janvier 1981 et octobre 1982, vingt-cinq cambriolages à Sion, Saxon et Martigny. Ses prompts aveux ont incité la défense à plaider la clémence envers un être que la vie n'a pas particulièrement gâté. Les juges en ont cependant décidé autrement.

Sans avoir connu son père, le petit S. est élevé par des connaissances avant d'être placé dans un orphelinat jusqu'à 16 ans à la Martinique. Un apprentissage de mécanicien-ajusteur ne suffit visiblement pas à entretenir la famille qu'il a retrouvée, et il commence à voler pour assurer le minimum vital des siens. Après son service militaire en Guadeloupe, durant lequel il est enfermé pour avoir frappé un supérieur, il se retrouve à Paris, seul, incapable d'obtenir du travail en raison de ses antécédents. «Dans ces conditions, comment voulez-vous qu'il ne vole pas?» s'enquiert son avocat, Me A. Squarratti, qui insiste sur le fait que l'accusé, rejeté par la société, n'a jamais connu ni tendresse ni affection. «Durant la préventive que mon client a subie ici à Sion, il n'a reçu aucune visite, aucune lettre!», ajoute l'avocat.

Les faits n'en sont pas moins là. Lorsqu'il rejoint sa sœur qui travaille dans un bar sédunois en 1980, le jeune S. est engagé au noir comme commis cuisinier dans un établissement de la ville. Entre janvier et avril 1981, il cambriole douze commerces sédunois, emportant de l'argent lorsqu'il en trouve, ou des marchandises. Puis il gagne la France, où il est bientôt condamné à dix-huit mois de détention pour vol. A partir d'août 1982, il revient périodiquement en Valais, effectuant le trajet en train depuis Paris. A chaque venue correspondent plusieurs délits, effectués à Sion, à Saxon et à Martigny. Dans cette dernière ville, il a reconnu avoir commis douze cambriolages dans la nuit du 21 au 22 octobre 1982 avant d'être arrêté, aux environs de 5 heures du matin. Si S. ne conteste aucun des chefs d'accusation, ses déclarations en revanche ne correspondent pas avec les vols déclarés par trois commerces sédunois. L'un d'entre eux, un magasin de vêtements, aurait subi des dommages trop importants pour être le fait d'une seule personne. Ces trois affaires sont renvoyées au for civil.

Accusé de vol, de tentative d'infraction, de domson kdkdk mage à la propriété et de violation de domicile, S. a été condamné à trois ans de prison sous déduction de la préventive et à dix ans d'expulsion du territoire suisse. En outre, l'accusé est tenu de rembourser une partie du produit de ses vols, estimés à près de 50000 francs en numéraire et en marchandises. Légèrement plus sévère que la condamnation requise par le procureur, P. Antonioli, cette peine ne tient pas compte du souhait de l'avocat, qui préconisait une condamnation adaptée aux circonstances. De plus, les juges n'ont guère été impressionnés par les qualifications du prévenu en karaté: ceinture noire, il aurait dû participer aux championnats du monde organisés à Taïwan en novembre dernier...

Richesse inexpliquée

Nettement plus obscure est l'affaire du cambriolage de la succursale de la BCV de Savièse, survenu entre le 1er et le 5 juillet 1982. Pour le procureur P. Antonioli, la culpabilité d'un artiste peintre établi dans la région ne fait aucun doute. Si les présomptions semblent accablantes, l'inculpé n'en persiste pas moins depuis des mois à clamer son innocence.

Voyons les faits: constatant le vol de son trousseau qui comprend la clé de la porte de la BCV et celle du coffre-fort, le directeur de la succursale saviésanne utilise son propre double pour ouvrir la banque le 2 juillet au matin. Le double de la clé du coffre-fort, qu'il requiert auprès du siège sédunois, lui permet de constater un vol de plusieurs milliers de francs, quoiqu'il soit dans l'impossibilité de donner un chiffre exact. Les soupçons se portent bientôt sur un personnage qui a été aperçu à Savièse le mardi 29 juin et le soir du 1er juillet.

L'enquête commet un peintre dont les difficultés financières sont de notoriété publique, et qui apparaît soudain étrangement à l'aise. Appréhendé à Genève, l'artiste persistera durant des mois à expliquer sa richesse subite par la vente de plusieurs tableaux. Hélas, il ne parviendra jamais à donner l'adresse de ses acquéreurs, «des inconnus», dit-il.

Ses deux passages à Savièse en date du 29 juin et du 1er juillet s'expliqueraient par un projet d'acheter une voiture d'occasion auprès d'un garagiste saviésan. «On se demande bien à quoi une voiture lui servirait, puisqu'il n'a pas de permis!» devait s'exclamer le procureur. Ne pouvant se mettre d'accord, l'artiste renonce provisoirement, puis change d'idée, et essaie de joindre le garagiste au soir du 1er juillet. A la recherche du domicile de ce dernier, il erre dans Saint-Germain, puis, bredouille selon sa version, il regagne la capitale. De nombreux témoins attesteront qu'il avait une bourse bien garnie ce soir-là. «Rien d'étonnant! affirme l'avocat de la défense, Me Gasser, mon client avait de l'argent sur lui en vue d'acheter une voiture.» Cet argent, que l'inculpé affirme avoir gagné honnêtement par la vente de ses toiles et de menus travaux de peinture en bâtiment, constituerait les économies réalisées en 1982. Une thèse à laquelle le Ministère public ne donne aucun crédit. La description du rôdeur faite par les voisins du directeur de la succursale saviésanne de la BCV, la situation extrêmement précaire de l'inculpé, diverses condamnations antérieures, dont le cambriolage d'une agence UBS à Lens en 1976 sont autant d'arguments à la charge de l'inculpé. Du reste, le procureur voit une certaine similitude de procédé entre les infractions survenues à Lens, à Chermignon (vol effectué à la Caisse Raiffeisen l'an dernier, aucun coupable reconnu à ce jour) et à Savièse.

Me Gasser, pour sa part, note plusieurs points faibles dans le dossier à la charge de son client. D'une part, aucune preuve formelle de sa culpabilité n'a pu être établie. D'autre part, le peintre a toujours clamé son innocence, en dépit des nombreux interrogatoires qu'il a subis durant la préventive. En outre, s'interroge Me Gasser, comment mon client, qui ne connaissait personne à Savièse, aurait-il su que le trousseau se trouvait dans une table de nuit, au domicile du directeur de la BCV? (Ce dernier n'a effectivement constaté aucun dérangement). Enfin, Me Gasser est surpris de la conduite dudit directeur, qui aurait laissé une serviette contenant près de 5000 francs au pied d'un bureau de la banque, alors qu'il avait été averti de la présence d'un personnage suspect.

Demandant aux juges de revoir l'affaire en toute objectivité, l'avocat de la défense réclame donc l'acquittement de son client, se bornant à reconnaître l'implication de l'artiste dans une «petite escroquerie» (signature d'un chèque sans provision, la somme de 300 francs ayant été ultérieurement remboursée par l'intéressé). Partie civile, la BCV revendique le remboursement des 27316 fr. 65 dérobés plus les intérêts, et le dédommagement des frais de procédure et de renouvellement des serrures. (Le vol ayant été commis sans effraction, la couverture des assurances n'est pas garantie.) Le Ministère public, pour sa part, requiert une peine de deux ans avec déduction de la préventive pour vol et escroquerie. Le jugement sera communiqué par écrit aux parties.

F. Luisier

Notre rapidité n'est pas étrangère à la fidélité de notre clientèle

La rapidité, cela compte de nos jours. Mettez la nôtre à l'épreuve.

D'abord vous apprécierez la qualité de notre accueil. Sans tarder, un collaborateur compétent s'occupera de vous; notre système informatique lui permettra de vous donner immédiatement la plupart des renseignements désirés. L'efficacité de tous nos services garantit que vos ordres seront exécutés rapidement et avec précision.

Bénéficiez de ces avantages: ils tiennent à notre taille et à notre affiliation à un groupe suisse actif à travers le monde, le groupe BSI. Pour gagner du temps, c'est la formule qu'il vous faut.

BR Proche de vous en Romandie – présente à travers le monde.

Banque Romande

Membre du groupe BSI Banca della Svizzera Italiana

GENÈVE · LAUSANNE · YVERDON · MARTIGNY · MONTHEY · ORSIÈRES · FULLY
MARTIGNY: av. de la gare 13 bis – MONTHEY: place de Tübingen 5

OFD conseil

WEEK-END MUSICAL DANS LE DISTRICT DE SIERRE

Montana: deux chœurs pour un concert

CRANS-MONTANA. – C'est à un double concert que les amateurs de chant étaient invités samedi soir au centre scolaire de Montana. En effet, le Chœur mixte de Montana- Crans avait invité son voisin d'en face, la Cécilia de Vissoie, à se produire sur le plateau. Louable initiative en effet, puisque le samedi 30 avril, les chanteurs de Montana se rendront en Anniviers. Au programme de ce concert composé de deux fois six morceaux des œuvres de Jean Ferry, Gil Vigneault, Mozart, le tout fort bien présenté par Francis Schraner. Le chœur mixte était dirigé par M[lle] Anne-Marie Bonvin et présidé par M. Jean-Louis Nanchen. A signaler l'heureuse interprétation de Brigitte Savoy dans *Nuit et Brouillard* de Jean Ferrat. En intermède, les enfants ont chanté trois morceaux sous la direction de Claude Morard et Pascal Lamon.

Vissoie était donc présent dans un programme fort bien agencé dans des œuvres de Charly Martin, Jean Daetwyler, Oscar Lagger, etc. Placée sous la direction de Dominique Zufferey, la Cécilia a véritablement charmé l'auditoire par la fraîcheur de ses interprétations. Voilà une société qui aurait pleinement sa place dans la fédération.

En fin de programme, les deux chœurs se sont produits ensemble dans deux morceaux d'Arbau et de Lagger.

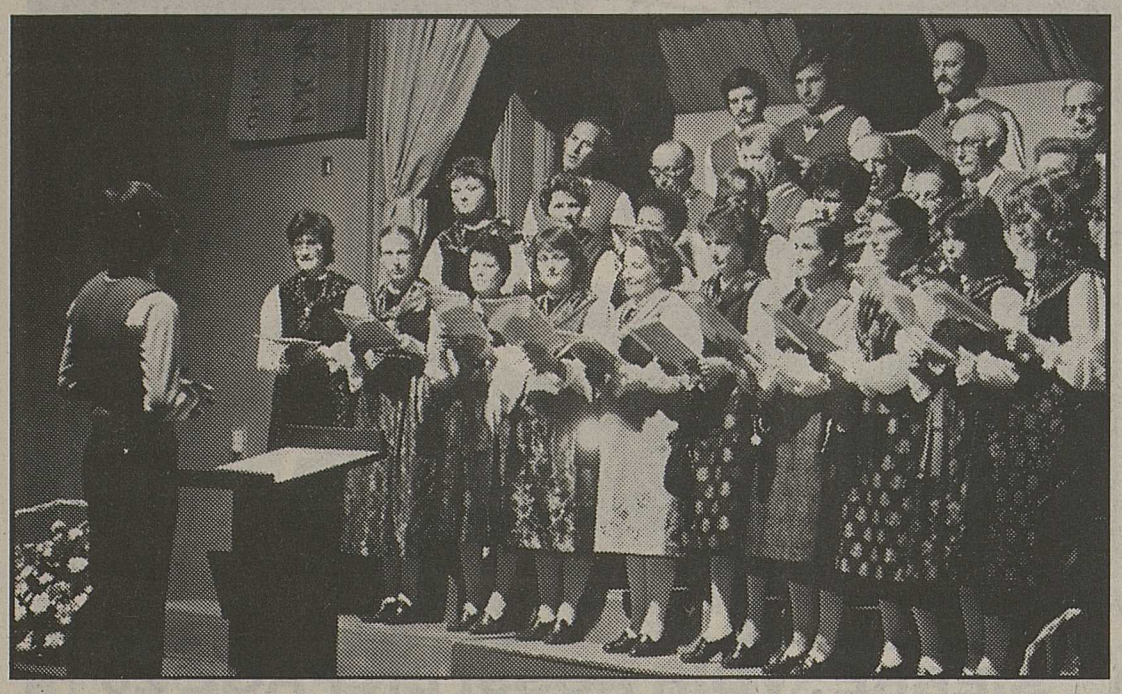

Le chœur Saint-Hymnemode de Montana.

Le Cor des Alpes: 140 ans de musique

MONTANA. – La fanfare Le Cor des Alpes de Montana-Village, que préside M. Paul Bonvin donnait son concert annuel sous la direction de M. Géo Savoy. Au programme de cette manifestation musicale, des œuvres de Verdi, Flury, Wichers, Daetwyler, Rossini, etc. A noter l'interprétation du soliste Pascal Rey dans *Les Folies,* solo de cornet de Waldteufel-Van Leeuwen. Ce concert printanier s'est déroulé dans une atmosphère fort agréable, ponctué de vifs applaudissements. Lors de ce concert, la société a relevé les mérites de quatre musiciens particulièrement méritants. En effet, le directeur M. Géo Savoy fêtait 35 ans de musique. Il était entouré des trois autres musiciens qui fêtaient le même anniversaire. Ce sont MM. Alexandre Rey, Guy Rey et Pierre Elie Rey. Tous furent récompensés pour leur attachement à la société et leur assiduité. La société donnera également un concert le 1[er] mai prochain à Corin. Cette fanfare mérite le déplacement; elle se produira aussi le 8 mai lors de la patronale.

MM. Alexandre Rey, Guy Rey et Pierre-Elie Rey entourent M. Géo Savoy, directeur, et le président Paul Bonvin.

Liberté de Grône: deux jubilaires

Les deux jubilaires entourés du président J.-N. Vogel, du directeur M. Dubuis et de deux membres d'honneur de la Liberté.

GRÔNE (bd). – La fanfare de Grône La Liberté a elle aussi profité de ce week-end d'avril pour donner son traditionnel concert annuel. Cette soirée s'est déroulée face à un auditoire aussi nombreux qu'attentif, puisque la salle de gymnastique de la localité était comble. Sous la baguette de M. Michel Dubuis, la Liberté a fait montre de son savoir dans tous les registres, plus particulièrement lors de morceaux délicats comme par exemple l'ouverture intitulée *Citadelle.* Deux jubilaires ont par ailleurs été fêtés samedi soir. Il s'agit de MM. Norbert Rossier et Joseph Torrent, comptant chacun 35 ans d'activité musicale au sein de leur société.

Double concert pour la Gérondine avec son nouveau directeur

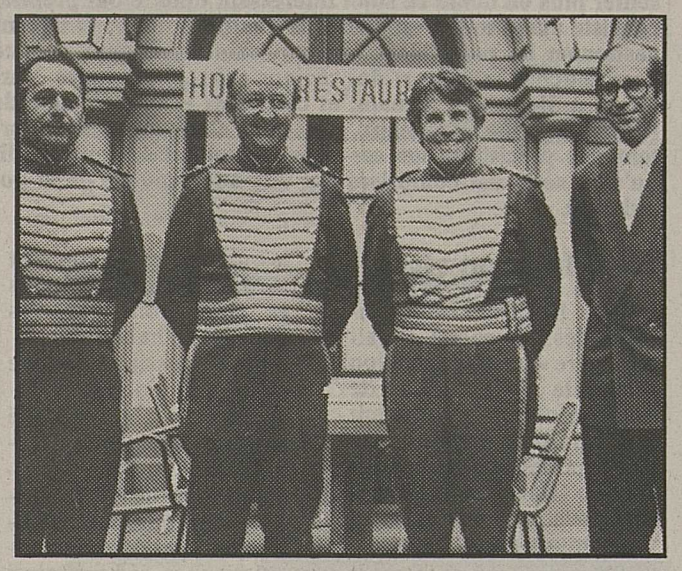

Les deux jubilaires entourés du président Berclaz et du directeur Germanier.

SIERRE (bd). – L'Harmonie municipale sierroise, La Gérondine donc, offre chaque année deux concerts à ses amis mélomanes. Ceux-ci auront retenu l'attention des Sierrois dimanche et hier lundi. Grâce à un programme varié et parfois même audacieux, la Gérondine a su ravir son monde, comme elle en a d'ailleurs l'habitude. Avec son nouveau directeur, le Contheysan Jean-Michel Germanier, l'Harmonie se présentait sous un aspect novateur. C'est en effet sous l'impulsion de son jeune chef que les musiciens ont notamment interprété une sorte de «pot-pourri» des œuvres du célèbre chanteur français Serge Lama dont l'idée et les arrangements étaient à inscrire à l'actif de... Jean-Michel Germanier. Cette prestation, rehaussée bien sûr en première partie par des pièces plus classiques, telle la *Chanson du printemps* de Mendelssohn ou une œuvre du compositeur Jean Daetwyler intitulée *Les musiciens ont soif,* a connu un succès incontestable. Lors des deux concerts, l'Ecole de musique placée sous la direction de M. Patrice Theytaz a démontré le talent des «réservistes» de la Gérondine, présidée, comme chacun sait, par M. Victor Berclaz, député-maire de Sierre. Ces concerts annuels ont en outre permis de récompenser deux membres actifs particulièrement méritants, à savoir MM. Roland Rey, pour ses 35 ans de musique, et Nicolas Fournier, pour son quart de siècle de musique.

COURSE DE CAISSES A SAVON
DIMANCHE 24 AVRIL

Directives de police

A l'occasion de la course de caisses à savon qui aura lieu le dimanche 24 avril 1983, nous informons les usagers de la route que le secteur de la course sera fermé à toute circulation de 9 à 17 heures, à savoir:

Route des Longs-Prés, rue Saint-Charles dès carrefours route de l'Hôpital, rue de Villa dès carrefour rue des Mazots, ruelle du Manoir, chemin des Moulins, chemin des Pruniers au carrefour, rue des Longs- Prés.

Nous prions instamment les riverains de ne pas stationner dans le secteur durant les heures susmentionnées et de prendre leurs dispositions pour parquer leurs véhicules hors de ce secteur dès dimanche matin à 8 h 30.

Nous remercions les usagers de leur compréhension et de leur discipline.

Police municipale de Sierre

†

L'administration communale de Venthône

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre BERCLAZ

père de son employé, M. Raymond Berclaz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Sion Femina

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Pierre BERCLAZ

père de Mme Alice Martin, caissière de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La direction et le personnel de la Banque Populaire Suisse

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre BERCLAZ

père de leur collaboratrice Mme Alice Martin.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La société de musique Union de Venthône

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre BERCLAZ

membre honoraire et père de son membre actif Raymond.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La direction et les employés du bureau Hünerwadel et Häberli Sion S.A., ingénieurs-conseils

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre BERCLAZ

père de leur employé et collègue de travail Hubert Berclaz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Mercredi 20 avril à 18 heures

Messe de trentième concélébrée pour

Monsieur le chanoine Edgar THURRE

à la basilique de Saint-Maurice.

†

La classe 1923 de Chermignon

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Gédéon BARRAS

agent immobilier

son contemporain.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Madame et Monsieur Michel BAGNOUD-FELLAY, à Sion ;
Monsieur Patrick BAGNOUD, à Sion ;
Mademoiselle Manuelle BAGNOUD, à Sion ;
Madame veuve Albert GAY, ses enfants et petits-enfants, à Charrat ;
Les familles MAGNIN-GAY, à Charrat ;
La famille BURGNIER-GAY, à Bex ;
Monsieur et Madame Raymond MARIÉTHOZ et leur fille, ses amis, à Saxon ;
Les familles GAY, DEVILLAZ, ANÇAY, CARRON et MALBOIS ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Germaine FELLAY-GAY

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et amie, survenu le 18 avril 1983, dans sa 75e année, munie des sacrements de l'Église.

L'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Saxon, le mercredi 20 avril 1983 à 15 heures.

La défunte repose à la crypte de Saxon, où la famille sera présente aujourd'hui mardi de 19 à 20 heures.

P.P.E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le Bureau des métiers

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame veuve Germaine FELLAY-GAY

belle-mère de M. Michel Bagnoud, directeur- adjoint.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon, le mercredi 20 avril 1983 à 15 heures.

†

Le Chœur mixte de Salins

a le regret de faire part du décès de

Madame Adeline DALLÈVES

née CARRON

grand-mère d'Anaïs, sa dévouée secrétaire et de Jean-Yves, membre actif.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La fanfare La Persévérance de Martigny-Combe et le comité d'organisation du festival 1983 des sociétés de musique du Bas-Valais

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Hélène TÊTE

mère de Jean-Marie, caissier du comité d'organisation.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Il cachait ses souffrances
pour ne pas attrister les siens.
Sa récompense sera grande
car Dieu l'a trouvé digne de Lui,
par sa patience à les supporter.

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son fidèle serviteur

Monsieur Gédéon BARRAS

agent immobilier

décédé à Sion après une courte et cruelle maladie, lundi 18 avril 1983, dans sa 60e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Font part de leur peine, son épouse, ses enfants, sa sœur, son beau-frère, ses beaux-parents, beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, neveux et cousins :

Madame Rita BARRAS-FAVRE, à Sion ;
Monsieur Christian BARRAS, à Sion et Zurich ;
Monsieur Yvan BARRAS, à Sion ;
Monsieur Benoît BARRAS, à Sion ;
Madame et Monsieur Michel REY-BARRAS et leurs enfants, à Chelin ;
Monsieur Bernard MASSEREY-BARRAS et ses enfants, à Sierre ;
Monsieur et Madame Henri FAVRE-BARRAS, à Montana ;
Monsieur et Madame Francis BONVIN-FAVRE et leurs enfants, à Crans-Montana ;
Monsieur et Madame Joseph BONVIN-FAVRE et leurs enfants, à Crans ;
Monsieur et Madame Roger FAVRE-LIZON et leurs enfants, à Sierre ;
Monsieur et Madame André FARDEL-FAVRE et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Algée FAVRE-MAEDER et leurs enfants, à Morat ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébré en la cathédrale de Sion le jeudi 21 avril 1983, à 10 h 30.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Chermignon.

Le défunt repose au Centre funéraire de Platta, à Sion, où la famille sera présente aujourd'hui mardi 19 et demain mercredi 20 avril, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Les membres de Blue-Gym

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Gédéon BARRAS

papa de Benoît, leur copain du groupe Gym aux engins.

†

Dans sa grande miséricorde le Seigneur a rappelé à Lui sa servante

Hélène TÊTE

née DAMAY

décédée après de longues et cruelles maladies à l'hôpital de Martigny à l'âge de 74 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Dans la foi et l'espérance vous font part de leur chagrin :

Son époux :
Antoine TÊTE au Brocard ;

Ses enfants :
Christiane TÊTE au Brocard ;
Jean-Marie et Marie-Claude TÊTE-ABBET au Brocard ;

Ses petits-enfants :
Marianne, Muriel et Fabienne TÊTE au Brocard ;

Son beau-frère, ses nièces et neveux :
Hermann VIGLINO-DAMAY, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants aux Rappes, à Martigny, à Martigny-Croix, au Brocard et à Champlan :

Lucien et Liliane TÊTE et ses enfants à Martigny-Croix ;

ainsi que les familles parentes et alliées FARDEL-CORDY, DOLT-CORDY, BALET-CORDY, THÉODULOZ-CORDY, MÉTRAILLER-CORDY, CORDY-SAVIOZ, FRANOUX-CRETTON, CRETTON-BOURGEOIS, PETOUD, MEUNIER et GIROUD.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Joseph à Martigny-Croix le mercredi 20 avril 1983 à 10 heures.

La défunte repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg où la famille sera présente aujourd'hui mardi 19 avril de 19 à 20 heures.

Repose en Paix
Toi qui a tant souffert sur cette terre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Tu nous quittes, cher époux, papa et grand-papa, mais ton âme veille sur nous.
Ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Madame Emmy DUMONT-BÉTRISEY, à Bôle ;
Monsieur et Madame Jean-Denis GUILLOD-DUMONT et leurs enfants Laurent et Cédric, à Peseux ;
Madame Sylviane ROBERT-DUMONT et ses enfants Christophe et Michael, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame Daisy MARET-DUMONT, ses enfants et petits-enfants, à Bôle ;

Les familles BÉTRISEY, AYMON, FARDEL, ANTOINE en Valais et à La Chaux-de- Fonds ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Willy DUMONT

leur très cher époux, père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 64e année, après une longue maladie.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 20 avril.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser aux Perce-Neige, Neuchâtel, c.c.p. 23-252.

2014 Bôle (Beau-Site 2),
le 18 avril 1983.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La classe 1927
de Grimisuat

a le regret de faire part du décès de

Mademoiselle
Elise MABILLARD

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le bureau technique
Lonfat-Borgeat à Martigny

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Maurice
MICHELLOD

son ancien collaborateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le club de pétanque
Les Cadets
de Martigny-Combe

a le regret de faire part du décès de

Madame
Antoine TÊTE

maman de Jean-Marie, membre du club.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Les employés de la maison
Gillioz-Néon à Riddes

ont le regret de faire par du décès de

Monsieur
Eugène
CRETTENAND

oncle de leurs employeurs et collègue.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La classe 1959 de Sion

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Gédéon BARRAS

père de son membre et ami Christian.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le comité et les membres
de la cagnotte
la Petite Auberge
à Versegères

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Maurice
MICHELLOD

leur dévoué membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le bureau d'étude
technique ATIB S.A.

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
André DUCREY

beau-père de leur collaborateur, M. Robert Tornay.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur
Ulysse
BERCLAZ

Avril 1978
Avril 1983

Dans le silence de la séparation et de la solitude rien ne s'oublie. Tu es toujours présent dans nos cœurs.

Ton épouse, tes enfants
et petits-enfants

Une messe anniversaire sera célébrée aujourd'hui mardi 19 avril à 18 heures en l'église de Montana.

†

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, après une courte maladie, dans sa 3e année, notre petit

Cédric

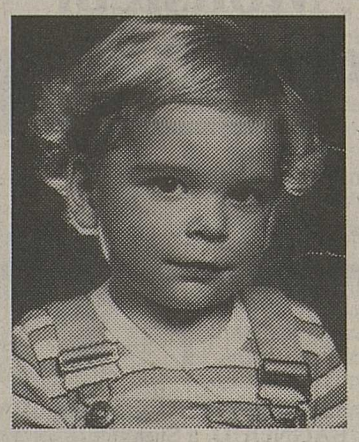

Font part de leur peine :

Ses parents :
Gabriel et Christiane FONTANNAZ-MÉTRAILLER, à Grimisuat ;

Ses grands-parents :
Pierre et Charlotte FONTANNAZ-GERMANIER, à Premploz-Conthey ;
Edith MÉTRAILLER, à Grimisuat ;

Son arrière-grand-mère :
Yvonne MÉTRAILLER-MABILLARD, à Grimisuat ;

Son parrain :
Pierre-André FONTANNAZ, à Erde-Conthey ;

Sa marraine :
Marie-Jo MÉTRAILLER, à Grimisuat ;

ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines et les familles parentes, alliées et amies.

La messe des anges sera célébrée le mercredi 20 avril 1983, à 10 h 30, à Grimisuat.

Le corps repose au Centre funéraire de Platta où la famille sera présente aujourd'hui mardi 19 avril 1983, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La classe 1923 de Fully

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
André DUCREY

époux de Marcia, sa contemporaine, et frère de M. Edgar Ducrey, son contemporain.

Les obsèques ont eu lieu lundi 18 avril 1983.

†

Provins Valais et la Cave de Producteurs de Vins de Leytron, Saillon, Fully et environs

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
André DUCREY

ancien membre du comité et chef des pressoirs, dont il sera gardé un souvenir fidèle et reconnaissant.

†

La famille de

Monsieur
Arthur CHERVAZ

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Collombey-Muraz, avril 1983.

†

L'Ecole d'agriculture
de Châteauneuf,
l'Ecole ménagère rurale,
les stations agricoles
de Châteauneuf

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Grégoire
NICOLLIER

père de M. Jean Nicollier, professeur et chef de station.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

L'Entreprise de gypserie-peinture
Fontannaz-Aymon, à Ayent et Grimisuat

a la douleur de faire part du décès de

Cédric

fils de M. Gabriel Fontannaz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Madame
Justine BITZ
née BALET

a rejoint la demeure du Père, dans sa 67e année, hier lundi 18 avril 1983.

Font part de leur peine :

Son époux :
Denis BITZ, à Saint-Léonard ;

Ses enfants et petits-enfants :
Michel et Jacqueline BITZ-GILLIOZ et leurs enfants, à Saint-Léonard ;
André et Denise BITZ-CLAVIEN et leurs enfants, à Saint-Léonard ;
Les enfants de feu Ginette CHESEAUX-BITZ, à Martigny ;
Denise et Jean-Claude MUDRY-BITZ et leurs enfants, à Saint-Léonard ;
Pierre BITZ et ses enfants, à Saint-Léonard ;
Paul BITZ et Fabienne GILLIOZ, à Saint-Léonard ;
Marie et Jean-Marie GILLIOZ-BITZ et leurs filles, à Uvrier ;
Madeleine et Lucien FERRARI-BITZ et leurs filles, à Saint-Léonard ;
Gérard BITZ et sa fille, à Saint-Léonard ;
Patricia et Philippe GENOT-BITZ, à Chailly-Lausanne ;

Ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe d'ensevelissement aura lieu en l'église de Saint-Léonard, le mercredi 20 avril 1983, à 10 h 30.

Le corps repose en la crypte de l'église de Saint-Léonard où la famille sera présente aujourd'hui mardi 19 avril, de 19 à 21 heures.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs ni couronnes mais pensez plutôt à Valais de Cœur, à Sion.

Le deuil ne sera pas porté.

Maman, nous gardons une parcelle de ton cœur débordant d'amour.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Le Parti radical de Bagnes

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Grégoire NICOLLIER

père de Gaston, député.

†

Le Kiwanis-Club Entremont-Val d'Aoste

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Grégoire NICOLLIER

père de Gaston, membre de notre club.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La classe 1945 de Sion

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Pierre BERCLAZ

père de sa dévouée caissière, Mme Alice Martin.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le personnel de l'Office
en faveur des handicapés
et des personnes âgées

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Pierre BERCLAZ

père de M. André Berclaz, chef de service.

TRANSPORTS VERS L'ITALIE

Simplification douanière

BERNE (ATS). – Le passage des frontières italiennes va être simplifié pour les transporteurs routiers. Comme l'indiquait, en effet, hier l'Automobile-Club de Suisse (ACS), le Ministère du commerce d'Italie à Rome a décidé d'abolir, avec effet immédiat, le présentation des documents douaniers pour l'importation temporaire de véhicules commerciaux en Italie. Ces documents, à savoir le «tryptique» ou le carnet de passage, ne sont plus exigés pour les camions avec ou sans remorque, les semi-remorques et les autobus, mais restent toutefois nécessaires pour les véhicules tels que les ambulances, les corbillards ou les véhicules publicitaires, d'exposition, de dépannage.

Les documents pour l'importation temporaire de véhicules commerciaux, a indiqué à l'ATS un porte-parole de l'Association suisse des transports routiers (ASTAG), ont pour origine une convention douanière internationale établie durant les années cinquante et destinée à contrôler le retour des véhicules dans le pays de départ et éviter ainsi leurs importations illicites. Depuis lors, cependant, les pays signataires ont peu à peu supprimé la présentation de ces documents comme vient de le faire l'Italie.

En Europe occidentale, seules la Grèce et la Turquie exigent encore cette formalité douanière, a souligné le porte-parole de l'ASTAG.

DÉGÂTS A LA FORÊT

La Suisse également touchée

ZURICH (AP). – Les dégâts aux forêts en Suisse se multiplient : après les sapins blancs, ce sont également les sapins rouges et les hêtres qui présentent des symptômes de maladie analogues à ceux observés à l'étranger. Afin de combattre ce sinistre, un vaste recensement des cas observés a été organisé sur l'ensemble du territoire suisse, a annoncé hier à Berne le Département fédéral de l'intérieur.

La mort des sapins blancs a été constatée depuis un certain temps en Suisse, a indiqué M. Jürg Bucher, adjoint scientifique de l'Institut fédéral des recherches forestières. Etant donné que ce phénomène apparaissait périodiquement pour redisparaître, il a été considéré comme naturel. Pourtant, depuis l'hiver dernier, ce sont également les sapins rouges et les hêtres qui présentent des symptômes analogues à ceux observés en Allemagne fédérale. L'importance des dégâts n'a pas encore été évaluée. Quant aux causes et aux origines, elles sont toujours mystérieuses, bien que la pollution de l'air puisse y être pour quelque chose, a indiqué M. Bucher en précisant que cette maladie avait le caractère du cancer chez les humains.

Les observations recueillies dans toute la Suisse seront discutées au cours d'une conférence des gardes forestiers le 20 mai prochain à Genève.

A la question de l'état de santé actuel de la forêt suisse par rapport au siècle dernier, M. Bucher a répondu qu'il y a 100 à 150 ans, les forêts suisses étaient surexploitées et ainsi dans un très mauvais état. Il avait fallu promulguer des lois très strictes pour la conservation des forêts. Cependant aujourd'hui, c'est l'état de santé des arbres qui préoccupe les responsables des forêts.

Les symptômes de maladie qui ont déclenché un vaste recensement des cas en vue de les combattre.

ÉLECTIONS TESSINOISES

Pas de nouvelle répartition au Conseil d'Etat

M. Caccia.

M. Generali.

M. Respini.

BELLINZONE (AP). – La répartition politique du Conseil d'Etat tessinois restera inchangée après les élections de dimanche. Le Parti socialiste autonome a ainsi échoué dans sa tentative de ravir le siège du Parti socialiste, qui envoie un représentant à l'Exécutif cantonal depuis soixante et un ans. Elu au système proportionnel, le Conseil d'Etat se composera donc, pendant la prochaine législature, de MM. Fulvio Caccia (PDC, ancien), Carlo Speziali (PRD, ancien), Rossano Bervini (PS, nouveau), Renzo Respini (PDC, nouveau) et Claudio Generali (PRD, nouveau). Quant aux résultats des élections au Grand Conseil, ils ne seront connus que lundi tard dans la soirée.

Pour la première fois depuis 1959, les électeurs tessinois devaient choisir dimanche au moins trois nouveaux conseillers d'Etat. C'est en effet la perspective qu'offrait la démission de trois sortants, MM. Ugo Sadis (PRD), Flavio Cotti (PDC) et Benito Bernasconi (PS). Avec une participation de 72 %, les deux autres sortants, MM. Fulvio Caccia (PDC) et Carlo Speziali (PRD), ont obtenu les meilleurs résultats, avec respectivement 66 075 et 58 983 suffrages. Ils ont été suivis par MM. Claudio Generali (PRD, 58 933 voix), Renzo Respini (PDC, 53 531 voix) et Rossano Bervini (21 490 voix). Le candidat du Parti socialiste autonome, M. Pietro Martinelli, a obtenu 22 632 voix.

Bien que réalisant un meilleur score personnel que son rival socialiste, le candidat socialiste autonome n'a cependant pas été élu, son parti n'ayant pas rassemblé un nombre suffisant de suffrages, élément déterminant lors d'élections proportionnelles. Rappelons que c'est en 1968 que le Parti socialiste autonome s'était détaché du Parti socialiste, dont il constituait jusque là l'aile gauche.

M. Bervini.

M. Speziali.

Bien que n'espérant pas décrocher de siège au gouvernement, le Parti du travail, le Parti socialiste ouvrier, l'Union démocratique du centre et deux autres groupes marginaux avaient également présenté leurs candidats.

BALANCE COMMERCIALE SUISSE

Forte croissance du déficit

BERNE (ATS). – Les exportations suisses de mars 1983 ont marqué par rapport au mois correspondant de l'année précédente une régression en valeur réelle et nominale. Les importations, en revanche, ont enregistré dans l'ensemble une sensible augmentation qui était cependant due, pour une part substantielle, à l'achat d'un avion de ligne. D'une année à l'autre, le déficit de la balance commerciale a doublé. Il s'élève, pour le mois de mars, à 1015,2 millions de francs. C'est le constat qu'a fait hier à Berne la Direction générale des douanes suisses.

Au regard du mois correspondant de l'année précédente, et sans prendre en compte les métaux précieux ni les objets d'art, les entrées se sont accrues de 7,5% nominalement et de 4,6% en termes réels pour atteindre 5553,9 millions de francs, alors que les sorties se réduisaient respectivement de 2,0 et de 4,8% pour s'établir à 4470,8 millions de francs. La valeur moyenne des importations a dépassé de 2,8% le niveau coté un an auparavant; celle des exportations, de 3,0%. Toutefois, par rapport au mois précédent, la valeur moyenne des sorties a fléchi de 3,1%, tandis que les prix demeuraient à peu près stables à l'entrée (+0,4%).

Selon ce même indice, les importations ont connu durant le premier trimestre 1983 une croissance nominale de 5,9% et réelle de 2,8% pour atteindre 14 159,5 millions de francs. Les exportations, par contre, ont reculé nominalement de 1,6 % et réellement de 5,0% pour s'élever à 11 838,3 millions de francs. Quant aux valeurs moyennes correspondantes, elles ont augmenté respectivement de 3,0 et de 3,6%. D'une année l'autre, indique la Direction générale des douanes, le solde passif de la balance commerciale a passé de 1068,7 à 2352,5 millions de francs.

ENLÈVEMENT DE LA FILLE DE FRÉDÉRIC DARD

Comparution du coupable

GENÈVE (ATS). – La Chambre d'accusation de Genève a prolongé hier de trois mois la détention du ravisseur de Joséphine Dard, 13 ans, fille de l'écrivain Frédéric Dard, enlevée à Genève le 21 mars et libérée quatre jours plus tard contre le versement d'une rançon de deux millions de francs.

Inculpé d'enlèvement d'enfant qualifié, de séquestration, de vol d'usage (pour avoir emprunté la voiture de Frédéric Dard) et de faux dans les titres (pour avoir utilisé des ordonnances médicales falsifiées), Edouard B. 46 ans, originaire de Genève et Bâle, cinéaste, a comparu devant les juges de la chambre.

LAUSANNE

Mort d'un collège

LAUSANNE (ATS). – La décision de la Municipalité de Lausanne de démanteler progressivement le collège lausannois de l'Elysée, communiquée officiellement la semaine dernière au Conseil communal, suscite de nombreuses réactions des intéressés.

L'Association du personnel enseignant lausannois (APEL) considère dans un communiqué que cette décision de démantèlement a été prise hâtivement et sans consultation des parties concernées. Vives réactions à gauche où on dénonce le caractère politique de la décision municipale.

EN BREF...

Emotion à Russin

RUSSIN (GE) (ATS). – Grosse émotion hier dans le village vigneron de Russin, dans le canton de Genève : deux enfants ont découvert (à la suite d'un éboulement dû à la pluie) un obus d'artillerie suisse datant de 1918-1920, de 105 mm. Ils ont averti la police et les artificiers ont pu évacuer l'engin sans dégâts.

Fausse alerte à la bombe

● ZURICH (AP). – Fausse alerte à la bombe hier après midi à Zurich lors du cortège du Sechseläuten, fête des corporations de Zurich. La police zurichoise a indiqué hier à Zurich qu'une passante avait fait état d'un colis suspect dans la vieille ville. Toutefois, lorsque les forces de police sont arrivées sur les lieux, elles se sont aperçues qu'il ne s'agissait que d'une farce.

Remise des lettres de créance

BERNE (ATS). – Les nouveaux ambassadeurs de Colombie, M. Argelino Duran Quintero (avec résidence à Berne), de Corée, M. Jae Suk Ahn (avec résidence à Berne), du Japon, M. Seiya Nishida (avec résidence à Berne), du Mexique, M. Agustin Barrios Gomez (avec résidence à Berne), du Rwanda, M. Juvénal Renzaho (avec résidence à Bonn) et du Bénin, M. Issa Guy-Philippe Boukary-Mory (avec résidence à Bonn), ont été reçus hier en audience au Palais fédéral.

Décès du professeur Bösch

FRIBOURG (KIPA). – Le professeur Gottfried Bösch, professeur émérite d'histoire suisse, est décédé. Il était âgé de 68 ans. Il était venu à la faculté des lettres en qualité de professeur extraordinaire en juillet 1967, appelé au poste vacant depuis le décès du profeseur Oscar Vasella, spécialiste internationalement connu dans cette branche. Ceci pour dire que la succession n'était nullement une sinécure. En été 1971, M. Bösch fut promu professeur ordinaire. En été 1980, il prit sa retraite pour raisons de santé. Depuis, on le vit à Fribourg lors d'examens d'étudiants qui avaient commencé leur thèse sous sa direction.

NOUVEAU PROJET DES RESPONSABLES DES MÉDIAS DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES

Une centrale de communications européenne

ZOUG (Kipa). – Le projet de créer une «centrale des communications des conférences épiscopales européennes» semble être un projet important de la «rencontre européenne des commissions épiscopales pour les communications sociales», rencontre qui s'est ouverte hier soir à Bad Schönbrunn. Dans un mémorandum de 15 pages, la nécessité, la fonction, ainsi que les besoins en personnes et en technique sont présentés aux participants de la rencontre. Il ne s'agit pas de créer «des superstructures et des instances». La centrale des communications sera plutôt une «plaque tournante» des efforts de communication de l'Eglise en Europe.

Dans une première période, il ne sera pas nécessaire que la centrale des communications se trouve au même lieu que le secrétariat du CCEE (Conseil des conférences épiscopales d'Europe). Mais le document souhaite que l'archive centrale et la centrale de documentation du CCEE – un autre postulat – seront reliées avec la centrale des communications. Aucune autre structure ne devra être créée. Il suffira de désigner dans chaque pays européen une instance déjà existante où une personne de contact qui transmettra à la centrale européenne «les informations, documents et autres matériaux, tant l'offre que la demande».

La technique permettant la création d'une telle centrale des communications existe. Mais il ne s'agit d'abord ni d'un problème technique ni d'une question de personnes, mais «toujours et fondamentalement de promouvoir une authentique communication», c'est-à-dire un «échange qui crée une communauté européenne et donne jour à l'unité, à la solidarité». Concernant les besoins en personnes et en finances, le mémorandum présenté à la rencontre de Bad Schönbrunn ne contient pas d'indications concrètes. On dit seulement que ces besoins doivent être soigneusement étudiés.

Mercredi, un atelier de la rencontre discutera, à ce qu'il semble, le projet d'une telle centrale des communications. Dans le programme toutefois, le titre de cet atelier ne s'appelle que «banque de données européenne». On est en droit d'attendre que les participants de la rencontre européenne des commissions épiscopales pour les communications sociales voteront vendredi une recommandation concernant le projet d'une centrale des communications. Ce que contiendra cette recommandation, on ne peut le dire aujourd'hui déjà.

Attentat contre l'ambassade américaine à Beyrouth

● 39 morts ● 120 blessés retirés des ruines

BEYROUTH (AP). – Une très violente explosion a ravagé l'ambassade américaine au Liban, dans le quartier d'Aïn el-Mressié à Beyrouth-Ouest, hier, faisant, selon un bilan qui risque de s'alourdir d'heure en heure, 39 morts et 120 blessés, 98 Libanais et 22 Américains. Le président Reagan a déclaré qu'il considérait cet attentat comme un «acte lâche et criminel». Cette explosion, qui est sans aucun doute possible un attentat, a été revendiquée à deux reprises, d'abord auprès du bureau de l'AFP à Beyrouth, puis auprès du quotidien *AL-Liwa*, par l'organisation extrémiste chiite «Djihad el Islami» (la guerre sainte islamique), qui avait déjà revendiqué plusieurs attentats contre la force multinationale depuis quatre mois.

Des cadavres par dizaines

Il était 13 h 05 locales, hier, lorsqu'une explosion extrêmement forte s'est produite. La section consulaire de l'ambassade, dont le rez-de-chaussée a été entièrement dévasté, abritait à cette heure de nombreux Libanais venus déposer des demandes de visa.

Mais c'est le bâtiment central de l'ambassade qui a été le plus touché. Il a été littéralement éventré du rez-de-chaussée au sixième étage.

D'après la police, 39 cadavres avaient été retirés des décombres en fin d'après-midi, dont ceux de six fusiliers marins américains (marines) et de deux soldats américains de l'armée de terre et 120 blessés avaient été transportés dans plusieurs hôpitaux de Beyrouth-Ouest, secteur à majorité musulmane, par la Croix-Rouge et d'autres organismes de secours. L'ambassadeur de France, M. Paul Marc-Henry, qui s'est rendu sur les lieux, a déclaré qu'il fallait craindre de 40 à 60 morts.

Ces bilans étaient appelés à s'alourdir considérablement car de nombreux morts et blessés étaient restés prisonniers d'un inextricable amas de décombres.

Une charge de 150 kilos

D'après la police, une charge explosive de 150 kilos avait été cachée dans une voiture de la police libanaise garée dans l'allée centrale de l'ambassade et dont la mise à feu était commandée par un dispositif à distance. Mais, d'après la Radio phalangiste La Voix du Liban, l'attentat a été perpétré par un commando suicide qui a conduit une voiture munie de fausses plaques diplomatiques à l'intérieur de l'enceinte de l'ambassade où elle a explosé. Le conducteur a été tué sur le coup, a précisé la radio.

On a craint un moment le pire pour l'ambassadeur américain, M. Robert Dillon, qui se trouvait dans l'ambassade au moment du drame. Mais, après être resté effectivement coincé pendant un certain temps, il a finalement réussi à sortir indemne mais visiblement choqué.

MM. Philip Habib et Morris Draper, les envoyés américains au Proche-Orient, étaient au palais présidentiel de Baabda au moment de l'explosion. Mais l'épouse de M. Draper se trouvait à l'ambassade et des témoins ont vu M. Draper quitter en trombe Baabda et parcourir, affolé, les ruines de l'ambassade en appelant sa femme. Il a été rassuré par un «marine» qui lui a affirmé que son épouse ne souffrait que de quelques coupures légères.

Réaction de M. Reagan

Le président Ronald Reagan, qui a appris la nouvelle en écoutant les bulletins d'information du matin à la télévision, a déclaré: «Cet acte criminel (...) ne nous découragera pas de nos objectifs de paix dans la région.» Les envoyés spéciaux américains dans cette région, MM. Philip Habib et Morris Draper, continueront à «faire pression pour le retrait» de toutes les forces étrangères du Liban.

Tueurs de l'ombre

La mort aveugle vient à nouveau d'ensanglanter le pavé de Beyrouth. Une déflagration assourdissante... l'aile est de l'ambassade américaine dans la capitale libanaise – à la jonction de l'avenue de Paris et de l'avenue Aïn-el-Mreissé – s'effondre. Le bâtiment prend feu... L'attentat le plus meurtrier de ces dernières semaines dans la zone était revendiqué hier dans l'après-midi par l'organisation Djihad (guerre sainte) islamique. Un groupuscule inconnu au gotha du terrorisme international.

En s'en prenant aux intérêts de Washington au Liban, les coupables ont signé leur crime. Peu importe donc leur identité. Réelle ou d'emprunt. Car l'ignoble assassin qui a commandité l'explosion d'hier à travers le symbole de la présence américaine dans la région visait deux buts précis.

A l'heure où MM. Philipp Habib et Morris Draper, les négociateurs envoyés spéciaux du président Ronald Reagan se trouvaient à Beyrouth, les Etats-Unis sont censés recevoir un avertissement solennel. Un préavis sous forme de voiture piégée... Instigateur notamment des discussions bilatérales entre Beyrouth et Israël – à Kyriat Shmone et à Khaldé – Washington gêne considérablement. L'Union soviétique d'abord. Liée étroitement aux intérêts d'une Syrie toujours arbitraire occupante du Nord-Liban. Les Etats arabes extrémistes ensuite. Qui, de la Libye à Damas, ont toujours rejeté les accords de Camp David. Ces jusqu'au – boutistes forcenés opposés à toute forme de dialogue avec Jérusalem.

En jouant sans détours la carte Amine Gemayel, en s'efforçant de débloquer l'impasse qui pourrait encore séparer les interlocuteurs du moment, la Maison-Blanche a pris des risques. Preuve en est le sauvage massacre d'hier.

Au-delà du caractère spécifiquement anti-américain de ce geste se profile une volonté manifeste de poursuivre la déstabilisation du Liban. De compromettre cette paix fragile qui effleure les espoirs d'une nation écartelée par la guerre civile. Les fanatiques ultra qui auront bourré leur automobile de TNT pour pulvériser les locaux diplomatiques américains possèdent ainsi la pire des logiques. Celle de la mort implacable devenant monologue politique.

Et à Beyrouth, la liste des martyrs s'allonge. Au rythme imprimé par des psychopates qui, bafouant l'avenir, tentent de freiner l'accession du Liban à la liberté. La vraie, celle qui permet à un peuple de disposer de lui-même. Et de châtier les tueurs qu'il aurait d'aventure généré dans l'ombre.

A. Gessler

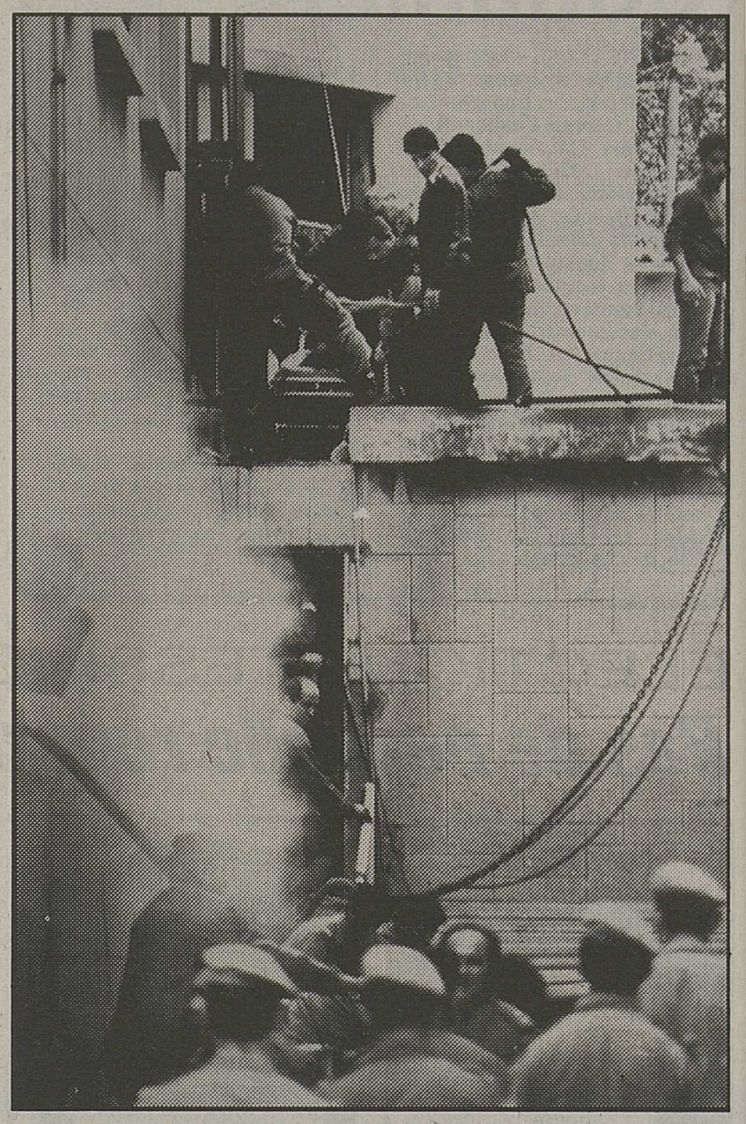

Les sauveteurs essaient de dégager les victimes de ce massacre.

Chine - Vietnam : bataille de propagande

● PÉKIN-CANBERRA (AFP/REUTER/ATS). – Les plus sérieux affrontements militaires entre la Chine et le Vietnam depuis deux ans ont provoqué une bataille de propagande, les deux voisins s'évertuant chacun à justifier son action.

Le *Quotidien du peuple*, organe du Parti communiste chinois, invite le Vietnam à cesser son agression contre la Chine. Les tirs de l'artillerie chinoise, écrit le journal, étaient «absolument justes et nécessaires».

Radio-Hanoï, de son côté rejette les affirmations de Pékin selon lesquelles la Chine a réagi à des provocations vietnamiennes. Il s'agit d'une tentative pour dissimuler les crimes chinois et égarer l'opinion publique, ajoute la radio.

«Superdad» heureux!

DOUBLEBOIS (Angleterre) (AP). – M. John Knight, qui défraya la chronique sous le surnom de super-papa (superdad) en raison de sa nombreuse progéniture (20 enfants), répartis presque équitablement entre son épouse légitime et sa maîtresse, est heureux: ses deux familles viennent de bénéficier d'une mesure de la municipalité destinée à lui faciliter considérablement la vie.

En effet, jusqu'à présent, M. Knight, 46 ans, dont la maîtresse Claire Martens, 40 ans, et l'épouse Carole, 38 ans, sont les meilleures amies du monde, se plaignait du fait que 3 km 200 séparent les deux foyers par ailleurs dépourvus de tout confort, d'eau et d'électricité.

Depuis dix-huit ans, il demandait à la municipalité de Doublebois, en Cornouaille, et au conseil du logement du district de Caradon de remédier à cette situation et de faire en sorte que Claire Martens et ses neuf enfants puissent venir vivre près de lui et de son épouse Carole et leurs onze autres enfants.

Le conseil du logement a cédé et a finalement accordé à Claire Martens deux cottages à Doublebois destinés à devenir une seule et même maison.

La «reine du crime» condamnée...

NEW DELHI (ATS/AFP). – La «pasionaria» des bandits indiens, Phoolan Devi, responsable présumée de 70 meurtres dans les vallées reculées de l'Uttar Pradesh (nord de l'Inde), a été condamnée à cinq ans de travaux forcés pour... possession d'armes sans permis légal, a annoncé hier le quotidien Hindustan Times.

La célèbre «dacoït» (bandit) de 22 ans, surnommée «reine du crime», a été condamnée en même temps que son amant Man Singh, par un juge de Dhing, dans le Madhia Pradesh (centre-est de l'Inde).

Phoolan Devi, qui aurait reconnu au cours du procès avoir détenu des armes sans autorisation, doit encore être jugée pour des meurtres collectifs.

Phoolan est devenue célèbre pour avoir semé pendant quatre ans la terreur dans les campagnes de l'Uttar Pradesh. Elle est notamment accusée d'avoir massacré 21 villageois qu'elle soupçonnait d'avoir dénoncé à la police un de ses amants, abattu par la suite au cours d'une fusillade.

SEVESO: LE PROCÈS DE LA DIOXINE AJOURNÉ

MONZA (It) (AP). – Le procès des cinq dirigeants d'entreprise considérés comme les responsables de la catastrophe écologique de Seveso s'est ouvert hier devant la Cour de justice de Monza, près de Milan, en l'absence des prévenus. Il a été ajourné au 11 mai, les avocats de la défense ayant demandé un délai pour étudier de nouvelles demandes d'indemnisation financière formulées contre la firme suisse Givaudan.

Les cinq heures de débat n'ont pu apporter aucun élément nouveau sur la disparition des 41 fûts de déchets de dioxine.

Quelque 200 plaignants, parmi lesquels 120 anciens employés de l'usine Icmesa, dont l'explosion voici sept ans a provoqué un nuage de dioxine sur la ville de Seveso, à 35 kilomètres au nord de Milan, ont assisté à l'ouverture de ce procès.

Givandan a versé jusqu'à présent 200 milliards de lires (plus de 300 millions de francs) d'indemnisation aux victimes de cette catastrophe.

A la suite de l'explosion du réacteur de l'usine de Seveso, 3300 animaux avaient dû être abattus et 736 personnes évacuées de la zone polluée. Plusieurs femmes enceintes avaient en outre décidé de subir une interruption volontaire de grossesse, de peur de donner le jour à des enfants anormaux.

L'absence des cinq responsables de négligence criminelle – MM. Guy Waldvogel, Fritz Möri, Giovanni Radice, Hervig von Zwehl (tous quatre dirigeants d'Icmesa) et Jorn Anton, de la société Givaudan – n'a provoqué aucune surprise dans le prétoire, la législation italienne n'obligeant pas les accusés à participer aux débats, à moins qu'ils ne soient appelés à déposer.

M Giuseppe Melzi, l'avocat italien représentant les anciens employés d'Icmesa, a toutefois estimé que l'absence des accusés et l'ajournement du procès sont «un mauvais signe».

Tentative d'attentat au siège d'Hoffman-La Roche

PARIS (ATS/AFP). – Une tentative d'attentat à la dynamite visant le siège social français de Hoffmann-La Roche, société actionnaire de la firme Givaudan, dont l'usine est à l'origine du nuage toxique de Seveso, a été découverte dimanche à midi, apprenait- on hier matin de bonne source.

Trois kilos de dynamite-gomme placés dans un sac de sport devant l'entrée principale du siège social, à Neuilly, près de Paris, ont été désamorcés par les artificiers de la police.

Le sac suspect avait été découvert peu avant midi par un membre du service de sécurité de la société. La machine infernale était programmée par une minuterie réglée à 13 heures.

L'usine de la société Givaudan avait pollué quatre communes italiennes dont Seveso.

Israël - Etats-Unis : échange technologique

● TEL AVIV (AP). – Les Etats-Unis ont donné à Israël l'autorisation d'utiliser la technologie américaine pour construire un nouveau chasseur-bombardier, a indiqué dimanche un porte-parole du Ministère israélien de la défense. Ce nouvel appareil sera appelé «Lavie» (lionceau). La coopération entre les Etats-Unis et Israël pour sa construction était au point mort depuis l'invasion israélienne au Liban en juin dernier.

Libération de Lech Walesa

● VARSOVIE (AP). – Lech Walesa, chef de «Solidarité» clandestine, a été libéré hier par la police après avoir été interpellé pour la deuxième fois en une semaine.

C'est sa femme M^me^ Danuta Walesa qui a annoncé sa libération hier soir.

Nouvelle colonie

● NAPLOUSE (Cisjordanie) (ATS/REUTER). – Malgré des protestations tant en Israël qu'à l'étranger, le Gouvernement israélien a créé hier une nouvelle colonie de peuplement près de Naplouse, la capitale de la Cisjordanie. Cette inauguration a été au centre des manifestations marquant le 35^e^ anniversaire de la création de l'Etat hébreu, ce qui montre bien la détermination du Gouvernement israélien de garder le contrôle de la Cisjordanie.

La crue de la Marne s'aggrave

● MELUN (AP). – Tandis que se déploie le dispositif du plan Orsec en Seine-et-Marne, la crue de la Marne s'est accentuée hier soir, principalement dans le secteur le plus proche de Melun.

La rivière est montée de 7 cm dans le secteur de Meaux, où une route départementale est coupée sur plus d'un kilomètre, un terrain de camping inondé et plusieurs entreprises industrielles ou commerciales paralysées.

Prix Pulitzer décerné

● NEW YORK (AP). – Le *Washington Post* et le *New York Times* ont remporté chacun deux prix Pulitzer hier, a annoncé l'Université de Columbia à la lecture du palmarès du 67^e^ prix Pulitzer.

Thomas Friedman (*NYT*) et Loren Jenkins (*WP*) se partagent le prix Pulitzer du reportage international pour leur couverture de l'invasion israélienne au Liban.

Loretta Tofani (*WP*) remporte le prix spécial du reportage local.

Nan Robertson (*NYT*) reçoit le prix du reportage magazine.